



**HAL**  
open science

## Les pompes funèbres

Natacha Aveline-Dubach

► **To cite this version:**

| Natacha Aveline-Dubach. Les pompes funèbres. 2010. halshs-00676670

**HAL Id: halshs-00676670**

**<https://shs.hal.science/halshs-00676670v1>**

Preprint submitted on 5 Mar 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Les pompes funèbres Une industrie bien vivante en pleine mutation**

Perspectives comparées France-Japon

**Actes du Colloque Funérasie édités par  
Natacha AVELINE DUBACH  
(Directeur de Recherche CNRS )**

**Working paper - Série R : Recherches  
WP-R-06-IFRJC-Aveline-10-08.pdf**

Actes du colloque Réseau ANR Funérasie, organisé à la Maison Franco Japonaise, 日仏会館 dans le cadre des manifestations des 150 ans d'amitiés franco japonaises le 13 décembre 2008 et avec le soutien de notre フランス国立現代日本研究センター. Edition du 12 Août 2010.

**NATACHA AVELINE-DUBACH**  
(DIRECTION)

***Les pompes funèbres***  
***une industrie bien vivante***  
***en pleine mutation***

**PERSPECTIVES COMPARÉES FRANCE-JAPON**

— 転換期に立つ葬儀業 日仏比較の視点から



**ACTES DU COLLOQUE ORGANISÉ À LA MAISON FRANCO-  
JAPONAISE DANS LE CADRE DES 150 ANS D'AMITIÉS  
FRANCO-JAPONAISES  
LE 13 DÉCEMBRE 2008  
RÉSEAU ANR FUNERASIE**

Edité le 12 août 2010

目 次

## TABLE DES MATIERES

本報告書の内容について	Avant propos	p. 4
はじめの言葉 : 「Funérasie」の活動紹介 :		p. 5
ナターシャ・アヴリーヌ CNRS 教授 (CNRS 北アジア地域事務所長, Funérasie 会長)		
Discours d'introduction : Présentation du projet international Funérasie		p. 6
Pr. Natacha Aveline-Dubach, directeur du bureau régional CNRS Asie du Nord, responsable du projet Funérasie		
<b>第 1 セッション「葬儀業界の再編成」 司会 : 嶋根克己 (専修大学教授)</b>		p. 8
<b>Session 1. « Les pompes funèbres en recomposition »</b>		
<b>présidée par Pr. Katsumi Shimane, sociologue à l'université Senshu</b>		
1.1.J. 「フランスにおける葬儀市場の自由化」パ斯卡ル・トロンペット (CNRS 教授、グルノーブル大学)		p. 9
1.1.F. « La libéralisation du marché funéraire en France : dynamiques professionnelles et système d'acteurs »		p. 10
Pr. Pascale Trompette, directeur de recherche CNRS, PACTGrenoble		
1.2.J. 「葬儀社と仏教との関わり」 藤井正雄 (大正大学名誉教授)		p. 25
1.2.F. « Les entreprises de pompes funèbres et le bouddhisme »		p. 29
Pr. Masao Fujii, professeur émérite à l'Université Taisho		
<b>第 2 セッション「アジア比較展望」 司会 : 何彬 (首都大学東京教授)</b>		p. 35
<b>Session 2. « Perspectives comparées en Asie »</b>		
<b>présidée par Pr. He Bin, professeur à l'Université Métropolitaine de Tokyo</b>		
2.1.J. 「日本・中国・韓国の会葬者の動きと建築設計と火葬炉設備からみた送葬行為における火葬場の持つ特性について」		p. 36
八木澤壯一 (建築家、共立女子大学教授)		
2.1.F « L'incinérateur comme vecteur de comportements funéraires spécifiques »		p. 40
– une approche à partir de la pratique des endeuillés, de la conception architecturale et des chambres funéraires –		
Pr. Soichi Yagisawa, professeur à l'université Kyoritsu		
2.2.J. 「日本との比較を通して見た現代中国の葬送儀礼」 川口幸大 (東北大学準教授)		p. 44
2.2.F « Les pratiques funéraires contemporaines en Chine, vues du Japon »		p. 53
Dr. Yukihiro Kawaguchi, maître de conférences à l'université du Tohoku		
2.3.C. « 北京的墓地 : 历史・变迁与产业化 » 何彬 (首都大学東京教授)		p. 59
2.3.F « Les cimetières de Pékin : histoire, transformation et industrialisation »		p. 66
Pr. He Bin, Professeur à l'Université Métropolitaine de Tokyo		
結論 : ナターシャ・アヴリーヌ CNRS 教授 (CNRS 北アジア地域事務所長, Funérasie)		p. 79
Conclusion		
Pr. Natacha Aveline-Dubach, directeur du bureau régional CNRS Asie du Nord, responsable du projet Funérasie		p. 80

## 本報告書の内容について

この報告書は、ANR のフネラジーネットワークの活動の一環として 2008 年 12 月 15 日に開催された日仏共同シンポジウムの発表者によるテキストをまとめたものです。各テキストは日本語・フランス語で書かれています。それらは発表者に頂いたオリジナル原稿と、発表時の通訳者による同時通訳を書き起こしたものであるため、翻訳のテキストは発表者の原稿に必ずしも忠実ではないことをご理解頂きたく存じます。また、ここに改めて通訳のテープの書き起こしをして下さった乙黒佳子さん、フランス語で書き起こされたテキストの校正をして下さったセシル・ブリスさん、日本語のテキストの校正及び本報告書の書式の構成をして下さった中村龍子さんに感謝を述べたいと思います。このシンポジウムは ANR フネラジー、日仏会館研究センター、及びフランス大使館文化部の協賛で開催されました。また、このシンポジウムは日仏交流 150 年を記念したイベントの一つです。

### Avant propos par Natacha Aveline-Dubach

Dans ce document sont compilés les textes des interventions du colloque franco-japonais organisé par le réseau ANR FunerAsie le 15 décembre 2008. Nous avons cherché autant que possible à restituer les textes dans les deux langues. Cependant, comme nous nous sommes basés sur les enregistrements des interprètes, les traductions restituent les présentations des auteurs lors du colloque et ne sont pas la traduction fidèle de leur texte en langue originale. Je tiens à remercier tout particulièrement Keiko Otaguro pour la transcription de ces textes à partir des enregistrements des interprètes, Cécile Asanuma-Brice pour la correction des textes transcrits en français et Ryuko Nakamura pour la correction des textes transcrits en japonais et la mise en forme du document. Le colloque a été cofinancé par le contrat ANR FunerAsie, l'institut de recherche de la Maison Franco-Japonaise et le service culturel de l'Ambassade de France. Il entrait dans le cadre de la célébration du 150<sup>ème</sup> anniversaire du traité de commerce entre la France et le Japon.

## はじめの言葉

CNRS 北アジア地域事務所所長・フネラジー会長 ナターシャ・アヴリンヌ

このシンポジウムがどういう背景で行われたかを、簡単に説明したいと思います。館長からも話がありました通り、私は2年前にフネラジーというネットワークを設立し、日本の学術振興会に当たるフランスの国立研究所から4年間の財務的な協力を得て活動しております。その名の示すとおり、アジアの葬儀の研究をしておりますが、特に日本、韓国、そして中国についての研究を進めています。今回は、葬儀の儀式を研究するというものではありません。日本では多くの研究が人類学の分野でなされております。なぜなら、これらについては長く伝統的に人類学的な研究の対象となっており、とりわけ日本を初めとし、韓国や中国においても行われているからです。

この研究では、葬儀を産業のひとつとして着目し、そして範囲を都市部に限り以下の3つの問題点について取り上げております。

- 1) 葬儀の経済的な問題：葬儀産業が国の産業の中で占める割合について。サービス業として、品物や都市整備（墓地など）における製造業としてのウェイトです。それらのサービスや製造物に関する費用が家計費の中で占める割合。特に、国の産業の中でどれぐらいのウェイトがあるのか。また、都市整備の面でも考察をしております。なぜならば、都市整備の中で墓の位置などを考えられるからです。
- 2) スペースの問題：とりわけ土地が少なく地価が高い大都市において、高齢化により需要が増加している社会にあって、どの様に死者を葬るのか？つまりスペースの問題です。アジアの大都市は土地が少なく、そして高い。特に現在は高齢化社会により墓地がどんどん増えています。
- 3) シンボル、宗教的な問題：こういった費用とスペースの制限というものが、新たな都市社会において宗教的な儀式にどのような変化をもたらすのか。このようなコストとスペースの制限がある中で、新たな都市のシンボルや宗教的な儀式の変化が見られるのか。そしてその新しい儀式が、経済やスペースの制約を変えていくのか、ということを考えていきます。

私達のネットワークは、フランス、日本、中国、韓国の専門家が集まったネットワークです。ほとんどのの方が、研究している国のうち少なくとも2ヶ国語を話します。私たちは小さなグループを作りコミュニケーションをしておりますが残念ながら共通語がありません。例えば私は韓国の方と日本語で調査をします。フランスにおいても、フランス語で韓国人、日本人、あるいは、中国人と協議などをしております。また、日本語を話す方々と調査をすることもあります。他の研究では英語を使うことが多いのですが、私達は英語をほとんど使っていません。日本からは専修大学の島根克己先生と首都大学東京の何彬先生のお二人が参加されていて、今回の司会を務めていただくことになっております。

本日のセミナーは、私たちのネットワークにより行われる第二回目のもので、昨年、日本語のみの会議を日仏会館主催で行いましたが、今年は日仏交流 150 周年ということで、フランス大使館の支援も得て開催することとなりました。また、その支援のおかげで今回はフランスの葬儀の専門家、パスカル・トランペットさんを迎えることが出来ました。彼女はフランスで唯一この問題を経済社会学的に調査している方で、この主題に関して素晴らしい本を出版なさったばかりです。陳列棚のほうに紹介しております。他にも今回と前回のセミナーにおいでくださった専門家の方々の著書をご紹介しますのでよろしければ後ほどご覧ください。

私達の研究では、既に韓国と中国でいくつかの調査を行いました。その結果、ここ数年の間に墓地が小さくなっていることが日本だけでなく韓国でも中国でも分かっております。韓国では、政治的な背景で火葬と散骨を推進する動きが強くなっています。これは、国家が指導して行っていますが、首都圏で死者に与えられるスペースを減らす為の政策です。それから特に埋葬地で新たなイノベーションが見られることが分かっております。それが日本と韓国および中国で違いがあるという事も実に興味深いことです：日本では、イノベーションはボトムアップで行われます。例えば神社や寺、それから信者の会など、あるいは、民間企業からアイデアが出されますが、韓国や中国では歴史的に国家が特に土地の管理や産業管理も行っており、トップダウンでイノベーションが行われ、国家あるいは地方自治体がいニシアティブを取っております。第一回目のセミナーでの研究結果を色々とお話したいところですが、それは本日のセミナーの目的ではございませんので差し控えたいと思います。他にもここ2年の間にセミナーを開催していく予定ですが、そこでは中国あるいは韓国の事情についても触れ、勿論日本の専門家もお呼びして行いたいと思っております。

改めて、今日はフランス大使館の文化部より財務的な支援を頂きましたことに、感謝申し上げます。また日仏会館からも、ロジスティック面から財務的な面において、最初の準備から非常に貴重な支援を頂いております。有難うございます。特に、新館長のマルク・アンペール氏に感謝を申し上げたいと思います。今日出席して頂いたことで、私達の仕事を非常に評価してくれているのだと思います。有難うございます。

**Discours d'introduction**  
**Natacha Aveline-Dubach**  
**directeur de recherche CNRS à l'Institut d'Asie Orientale**  
**(ENS Lyon/université Lyon 2)**

Ce colloque a été organisé par le réseau Funérasie, que j'ai constitué il y a deux ans et qui a obtenu le soutien financier, pour quatre ans, de l'Agence Nationale de la Recherche (équivalent français de la JSPS). Comme son nom l'indique, ce réseau a pour finalité d'étudier la question funéraire en Asie, cette zone étant limitée à trois pays : le Japon, la Corée du Sud et la Chine. Notre objectif n'est pas d'étudier les rites funéraires, car ceux-ci font l'objet d'une longue tradition de recherche en anthropologie, notamment au Japon et dans une moindre mesure en Corée et en Chine.

Le but du projet FunerAsie est de considérer le funéraire comme une industrie et d'en étudier trois catégories d'enjeux, en limitant l'analyse aux grandes agglomérations urbaines :

- 1) Les enjeux économiques : poids macro-économique de cette industrie, impliquée dans les services, la fabrication d'articles et l'aménagement urbain (cimetières...) ; poids de ces services et produits dans le budget des familles
- 2) Les enjeux spatiaux : notamment dans les grandes villes où l'espace est rare et cher : comment parvient-on à loger les morts dans une société en vieillissement où la demande expose ?
- 3) Les enjeux symboliques et religieux : comment ces contraintes de coût et d'espace infléchissent-elles les nouvelles pratiques rituelles des sociétés urbaines ?

Notre réseau est constitué de spécialistes français, japonais, chinois et coréens dont la plupart parlent au moins deux langues des pays étudiés, ce qui nous permet de communiquer par petits groupes, en l'absence de langue commune. Pour le Japon participent activement le Pr Katsumi Shimane (université Senshu japonais, français) et le Pr He Bin (université métropolitaine de Tokyo, chinois, japonais), ce sont eux qui présideront les séances d'aujourd'hui.

Ce colloque est le deuxième événement organisé au Japon par notre réseau. L'an dernier, nous avons organisé un séminaire à la MFJ, uniquement en japonais. Cette année nous avons pu placer notre réflexion dans le cadre des 150 ans de relations franco-japonaises, ce qui nous a permis de bénéficier du soutien financier de l'ambassade de France. Nous avons pu inviter une spécialiste française de l'industrie funéraire, Pascale Trompette, le seul auteur en France qui approche la question sous un angle économique et sociologique. Elle vient de publier un livre remarquable sur ce sujet, dont vous trouverez des flyers sur les présentoirs (j'en profite pour vous inviter à jeter un œil sur les ouvrages des spécialistes qui sont intervenus à ce colloque ainsi qu'au précédent séminaire).

Nous avons déjà effectué plusieurs missions en Corée et en Chine. Nous avons pu observer un rétrécissement très net de la taille des tombes dans les trois pays étudiés. Dans le cas de la Corée, une politique très radicale en faveur de la crémation et de la dispersion des cendres (*sankotsu*) a été menée par l'Etat pour réduire l'espace dédié aux morts dans la région de Séoul. Partout s'observent d'importantes innovations dans la forme prise par les lieux de

sépulture. Mais il est intéressant de noter une différence entre le Japon et les deux autres pays : au Japon les innovations sont plutôt de type bottom-up (c'est-à-dire qu'elles partent de la base, de temples/jinja, d'associations, d'opérateurs privés) alors qu'en Corée et en Chine, où l'Etat a une forte tradition de contrôle sur l'utilisation des sols, les innovations sont plutôt de type « top-down » (elles partent du haut, de l'Etat ou des collectivités locales). J'aurais beaucoup d'autres choses à dire sur ces premiers résultats de recherche, mais ce n'est pas l'objectif du colloque d'aujourd'hui. Il est prévu d'organiser d'autres autres séances au cours des deux ans à venir, portant sur la Chine, la Corée, et bien évidemment le Japon.

Dans l'intervalle, je tiens tout particulièrement à remercier le service culturel de l'ambassade de France pour son aide financière. Mes remerciements les plus appuyés vont aussi à la Maison Franco-Japonaise, qui nous accorde depuis le début un soutien logistique et financier très précieux. Je suis particulièrement reconnaissante à son nouveau directeur, Marc Humbert, pour l'intérêt qu'il marque à nos travaux par sa présence aujourd'hui.

**第1セッション「葬儀業界の再編成」**

**司会：嶋根克己（専修大学教授）**

**Session 1. « Les pompes funèbres en recomposition »  
présidée par Katsumi Shimane, professeur de sociologie  
à l'université Senshu**

## 1.1.J. 「フランスにおける葬儀市場の自由化」 パスカル・トロンペット (CNRS 教授、グルノーブル大学)

以下は、10年ほど前から私が行っている、フランスの葬儀市場についての研究である。

私独自の、及び社会学的な展望のもと、特に経済市場において葬儀市場がどのように組織化されているのか、またその業種及び事業内容について着目する。フランスにおいて、労働社会学者及び職業社会学者の間では、葬儀業者あるいは葬儀場における遺体の清めや保存（フランスではタナトプラクシスと呼ばれる）に関する仕事や業種に対し、現状として関心が薄い。従って、葬儀式、死の人類学、別れの儀式等、いわゆる儀式そのものについては割愛する。1998年は、葬儀分野における転換機であると考えられる。1993年に新しく可決された法律が実際に適用されたのがこの年であり、市場が完全に自由化された。フランスではこれを機に、2世紀に渡る公的事業者による独占状態を終え、自由化の時代に入ったといえる。

なぜ、この市場がこの時期に自由化されたのだろうか。なぜ市民と社会にとって重大なこの分野に、自由化への移行が重きをなしたのか。このいわば解禁が市場の組織に、また葬儀そのものにどのような影響を及ぼしていったのか。

こうした一連の問題提起の元にこの研究は、経済学者オリヴィエ・ボワツソン氏、労働と組織の社会学者ヴァンク氏、宗教社会学者ヴァレギー・ロジ氏、そして、人間工学者サンドリヌ氏等様々な研究者の支援を受け実現した。これまでに得られた主要な成果を述べていこう。

まず、フランスの主要な葬儀市場、葬儀の習慣に関する理解を深める為、フランスの葬儀市場全体像についていくつかの主要データを挙げる。

次に、フランスの葬儀市場の歴史に戻り、様々な組織体制の変化を取り上げる。葬送サービスを規制する法令、フランスにおける3つの時代等についてである。3つに大別される時代とは、宗教が独占する19世紀、公的な組織が独裁する20世紀初頭から1998年、そして現在の自由化された競争的市場の時代である。これら3つの時代、組織立てを、組織体制と呼んでいる。何世紀にもわたり様々に変容してきたこれらの制度について述べ、第三節では特にここ数十年で起こっている大きな変化について述べる。葬儀サービスや葬儀の変化、葬儀用具の販売業からむしろサービス業としての意味が強まってきている葬儀業について触れる。

続いて、葬儀市場そのものについて述べる事とする。自由化のもとに市場が遂げた変化、競争市場における展開、および葬儀分野における各アクターの位置づけについて。また、競争市場における当局の規制が業者による遺族へのサービスに及ぼした影響について考察する。

最後に、現在最も大きな変化であると思われる、死の主体化について触れることとする。あくまで仮説の域を超えないが、自らの死や葬儀に対し、死が主体として重要になってきていると思われる。告別式においても、自分の死を主体として仕切りたいという傾向が出てきている。ここでは、死の扱い方及び社会的な形態、葬儀業者の事業内容及び葬儀市場の変化について述べる。

まず、葬儀の執り行われ方や一般的な習慣についてであるが、フランスの葬儀事業というのは公共サービスの一環である。1804年に、ナポレオン法典で葬儀を公共サービスと位置づけて以来、旧体制下では教会だけがいくつかの職業団体とともに葬儀市場で働いており、ほとんどの埋葬は教会で行われていた。1804年、最初の公共サービスという概念のもとにいくつかの法律が出来てからは、これらの事業は国と自治体の当局により厳しく規制されていた。しかし組織体制という意味においては柔軟性を保っていたといえる。葬儀に関するアクターや運営の仕組みは歴史的にも複雑なものであるが、フランスの公共サービスにおいては当局と企業の組み合わせにより多様性を保つなど、事業の実施方法としては柔軟な形態を切り開いていた。

まず19世紀、教会は様々な葬儀を買うことで収入を得ていた。企業や自治体、事業の参入により、実際の葬儀は自治体あるいはそれが委託する会社が行っていた。

1905年に政教分離の法が可決されて以降、自治体はその担当となるが、実際の仕事はしばしば別の企業が引き受けていた。これはフランスのシステムにおける重要な側面だといえる。歴史的側面も反映しているが、『どこにおいても葬儀には3者、つまり教会、国、および民間企業の3種類のアクターが参入している』と、欧州全体の特徴としてヴォルテール氏らが指摘しているように、この3者は共生しているといえる。時には商売敵となり競合相手となる。ここ2世紀の間に3種の事業体が占める割合には、随分と変化が見られる。

次に葬儀サービスについてである。フランスにおける葬儀サービスとは具体的に何を意味するのだろうか。死亡時から葬儀、火葬あるいは埋葬など墓に収めるまでの過程において遺体を取り扱うわけだが、これらのサービスは3段階に分けることが出来る。

まず、遺体の準備段階である。かつては女性が、身を清め死に化粧をするのが一般的であり修道女が行っていたこともある。最近ではタナトプラクシスと呼ばれるより進んだ遺体保存処理を行っている。その後、自宅あるいはどこかのサロン、例えば葬儀場の特別な部屋等に遺体を安置する。遺体は多くの場合1日から2日ほど安置される。この間にお通夜をしたり、友達や近親者がそこに訪れたりするわけである。

次に儀式の段階である。宗教的な儀式が一般的であり、フランスで行われる葬儀の約70%はカトリックに従ったものである。そのため、普通は葬列が組まれ教会で儀式が行われる。これに対し会社は、式を葬儀場で執り行うことを要請している。葬儀場では、宗教色のない無宗教の葬儀を行うことが出来、「すべての宗教のための葬儀場（オムニカルト）」と呼ばれている。現在は様々な宗教・宗派の葬儀が同一葬儀場内で執り行われているのを目にすることが出来る。

最後に、埋葬あるいは火葬の段階である。フランスでは現在も埋葬が主流ではあるが、数年前からその割合は減少しており、そのかわりに火葬が増えている。過去30年間で、極小であった火葬の割合は、近年25%にまで上がってきている。

埋葬の場合、そのほとんどは墓地の中にある家族の墓に納められる。この墓地は、自治体が10年から50年の期間を定めて貸し出している公的なものである。一方で、火葬遺体及び火葬場が増加しており、現在既に150の火葬場がある。民間の企業が創設した火葬場もあるが、あくまでも公共空間としての位置づけである。

少々余談になるが、フランスの、あるいはヨーロッパの特殊性と思われる以下の点を付け加えておく。埋葬の場合、いずれは遺体を掘り返して別のところに置き、遺骨を取り出すか若しくは他の墓地に埋めかえる。お骨を箱に入れ、どこかの墓地に埋めることになる。一方火葬の場合は、初めから遺骨は壺に入れられるため、その壺を色々な場所に動かすことが出来る。

3番目に、職業団体としての葬儀会社について述べる。これは、18世紀末に現れた仕事である。最初はクレール（叫ぶという意）のような同業組合が現れた。人が亡くなったことを告げて歩く仕事である。続いて、葬儀用品販売会社が現れる。棺、葬儀用の黒幕、蠟燭などを売る会社であったが、現在では葬儀及び遺体に関わるすべてを引き受ける葬儀会社となっている。

葬儀会社の仕事の中心は、やはり葬儀とその準備である。フランスの葬儀会社は、葬儀の取り仕切りを行う事も少なくない。葬儀に関するすべての仕事を調整し、遺体に関わる特殊な作業を取り行う。かつては、遺体が置かれる場所を綺麗に整え、自宅から教会までの葬列を行い、遺体を墓まで連れて行く、その一連の作業を行っていた。現在こういった仕事は、例えば設備の整った葬儀場の中など、特別な場所で行われている。遺体の安置、死体の保存処理等、宗教色の有無に関わらず、儀式に関する色々な準備作業を行っている。後ほど、過去何十年かにわたる葬儀業の変容を見ていくこととするが、最初は、葬儀用具を売ることが主体であった。現在は遺体の全面的なケアというものが葬儀会社の仕事の中心となってきている。

最後に葬儀業という分野の構造、特徴について触れておく。繰り返しになるが、葬儀市場には随分前から3種類の立役者がいる。フランスにおいてこの分野には2200の企業がある。最初に現れてきたのは、我々が中小企業・零細企業と呼ぶものである。零細企業はTPEと呼ばれ、5人以下の会社を指す。2200ある企業のうち6割がこれにあたる。中小企業・零細企業は、職人的と言われる小さなネットワークを作っている。これらは、もともと農村や半農村地帯に強く浸透していた会社である。葬儀人夫のことをフランス語ではクロック・モーと言うが、モー（死者）をクロック（なくさせる）が語源であり、遺体を埋める人々のことを指す。これが発展し、現在の中小企業・零細企業になっている。都市やその周辺部にもこれらの企業は見られる。代々職人一家が（大工である場合が多い）小さな会社を設け、それらが互いのネットワークを広げたものであるが、これらの企業も次第に近代的になり、場合によっては地元の枠を超えて地域全体に広がる大企業を率いることもある。

葬儀市場2つ目の立役者として、国営の大企業、あるいは国際的な大企業がある。これはフランスの特徴であり、また非常に古いものである。これらの大企業はアメリカでのSCIグループに匹敵するものであり、様々な吸収合併、都市や地方の企業の吸収合併から生まれた大きなグループ、即ちコングロマリットである。このPFGグループでは統合されたサービスを提供しており、非常に合理的な経営と事業展開を行っている。PFGグループはフランスにおいて、ブランド、あるいは認証ラベルともいえる存在である。まず、路地の拠点となるバックオフィスがあり、車など色々なものを置いている路地の拠点である。一方で、フロントオフィスといわれる営業支店が置かれている。このグループは、もともと自分達の家族の名前をブランドとして残している多様な沢山の子会社と複数のブランドを持っており、水平統合形式をとっている。200から300くらいのブランドが残っていると思われるが、水平統合の他に垂直統合もある。垂直統合には、例えば、御影石の墓、移送の車、モニュメント、棺の製造、および保険などがある。

そして、葬儀市場3つ目の立役者は、公的な事業者である。自治体のサービス等がこれに当たるが、葬儀全体のほんの一部を受け持っているに過ぎない。自治体のサービスとして、かつては、町や村の墓堀人夫や、墓地の管理人夫等がいた。しかしこういった自治体の果たす仕事は、段々消えつつあるといえる。

もう一つに、一世紀程前から特に大都市に現れてきた公的な立役者、いわゆる公社、公団（régie）がある。これら3種類の立役者は、一世紀半程前から存在している。公的な事業者、大企業、そして沢山の中小企業、これら3種類の立役者がいる様々な企業態があるということは、フランスの特徴であるといえる。PFGという、リーダー的なグループがある一方で、伝統的な中小企業のネットワークが存在しており、2重構造の市場を作っている。この市場において、各立役者は互いの存在を何十年も前から熟知しており、非常に安定した関係を築いている。葬儀市場は、各立役者達が時間をかけて自ら作り上げてきたものであるといえる。

以上のイントロダクションを経て、フランスの葬儀業界に関して少し慣れたところで、大まかな歴史を見ながら、その特異性を詳しく見ていくこととする。

歴史を追うことは、大変重要だといえる。そのことによって、葬儀に関する実務の人類学と、市場の社会学が、ともに変化してきたことがわかるからである。また、歴史を見ることで、現在取り上げられている問題をより深く理解することが出来る。例えば現在に特有の問題として取り上げられている市場の自由化と競争は、実は100年以上も前から始まっていたことが分かる。

この葬儀市場の200年を簡単に振り返ってみると、3つのアクターがそれぞれ市場を勝ち取ろうとする動きであったことが分かる。この動きは、様々なレベルで行われている。

まず、経済及び法律面での戦いが取り上げられる。もともと宗教や公的の機関が独占していた部門を、企業、葬儀社の一部が競合し、自由経済を勝ち取ろうとしていた。独占から外されていた企業、即ち公的な機関から受託を受けていなかった企業の戦いであったといえる。

二つ目として、葬儀のプロとしての、全体の競合、葬儀のサービスの部門における戦いが挙げられる。これは教会や僧侶、または市町村に対しての戦いであった。この競合を見るにあたり、1804年から1904年の末の3つの時期を取り上げる。

もともと、教会がしっかりとした経済的な基盤を持っていた。葬儀用品を売り、またこれに50%の税をかけていた事もあり、その収入は教会に入っていた。同時に、埋葬の許可を与えていたのも教会である。教会は、自由な思想の持ち主には埋葬の許可を与えないなどの問題もあった。

1905年、政教分離の法律が出来ると教会の役割は非常に縮小される。これ以降、教会は独占市場から退き、次第に影を薄くしていき、これに変わって市町村がその活動の管理をするようになる。1905年の法律により、既に葬儀市場における役割分担がなされているが、約半分は市町村からの受託によるものであり、残りの半分は自由経済より独占受託を受けた中小企業の活動によるものであった。

近代になると、企業の存在とその役割がより大きくなっている。独占受託の場合もあるが、公共サービスとして市町村全体の受託を行う。一方で独占受託の周辺にある企業が用品を売るなど自由で様々なサービスを行うという動きが大きくなっている。19世紀から20世紀にかけて、葬儀は次第に商品化していく。物品の販売がそのシェアを伸ばし、これに伴って企業の力も大きくなっている。

3つのそれぞれの立役者が、どのように役割分担され、またそれらを分かち合っていたかを見る事が出来る。一方では、経済的な面で分担され、もう一方で、死者を扱うという一連の流れの中で、企画及び活動の役割分担がなされていた。

埋葬から入ってくる経済的な既得権というのは大きな問題であり、これは企業に限った事ではなく、教会や自治体もこれによって経済的な利益を得ていた。各々がこの権利を独占し、自己の利益を逃がさないようにしようと考えていた。

一部の分析では現在の葬儀が非常に経済的になっているとの非難もあるが、私の意見はこれに反するものである。

様々な企業のうち、特に独占受託が出来なかった企業が法律やメディアを使って、PFGと対等に対立していこうという動きを示している。市場の歴史と言うのは、それぞれの立役者が行ってきたシンボル、あるいは物品に関する独占の為の戦いだけではなく、サービスの提供内容が変わってきた歴史でもあるといえる。特に、ここ50年間にそれが顕著に見られる。

1950年まで、葬儀社はリストを持っていた。そこには絵が描いてあり、約20ページ程度のカタログだった。アクセサリーおよび小物の販売が、中心的な活動だった。様々なリストがあり、各用品にはクラス分けがされていた。多くの文化で見られるように、非常に派手に葬儀をすればするほど、社会的な地位が高いことを示していた。非常に華やかな葬儀を行うというのは、多く都市部で行われていた。しかし、戦争の間に華やかな儀式は中断がされ、後に同じような葬儀を見ることはなかった。

葬儀における大きな変化は特に生涯の最後を病院で迎えるという要因によるものと考えられる。60年代、病院で亡くなる人は約33%だったが、80年代になると、約66%になっている。現在では約80%の人が病院で亡くなっている。葬儀社は、病院において十分な機器やスペースが無いことを逆手に取り、ビジネスチャンスと捉えた。そして、病院が変わって死後の遺体のケアをすることになる。

非常に興味深い点として、伝統的な意味を持つアクセサリーや小物の提供の減少が挙げられる。霊柩車即ち車を使うようになっていったこと、また教会が支持をしていたクラス分けと言うものもなくなっていったことなどがその原因と考えられる。

こうして葬儀社は、病院から葬儀場に運ぶ遺体の取り扱いおよびケアをすることになる。葬儀場は、遺体を保管するホテルのようなもので、そこには冷蔵の遺体安置所がある。遺体を綺麗にして、家族や近親者に見せるためのサロンも設置されている。1970年から90年の間に、200の葬儀場がPFGによって造られた。自由化が進むに伴ってこの動きは加速し、現在フランスには2000の葬儀場がある。葬儀場の普及には劣るが、エンバーミングの技術も広まった。遺体のケアをするというのは、一つの新しいサービスになっている。遺体のケアをするケースは1960年代の初めには100件ほどであったのが、2004年には、37%、現在では40%の割合で行われている。

つまり、主に二つのイノベーションが挙げられる。葬儀場とエンバーミングである。これは、遺体を美しく見せるという文化がもともと存在していたフランスの伝統の中で行われたものである。葬儀がフランスで行

われる場合、近隣者が遺体を最後に見てお別れを告げるというのが一般的だった。しかし現在は、自宅で亡くなるのではなく、専門家のいる場所で専門家にケアをされており、死後も専門家によるケアを遺体に施し、保存を行うというように変化してきている。死者を美しく見せる方法も、以前よりずっと専門化されその技術も高度になってきている。従って、家族の輪の中あるいは地元住民の集団の中でケアをされていた状態から、技術を持った専門家がケアを施すという段階に入っている。これらを歴史的に見たとき、以下のようなことが考察される。

一つには、葬儀サービスの企画組織のなかで、葬儀社の支配権が大きくなったことが上げられる。これに反し、教会や自治体の力が弱まっている。もう一つは、市場において、競争が自由化の中で行われるようになったことが挙げられる。公共サービスから企業に単純に移行したということではなく、ヨーロッパ全体で見られるような組織化が見られるようになったといえる。更に、葬儀社が遺体の状態変化の過程全体にわたり指導を行うようになったという変化が挙げられる。

ここで、現代に話を移す事とする。葬儀市場が自由化されてから既に10年以上経つが、この自由化の影響はどのようなものだったのだろうか？

最初に全体的な経済的側面を見て、続いてローカルな葬儀市場がどのように組織立てられているかを見ていくこととする。市場が自由化される前の時期は、この左側の図にもみられるが、市場はそのほとんどが2重構造だった。一方には好況市場を独占していたPFGグループがいて、自治体がそういった業務を一貫していた。数値については色々別の見解もあるが、おそらくこのPFGは、約50%を占めていたと思われる。不透明な部分もあり、50%以上とする数字もある。他方には、独占市場の周辺若しくは農村地帯で仕事を請け負う小規模な会社が約30%あった。そして時代にもよるが、公共サービスは、10~15%であった。10年後、自由化によってこの不均衡な状態は健全化された。市場の配分が、中小企業に有利な形で逆転したからである。そして中小企業は50%以上になっている。PFGグループが25%に減少し、公的事業者は17%とかなり増加している。この再編成は、いくつかの意味深い変化をともなう。中小企業は一様に質の高い役務を提供しており、また葬儀場を設けている。そして、営業上のネットワークを作っている。全体的なネットワークを持ち、フランスの葬儀界で重要な位置を占めている。また、ディスカウントブランドとみなされているネットワークもある。非常に安価な葬儀業者のネットワークが生まれてきている。Roc Eclairグループはそれの代表的なフランチャイズである。ではPFGグループの方はどうなっているのだろうか。

もともと大手のPFGグループは、当然のことながら、この危機で大いに苦しんでいる。そして、大掛かりな内部再編に取り組み、1995年から2004年にはアメリカのCSIグループの傘下となり、子会社にもなっている。そして、このCSIをモデルとして再編を行った。PFGは、例えばイノベーションなど、教育養成に関して非常にノウハウのあるベンチマークであり、この業界における権威役の役割を担っている。特に、老後の保険市場においては非常に新しい地位を固めている。公的市場は大きく再編されている。小規模の公社は消え、大都市圏の大規模な公社が再編近代化されており、マーケットシェアを拡大している。最後に新規参入者についてであるが、ここでは主にその隣接する分野からの新規参入を取り上げる。救急車、花屋、大工、特に大理石の加工業から

多くの新規参入があった。結果として競争は激しくなったが、この分野の組織自体は変わっていない。新規参入業者は、職人仕事の文化を維持した事業者だからである。

もう一つ、こういった事実から学べることがある。まず自由化についてであるが、多国籍企業、あるいは大手企業の勝利とはならなかったということが挙げられる。地元の伝統的な中小企業が大きな近代化を行うことで地位を確立し、そして地元のコミュニティーや自治体に浸透、それが遺族に対しても大きな影響力を持っている。ネットワークによってアライアンスを展開および定型化し、あらゆる近代化を行ったことで、独占的な集中化に十分対抗しうるものであった。従ってこの市場には今でも複数の事業体が共存している。しかし現在は、葬儀保険や金融機関が市場において大きな役割を果たすようになってきた。この為、今後の動向は定かではないが、これについては後ほどまた触れることとする。

全体の再編の動きを見てきたが、ローカルな市場の構成について簡単に触れてみる。ローカルな市場において葬儀会社の数は、人口と死が誰のテリトリーにあるかということに大きく関わってくる。病院が、死体・遺体を配分し、あるいは老人ホームのようなケア施設が、遺体を配分するということになる。それら配分されたものを葬儀場、あるいは葬儀会社が引き受け、設備の中でケアしていくという形である。このような葬儀場というのは公共空間であり、すべての葬儀業者が入ることが出来る。しかしその管理運営については、一つの葬儀会社が行っている。よって、管理運営できる葬儀会社が、その地元のリーダーと成り得る。こういった状況のなかに葬儀場があり、そしてその数は近年非常に増加している。様々な状況から質が向上しているということ、また事業者の数が増えているということ、更に設備への投資が必要だということから、現在は価格が非常に高騰している。これは葬儀市場の自由化の悪影響として強く批判されている点でもある。20年前に比べると約3%の値上がりであり、一般の物価価格の上昇率を大幅に超えるものである。

最後に、先ほども少し述べたが、老後保障の保険、あるいは葬儀補償の市場の出現という大きな変化が見られる。この葬儀保険というのは、過去5年の間に大変な増加を示した。2010年には、800万くらいの契約が交わされるのではないかとされている。現在は200万の保険契約が既に交わされており、葬儀の約15%はこのような保険でまかなわれているといえる。この葬儀保険というのは、現在非常に過酷な競争の中心にある。金融機関と葬儀会社の提携が、多数生まれている。PFGはこの戦いの中に、かなり早くから参入しており、現在、葬儀保険に関する非常に強いシェアを持っている。しかしながら金融機関が参入してきたことで、葬儀会社は今

後益々金融会社に依存しながら契約を、あるいは葬儀の引き受けを行うという依存形態が高まってきていると考えられる。

最後に、先ほど述べた死の主体化について少し触れておく。以下はフランスの社会学者のジョン・ルイ・デッショール氏の研究に基づくものであるが、彼はインティミゼーション、死の内面化、死の個人化、死の内密化という表現を使っている。つまり、死者の主観、死者の主体といったものが、死に結びついているものであるとし、益々強調されていくと言うことを彼は述べている。自分の死に対して自らがきちんと主体でありたいと願う、そういう傾向が生まれている。様々な動きがあるが、いずれにせよ、この死者の主体性を前面に出す方向に向かっていると思われる。まず告別式では、お別れの場として様々な葬儀会社のサービスにより、個人に適した葬儀が行われている。例えばテキストや詩、文章など故人に合わせたものを選んだり、近親者、死者を良く知る者に声をかけたりして、故人らしい儀式を行う。遺体はサロンに安置されるが、今までよりも美しいサロンに遺体を安置するなど、これまでの伝統的な制度を重視した儀式ではなく、むしろ故人の特異性や個性を尊重したにオーダーメイドの儀式に移行しているという傾向が見られる。このような側面は、悲しみや葬儀の諸作業及び喪の作業というものを、非常に私的なものとして捕らえる動きにも重なっている。そして、故人と真の絆を持つ人々たちによる悲しみの表現であるといえる。

以前は、社会的に重要な人々、あるいは泣き夫や泣き女、通夜をする人など、仕事として葬儀に参加する者も多く見受けられたが、昨今葬儀はより縮小されたセレモニーになっている。

遺体を美しくするという行為にも、遺族の悲しみを和らげる効果があると思われる。様々な喪に関する作業を行う遺族の心理的なトラウマを取り払うことで、円滑に作業が進められるようになってきているという傾向も見られる。

次に、死の主体化及び主観化に関連して老後保険について話を進める。

死後もまだなお消費者であるかのごとく、葬儀の内容を本人が決めるのである。この形は契約全体の中ではさほど多くはないが、アンケートによると、この形式を望んでいる人が多く見られる。動機のひとつとして、火葬を選ぶことやこの契約を結ぶことによって、子孫に財政的・道徳的な負担をかけないというのが挙げられている。

家族に対する負担の軽減という意味では、火葬も執り行われている。もともと一般的なものは土葬であり、これは葬儀を公事とする動きから来ている。墓自体も公的な場所であり、そこに埋葬するわけであるが、一方火葬の場合には、約75%の人々が、遺灰を家の中で保存している。わずか5%から7%の人だけが、集団墓地に灰を納めている。

このような主観化の動きが、矛盾した二つの動きを生んでいる。一方では、葬儀社がサービスの内容を拡大し、次第に高価なもの、美しくまた個性的なおマージュを送ることが可能となっている。そして、それらは経済的な発展とも結びついている。一方では、葬儀内容を本人が決める動きであり、より単純化した儀式が選ばれるようになってきている。これは、葬儀に見られる二重化と、専門家も指摘している。

まとめとして、簡単に結論を述べる。

まず、葬儀社の仕事内容自体が変わってきていることが挙げられる。オマージュを公的に表明する、随行するという立場から、死を迎える本人の世話をするという立場に変化してきている。また、周囲が死者に対して真の感情を表現をできるような基盤を作るようになって来ている。

次に、自由化により経済的な大企業の参戦が予想されていたが、実際にはむしろ周辺の中小企業が力をつけてきていることが挙げられる。その形態は徐々に変化してきており、新たな死後の保障を得ることが可能になっている。

以上の2つの動きがあるということを述べ、まとめとして締めくくる。

### **1.1.F. « La libéralisation du marché funéraire en France : dynamiques professionnelles et système d'acteurs »**

**Pascale Trompette, directeur de recherches CNRS au laboratoire PACTE  
Université de Grenoble**

#### **Introduction**

L'exposé que je vais vous présenter aujourd'hui est tiré d'une recherche que j'ai conduite depuis maintenant près d'une dizaine d'années, consacrée au marché funéraire en France.

La perspective qui est la mienne est celle de la sociologie, avec une spécialisation sur les relations économiques => mes questionnements portent sur l'organisation du marché, la profession, le travail. En d'autres termes, je ne me suis pas directement intéressée aux pratiques funéraires et à leur évolution - sur le plan des rites ou de l'anthropologie de la mort - ou je m'y suis intéressée par le biais des professionnels qui prenaient en charge les rituels d'adieu, à savoir les pompes funèbres. J'avais tout d'abord découvert que peu de chercheurs en sociologie du travail ou des professions - en France - s'étaient intéressés à ces métiers - que ce soit les pompes funèbres ou les personnels des morgues, les embaumeurs (appelés en France les thanatopracteurs), etc -. D'autre part, 1998 constituait une année « tournant » au sein du secteur funéraire, dans la mesure où elle consacrait l'ouverture concrète à la concurrence (la loi date de 1993 mais la mise en application de 1998). L'ère de la libéralisation s'ouvrait en France après deux siècles de monopole public : pourquoi le marché et pourquoi à ce moment là ? Tels étaient mes questionnements initiaux :

Comprendre pourquoi le passage à la concurrence s'était imposé dans ce secteur relativement lourd du poids d'enjeux civiques et sociaux ? Quels allaient être les effets de cette ouverture à la concurrence sur la structure du marché ? Sur les pratiques funéraires elles-mêmes ?

Cette recherche a été réalisée avec l'appui d'autres chercheurs : un économiste (Olivier Boissin), une sociologie du travail et des organisations (D. Vinck), une sociologue des religions (Valérie Rocchi), une ergonome (Sandrine Caroly). Je vais donc m'efforcer d'en restituer les principaux résultats à ce jour.

Je débiterai mon exposé par une première vue d'ensemble du secteur funéraire en France, en vous livrant quelques données générales qui vous permettront de vous familiariser avec la façon dont s'organisent les pratiques funéraires chez nous.

Dans un second temps (2.), je reviendrai sur l'histoire du secteur funéraire en France : je tenterai de vous donner quelques éléments de connaissance sur l'évolution des différents régimes d'organisation économique (monopole religieux, monopole public, marché) et à ce qui a justifié les changements de régime successifs au cours des deux siècles derniers. Je reviendrai ensuite (3.) également sur les mutations majeures, intervenues principalement au cours des dernières décennies, concernant les services funéraires en tant que tels, avec la montée en puissance de la part du « service » par rapport à celle des articles funéraires (cercueil, accessoire).

Dans la section suivante (4.), je m'intéresserai au marché lui-même et à la façon dont il s'est transformé dans le contexte de la libéralisation : nous verrons comment se déploient les relations concurrentielles dans ce contexte, comment se sont repositionnés les acteurs du secteur, comment s'est établie la relation entre les pouvoirs publics et les professionnels dans la régulation du marché, et de quelle façon cet environnement concurrentiel a transformé le service rendu aux familles par les professionnels.

Enfin, dans une dernière partie (5.), je reviendrai sur les évolutions majeures que je diagnostique aujourd'hui. Je proposerai (c'est une hypothèse) l'idée selon laquelle il y aurait une tendance convergente vers la « subjectivation de la mort », c'est-à-dire une place croissante du sujet dans la gestion de sa propre mort. Dans cette dernière partie notamment (mais cette ligne de réflexion sera présente sur l'ensemble de l'exposé), nous nous intéresserons à la façon dont interagissent et se construisent ensemble (ou se co-construisent) l'évolution des formes sociales de traitement de la mort et la transformation de l'activité des professionnels de pompes funèbres (sous l'effet du marché et des relations concurrentielles).

## **Eléments généraux**

Nous commencerons par quelques éléments généraux qui nous vont nous permettre de caractériser l'organisation des pratiques funéraires en France.

- En premier lieu, les services funéraires en France relèvent bien d'un « service public » (ce depuis la loi de 1804 établie par Napoléon qui fonde le service public des funérailles en 1804). Cette notion de « service public » signifie essentiellement un encadrement relativement étroit de l'activité par les pouvoirs publics (Etat et municipalités). Elle n'en demeure pas moins relativement souple en termes de *régime d'organisation* de cette mission puisque historiquement (je pourrai y revenir plus en détail si vous le souhaitez) ce service public en France a donné lieu à de multiples formes de partenariats entre les administrations d'église, les municipalités et les entreprises : au 19<sup>ème</sup> siècle, l'église bénéficie de la rente économique issue de la vente des articles mais la partie opérationnelle est plutôt assurée par la ville ou par un entrepreneur. A partir de 1905 (lois sur la laïcité en France), l'église perd cette rente et ce sont les municipalités qui la récupèrent mais là encore, les pompes funèbres peuvent être déléguées par les villes. C'est donc l'une des premières caractéristiques majeures du système français (y compris dans sa dimension historique)/ et européen (Walter) : nous avons 3 acteurs pour ce champ d'activité que sont les services funéraire - l'Eglise, l'Etat et les entreprises privées (les pompes funèbres), 3 acteurs qui cohabitent, se partagent le travail ou la rente, mais aussi parfois se concurrencent: avec une évolution significative de la part que pouvait prendre chacun d'eux dans le contrôle de l'activité. (slide)
- Seconde composante : qu'appelle-t-on « services funéraires » en France : on peut découper le processus de traitement du défunt depuis le moment du décès jusqu'à la sépulture (crémation ou inhumation) en trois phases principales :
  - tout d'abord, le temps de la présentation du corps, qui suppose une préparation de celui-ci (autrefois une simple toilette opérée par une femme, souvent une religieuse ; aujourd'hui de plus en plus de soins d'embaumement – « thanatopraxie » et une présentation au domicile ou dans un salon au sein d'une chambre funéraire. La présentation du corps peut durer 1 à 2 voire 3 jours, avec une veillée la nuit, et une visite des amis ou des proches sur place)
  - ensuite le temps du cérémonial, avec une pratique dominante (autour de 70%) = le cérémonial religieux laïque), qui entraîne généralement l'organisation d'un convoi avec une cérémonie à l'Eglise. Des salles de cérémonies au sein des chambres funéraires peuvent aujourd'hui accueillir des cérémonies civiles ou religieuses.
  - enfin, l'inhumation ou la crémation : la première reste dominante en France, bien qu'en recul (75% des décès), basée sur des sépultures familiales attribuées sur la base de concessions renouvelables (d'une dizaine à une cinquantaine d'années) au sein de cimetières publics. La

crémation progresse cependant très rapidement, avec l'implantation croissante de crématoriums (150 aujourd'hui contre 100 il y a 6 ans) sur le territoire français.

- = ce qui concerne les rites de passage ou rites d'adieu : J'ouvre une parenthèse pour évoquer le fait qu'il peut y avoir (et c'est même assez fréquent) d'autres interventions sur les restes mortels : la réduction (mettre dans une petite boîte pour faire de la place), l'exhumation (changer de place un corps) / dans le cas de la crémation : des mouvements de l'urne.

Troisième composante : les pompes funèbres comme groupe professionnel. Ils apparaissent à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle en tant que métier (corporation des « crieurs » - ceux qui annoncent le décès) puis entreprises qui vendent des articles funéraires (la « bière » ou cercueil, les « tentures », les cierges) et aujourd'hui prestataires de services assurant la prise en charge totale du défunt. Le cœur du métier de pompes funèbres est bien *l'organisation des funérailles* : ou ce qu'on appelle en France « régler les funérailles » : c'est-à-dire coordonner l'ensemble des activités, des spécialités, des mouvements autour du défunt : autrefois, il s'agissait essentiellement d'habiller l'espace et de conduire la procession funéraire (domicile => Eglise => cimetière), aujourd'hui, il s'agit plutôt de la prise en charge au sein d'équipements spécialisés comme les chambres funéraires (funeral home), de soins aux défunts (embaumeur), de l'accompagnement du cérémonial public ou religieux, etc. Nous verrons plus tard à quel point leur activité s'est considérablement transformée au cours des dernières décennies : avec le passage d'une activité fortement basée sur la vente d'articles - habillage décoratif du cortège – à une activité tournée vers la prise en charge totale et continue du corps défunt.

- Dernière caractéristique : la structure du secteur

On identifie finalement trois principaux types d'acteurs qui composent la structure du marché funéraire (et ce également depuis très longtemps) : autour de 2200 entreprises

- **un tissu de PME/TPE d'entreprises « artisanales »** qui sont implantées fortement dans le monde rural et semi-rural (c'est la figure du « croque mort » local) mais aussi dans les villes et leurs périphéries. = entreprises familiales (pour certaines anciennes, issues de menuisiers de village) = elles composent une sorte de tissus traditionnel de petits opérateurs qui se sont progressivement modernisés et peuvent aujourd'hui être à la tête de structures importantes avec un rayonnement local voire régional.

- une **grande entreprise nationale** (d'envergure internationale), une spécificité française (!) le groupe PFG, qui est un peu l'équivalent du groupe SCI sur le plan international : à savoir un conglomérat issu de fusions, rachats et d'opérateurs urbains et régionaux, avec une offre de service intégrée et une gestion rationalisée de l'activité (basée sur la division entre back office (sites serveurs) et front officiel (agences commerciales). PFG représente en fait deux choses : une **marque** ou même un label (« PFG ») ; un **groupe** basé sur l'intégration à la fois horizontale (diversité des filiales et des marques) et verticale (filiale bois = cercueils, filiale granit = monuments et articles, filiale transport, filiales matériel et soins d'embaumement, filiale assurance, + patrimoine immobilier), etc.)

- des **opérateurs publics** : composés d'un côté de services communaux qui peuvent intervenir sur une petite partie du service (fossoyeur municipal, gardien de cimetière) – intervenants qui tendent d'ailleurs à disparaître ; de l'autre de **régies** très bien implantées au sein de grandes villes (Tours, Grenoble, Marseille) = pour certaines depuis 1 siècle : Marseille, Lyon.

Ces trois acteurs sont présents depuis un siècle et demi et c'est là une des spécificités françaises : d'une part, l'existence d'une pluralité d'opérateurs (public, grande entreprise, PME) ; d'autre part, un marché privé « dual » reconnaissant très tôt l'existence d'un grand groupe leader opposé à un tissu traditionnel de PME. Enfin, on peut ajouter que ce marché est aussi marqué par un fort niveau d'interconnaissance et de stabilité des acteurs, qui ont (en

quelque sorte ») « fait leur marché » ensemble (avec des alliances ou de la concurrence) depuis plusieurs décennies et se connaissent parfaitement.

A partir de ce premier niveau de connaissance et d'acculturation au monde funéraire français, je vous propose maintenant d'entrer plus en avant dans la singularité du modèle français à partir d'un rapide détour par l'histoire.

## **Deux siècles de lutte pour la « conquête » du marché**

Le détour par l'histoire me semble essentiel à deux niveaux : - d'une part, parce que ce regard rétrospectif révèle à quel point l'anthropologie des pratiques funéraires (rites, cérémonial autour de ce processus transitionnel) et la sociologie du marché funéraire évoluent de concert, se structurent l'une et l'autre, se co-construisent en permanence. Il permet donc de rétablir les « pompes funèbres » et les professionnels de la mort comme des acteurs à part entière des mutations sociologiques qui affectent le champ des pratiques mortuaires.

- d'autre part : l'histoire permet de donner de la profondeur à des problématiques qui sont souvent perçues comme très « contemporaines », propres à « l'ère du temps », alors qu'elles se révèlent pour certaines très anciennes (nous le verrons en ce qui concerne la libéralisation), pour d'autres associées à des tendances qui s'inscrivent dans des temporalités relativement longues (mouvement de subjectivation).

On peut (de façon un peu réductrice) rapporter les deux siècles d'histoire du marché funéraire (18<sup>ème</sup> – 20<sup>ème</sup>) à un mouvement de « conquête du marché ». Ce mouvement s'est joué en fait à plusieurs niveaux étroitement liés :

- une bataille économique et juridique : la conquête du régime de liberté contre le monopole religieux et public (par les entrepreneurs = les entrepreneurs exclus du monopole, qui vendaient les articles autour ou dans le cercueil => à la périphérie du monopole)
- une bataille professionnelle : la conquête de l'ensemble du champ des services funéraires par les professionnels de pompes funèbres

Comme dans toutes les sociétés occidentales, l'histoire des services funéraires en France met en scène 3 principaux acteurs : le clergé, les pouvoirs publics (les municipalités notamment) et les entreprises. Ces acteurs vont toujours cohabiter à travers une forme de partage de l'économie des funérailles, et en même temps se concurrencer et entrer en compétition pour la rente économique mais aussi pour l'autorité (professionnelle ou symbolique). Tour à tour, ils dominent le champ des pratiques funéraires sans jamais en avoir la totale exclusivité :

Au fond, on peut ainsi observer un mouvement majeur qui se traduit par - (cf schémas)

- Une assise relativement forte de l'Eglise (sous l'Ancien Régime) jusqu'à la Révolution : l'administration d'église capte l'essentiel des revenus issus de la vente des articles (les fournitures : cierges, draps, cercueil) + a autorité sur l'enterrement (rituels funéraires). L'Eglise détient une part importante de la « rente » économique jusqu'en 1905, date à laquelle son monopole est transféré aux municipalités ;
- Une montée en puissance – progressive - de l'acteur public à partir de la révolution française, = cette montée en puissance s'actualise avec la loi de 1905 dans le contexte de la laïcité, => les municipalités gagnent une position d'autorité dans la gestion de l'activité mais = on a un partage de la rente avec les entreprises.
- Un déploiement progressif mais constant des entreprises de pompes funèbres, qui se joue à la fois dans le cadre du monopole (le monopole sert d'assise au déploiement de la grande entreprise PFG qui intervient dans les villes en tant que sous-traitant des mairies –

« concession de service public » -) et à la périphérie du monopole (par le développement d'agences qui offrent des biens et services complémentaires). Au cours des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, la croissance des entreprises accompagne une marchandisation intensifiée des funérailles avec une gamme toujours plus étendue de fournitures.

On voit que la répartition entre ces trois acteurs se joue à des niveaux interdépendants :

-à travers la répartition de la rente économique (distribution des bénéfices sur la vente des biens et services)

-dans le cadre de l'organisation du service ; place tenue dans la chaîne de traitement du défunt (ex : à l'église le cérémonial religieux, à la ville l'organisation du convoi et à l'entreprise la vente des fournitures et des services, etc...).

L'organisation de ce partage s'appuie bien sûr chaque fois sur des juridictions (législation, réglementation) et l'établissement de ces juridictions procède lui-même du jeu d'acteur, en fonction de leur pouvoir et de leur légitimité politique.

Ce rapide détour nous rappelle que l'accès à la rente économique provenant des enterrements est une problématique ancienne et qui ne concerne pas seulement les entreprises (loin s'en faut). Cela va à l'encontre de certaines analyses qui ont tendance à stigmatiser la dimension économique et commerciale des pratiques funéraires modernes en arguant d'un passé et d'une sociabilité idéalisée et désintéressée.

Au-delà, on constate également que l'ouverture à la concurrence ne s'associe pas à une rupture radicale où l'on verrait passer ce marché d'un monopole public (avec intervention exclusive des pouvoirs publics) à un marché concurrentiel (avec la présence exclusive des entreprises). La libéralisation procède en réalité bien davantage d'une bataille « interne » entre entrepreneurs : entre les PFG, délégataires de municipalités, et les agences périphériques, évoluant en marge du monopole. Ce sont ces petites entreprises qui, dans les années 70 et pendant 20, luttent et médiatisent leur bataille juridique pour supprimer le monopole et pouvoir jouer à arme égale avec les PFG.

## **Du commerce des fournitures à l'offre de soins au défunt**

L'histoire du marché des services funéraires, ce n'est pas seulement des luttes d'acteurs pour le monopole des biens matériels et symboliques, mais également un mouvement de transformation de l'offre portée par les pompes funèbres. Cette transformation de l'offre véhicule un profond changement leur identité professionnelle.

On peut dater ce mouvement à toute la période qui couvre la seconde moitié du siècle dernier (1950 à aujourd'hui).

Jusqu'en 1950 : les pompes funèbres étaient essentiellement des vendeurs d'accessoires : certes, ils avaient une fonction d'organisation, de coordination, de chef d'orchestre (évoquer la figure du « maître de cérémonie ») et ils offraient déjà un service (la procession, l'inhumation) mais l'essentiel de la plus-value était issue de la vente des nombreux éléments et accessoires qui permettaient de composer le cortège public : le cercueil, mais aussi le corbillard (décoré), l'habillage des chevaux, les draps, etc. Au 19<sup>ème</sup> siècle, les pompes funèbres proposaient d'immenses listes d'accessoires regroupés dans des « classes ». Comme dans de nombreuses cultures, la splendeur du convoi désignait la place dans la hiérarchie sociale. Cette culture de la « pompe » - essentiellement urbaine, il faut le préciser - a été suspendu pendant la guerre de 39-45 et elle n'est jamais réapparue ensuite avec la même vigueur. Dans la période après guerre, la motorisation des convois fait disparaître les chevaux. L'Eglise supprime le système des classes.

En fait, la rupture majeure va surtout provenir de la médicalisation de la fin de vie. La migration des morts du domicile à l'établissement de santé (de 33% au début des années 60 à 66% au milieu des années 80 jusqu'à environ de 80% aujourd'hui) provoque une crise au sein du monde hospitalier. Cette crise est saisie comme une opportunité pour les entreprises de pompes funèbres : dans la mesure où celles-ci se trouvent directement affectées par la disparition progressive de ce cette « pompe » des funérailles.

Assez rapidement, les entreprises de pompes funèbres – et je parle ici essentiellement des PFG qui étaient la grande entreprise urbaine – cette entreprise, donc, va évoluer dans sa stratégie commerciale. Elle va substituer à cette offre d'accessoire une offre de services dans la prise en charge du corps défunt. Les pompes funèbres vont donc répondre à la problématique hospitalière par le développement des maisons funéraires (« « chambres funéraires » en France, équivalent du Funeral Home » anglo-saxon) : pour ceux qui n'auraient jamais fréquenté une chambre funéraire, les chambres funéraires sont des équipements équivalents à des « hôtels » pour défunts, avec des espaces dédiés à la conservation (casiers réfrigérés), d'autres à la présentation du corps (salon) aux familles avant le cérémonial religieux.

Entre 1970 et 1990, 200 établissements sont construits (principalement à l'initiative du groupe PFG). Avec la libéralisation, on assiste à une explosion du développement des équipements : on compte aujourd'hui environ 2300 chambres funéraires en France (rptt branche 2007). En plus de cette prise en charge du corps, les pompes funèbres vont importer des pays anglo-saxon la technique d'embaumement que constitue la « thanatopraxie ». Les « soins au défunts » entrent dans cette nouvelle offre de service. Là aussi, la montée de la thanatopraxie est exponentielle : de quelques centaines de cas en 1964 à 37% des défunts en 2004 (estimé à plus de 40% aujourd'hui).

On voit donc ici deux innovations majeures : la chambre funéraire, l'embaumement du défunt. Ces innovations de service s'inscrivent en fait dans un cadre culturel réceptif à cette présentation d'un corps « embelli ». Au fond, dans la tradition française, le traitement du corps, la présentation du défunt à l'entourage, le temps de la veillée ont toujours constitué l'un des axes symboliques forts des funérailles (Kselman 1993; Van Gennep 1998). On ne peut donc pas dire que l'exposition du corps embaumé au sein d'un salon feutré constitue une rupture sociologique majeure sur le plan des rituels funéraires. Elle traduit plutôt une appropriation originale des procédés anglo-saxons (en sachant que cette même pratique prend déjà des visages très différents au Royaume Uni et aux Etats-Unis). En revanche, embaumement et séjour en chambre s'associent à un déplacement pratique et symbolique majeur : le défunt a définitivement quitté le domicile, il repose au sein d'un équipement spécifique, il est manipulé par des techniciens spécialisés. Les corps-défunts sont désormais l'objet d'une prise en charge professionnelle (hygiène, conservation, présentation). Ils s'affranchissent d'une prise en charge par la collectivité, au domicile. Les pompes funèbres ont acquis un relatif monopole professionnel de cette prise en charge du défunt, avec une technicisation et une spécialisation croissantes des modes opératoires.

Ce mouvement traduit une métamorphose pratique et symbolique de l'espace funéraire : les services funéraires se transforment en une prestation de service « au mort » là où il y avait initialement une mise en scène théâtrale de « la Mort ». L'entrepreneur de pompes funèbres n'est plus un marchand d'accessoires scéniques mais un professionnel de la prise en charge du défunt. Pour les pompes funèbres, l'appropriation du cadavre, le traitement du « corps » engage une mutation profonde du métier, désormais plus proche des « métiers de service » et à distance du simple commerce des articles.

Quels sont, très rapidement, les quelques enseignements que l'on tire de ce détour par l'histoire ? Nous avons en fait observé plusieurs mouvements importants dont procède le marché funéraire français contemporain :

- tout d'abord, nous avons suivi l'emprise croissante des pompes funèbres sur l'organisation des services funéraires, face à des acteurs de plus en plus faibles, en retrait (Eglise et municipalités) voire défaillants
- ensuite, on peut considérer que l'ouverture à la concurrence ne résulte pas (ou pas exclusivement) de l'influence de mouvements de libéralisation des services publics (qui se joueraient notamment à un niveau européen). Elle ressort bien davantage des batailles entre entrepreneurs au sein du marché privé : entre les PME qui sont exclues du monopole et la grande entreprise PFG qui bénéficie des alliances avec les municipalités
- enfin, on a pu voir la montée en puissance des pompes funèbres dans la prise en charge étendue de l'ensemble du processus de « transformation d'état » du défunt, en lieu et place d'autres acteurs (la collectivité locale, les municipalités, les prêtres, les soignants) ; Cette transformation consacre une forme de montée en professionnalité, dans la mesure où les pompes funèbres seront amenés, de façon croissante, à se constituer comme une autorité de référence dans la gestion non seulement matérielle mais également symbolique des défunts.

### **Un marché concurrentiel des services funéraires : les recompositions majeures de la dernière décennie**

Nous arrivons donc maintenant à la période contemporaine, avec un recul d'une dizaine d'année sur la libéralisation du secteur funéraire. Quel a été son impact ? Comment s'est modifié le paysage du marché funéraire français ? Je vous propose que nous commençons tout d'abord par une lecture économique d'ensemble avant de nous intéresser à l'organisation des marchés au niveau local.

Durant toute la période qui précède l'ouverture du marché, nous avons un marché dont la structure était quasiment duale, avec d'un côté le groupe PFG détenteur du monopole public comme principal délégataire des communes, de l'autre les petites entreprises intervenant à la périphérie du monopole ou en zone rurale. Les PFG détenaient alors environ 50% des parts de marché, le reste se partageant entre les petites entreprises (autour de 30 %) et le pôle public (10 à 15%), avec des variations selon les périodes.

10 ans plus tard, on peut dire que la libéralisation a assaini ce déséquilibre au bénéfice des PME, puisque la distribution du marché s'est quasiment inversée : les PME totalisent plus de 50% du marché contre 25% pour le groupe PFG, et une montée significative du pôle public (17%).

Cette recomposition s'est accompagnée de plusieurs mouvements significatifs :

- les PME ont indiscutablement monté leur offre de prestations en qualité, avec l'acquisition de chambres funéraires (pour certaines de crématorium) et la mise à niveau de leurs prestations. Elles se sont structurées en réseaux commerciaux, ces réseaux nationaux occupant désormais une place majeure dans le paysage funéraire français. On peut notamment citer le réseau « Roc Eclerc » qui constitue un réseau de franchisé « discount », ou encore le « Vœu funéraire » qui incarne plutôt l'artisan.
- le groupe PFG a incontestablement souffert et a traversé cette crise avec des restructurations internes importantes. Sur le modèle SCI (dont il est filiale de 1995 à 2004), la société est distribuée en une soixantaine de secteurs opérationnels organisés sur la base d'une division entre sites serveurs et agences commerciales. Le groupe conserve cependant une place forte, à

la fois en tant que principal référent pour la profession en terme d'innovation, de compétence et de formation (l'école), de stratégie. Les PFG reconstruisent aujourd'hui leur position en partant à la conquête du marché de la prévoyance.

- le pôle public s'est restructuré de façon significative : les petites régies disparaissent, les grandes régies des métropoles se restructurent et se modernisent. C'est par cette modernisation que l'opérateur public a progressé. Ces régies s'apparentent en fait à d'immense complexe funéraire (jusqu'à plusieurs dizaines de salons, salle de cérémonies, etc.
- les nouveaux entrants sont principalement issus de secteurs connexes : ambulance, fleur, menuiserie, et surtout marbrerie. Ils entraînent une concurrence un peu plus intensive (puisque l'offre augmente alors que le nb de défunt stagne) mais cette concurrence ne modifie pas fondamentalement l'organisation du secteur (même culture artisanale). Le secteur funéraire demeure également un marché relativement étanche à l'entrée des acteurs de la grande distribution.

Quels enseignements pouvons-nous tirer de ces constats ? Le principal est que la libéralisation ne s'est pas traduite par la victoire des « multinationales » ou de grandes compagnies nationales du funéraire contre l'industrie traditionnelle de PME locales. Au contraire : parce qu'elles sont activement modernisées, les PME se sont repositionnées. Leur appartenance à la fois communautaire et territoriale constitue leur principale force vis-à-vis des familles. Par leur alliance en réseaux, elles résistent aux mouvements de concentration monopolistique. Après 10 ans de libéralisation, le secteur funéraire est donc demeuré ouvert à des identités plurielles. Les principaux enjeux de recomposition, nous allons le voir, viennent plutôt de l'entrée des acteurs financiers (nous y reviendrons ultérieurement).

Après cette vue d'ensemble des recompositions, nous pouvons rapidement porter notre regard sur **l'organisation des marchés locaux**. La démographie des entreprises de pompes funèbres demeure fortement structurée par la territorialisation de la mort. Au niveau des villes, la distribution s'organise à partir des hôpitaux et des équipements « post-mortem » et notamment des chambres funéraires privées. En fait, les chambres funéraires fonctionnent comme « annexes » des hôpitaux pour les soins post-mortem. La captation des défunts par les chambres funéraires se fait en lien étroit avec les établissements de soin, souvent avec la complicité des soignants qui sont pressés d'évacuer les défunts. Ce système contribue à voir se maintenir – parfois se renforcer – des positions d'opérateurs dominants (les « barons locaux ») au sein de nombreuses villes. Cette organisation du marché basée sur la chambre funéraire comme dispositif de captation a également conduit à l'augmentation accélérée du nombre de chambre funéraire.

Nous avons au final une équation peu favorable à la baisse des prix : une montée en qualité des opérateurs, l'augmentation tendancielle du nombre d'intervenants, des investissements croissants dans les équipements, et ce pour un nombre de décès constant voire un nombre sensiblement déclinant : l'ensemble de ces facteurs a conduit à une explosion des prix, ce qui est l'une des critiques fortes de l'impact de la libéralisation dans ce secteur.

La dernière mutation majeure est celle du marché de la prévoyance. De façon relativement inattendue, le marché de la prévoyance a connu un développement exponentiel au cours des 5 dernières années. Les formules de prévoyance financent aujourd'hui environ 15% (un chiffre en hausse) des funérailles, mais ce chiffre va progresser au vu de l'augmentation exponentielle du nombre de contrats passé par an 5 (selon les projections des assureurs : 8 millions de contrats en 2010 soit 50% des obsèques traitées en prévoyance).

Les contrats de prévoyance funéraire sont au centre d'une guerre sans merci, les partenariats entre établissements financiers et sociétés de PF foisonnent : le groupe OGF s'est

lancé très tôt dans la bataille en concluant de nombreux partenariats avec les établissements bancaires : principalement le Crédit Lyonnais, la Poste, la Caisse d'Épargne.

Le développement de la prévoyance expose les opérateurs funéraires à une dépendance croissante vis-à-vis des acteurs financiers, en tant qu'apporteurs d'affaire ou autres intermédiaires dans la distribution du marché. La question est donc posée de savoir dans quelle mesure les opérateurs funéraires ne vont pas perdre la maîtrise de l'interface avec le marché. Avec une concentration élevée au sein de ce secteur<sup>1</sup>, la distribution du marché par les groupes financiers pourrait exposer les pompes funèbres à de nouvelles formes de concentration.

### **Mouvements contemporains : vers la subjectivité de la mort ?**

Dans une dernière partie, je voudrais proposer une lecture cette fois plus sociologique qu'économique des mouvements qui traversent le monde funéraire.

Il me semble que l'on peut identifier des tendances – qui sont à la fois convergentes dans leur orientation et potentiellement contradictoires dans leurs effets –.

Je rapporte ces différentes tendances à un même mouvement de « subjectivité » des obsèques (=> J. H. Déchaux – « d'intimisation de la mort »/intimité) : de quoi s'agit-il ? Essentiellement de l'idée d'émergence de la subjectivité comme valeur associée à la mort, l'aspiration à « vivre sa mort en sujet ».

Je vais évoquer plusieurs mouvements qui me semblent porteurs de cette manifestation croissante dans les pratiques funéraires du « règne de la subjectivité du défunt ». Le défunt n'est pas totalement individualisé mais il est situé à travers la reconnaissance intersubjective du cercle familial et amical resserré autour de lui en tant que personne singulière.

Quelles sont les évolutions que nous rapportons à cette tendance sociologique :

- Tout d'abord, je vais revenir sur les rites d'adieu : j'ai évoqué plus haut l'importance de ce déplacement significatif de l'activité des pompes funèbres vers le développement des services au défunt (qui s'est historiquement substitué au « théâtre du cortège ») : transport, hôtellerie, soins au corps, présentation. Ce mouvement, on l'a vu, a été intensifié dans le contexte de la libéralisation par une offre des prestations toujours plus élaborées, permettant de soutenir l'activité en valeur. Cette orientation se poursuit aujourd'hui avec le développement d'une offre de service autour du **cérémonial non religieux** : cérémonies personnalisées, hommages, accompagnement du rituel.

Les professionnels de pompes funèbres se pensent de plus en plus comme acteurs du traitement social de la mort. Concernant la présentation comme le cérémonial, ils proposent une ritualité beaucoup moins conventionnelle et instituée, mais plutôt un cérémonial « sur mesure », mettant en valeur la reconnaissance de la singularité du défunt. On observe un régression du caractère collectif et institué des rituels funéraires au bénéfice d'une expression tout aussi « sociale » mais **tournée vers la personne** considérée dans sa singularité, le cercle restreint des proches et « l'authenticité » des émotions.

---

<sup>1</sup> « Le marché de l'assurance obsèques est fortement concentré. Trois acteurs se distinguent nettement : AUXIA, filiale individuelle de prévoyance de Mederic, AVIVA direct et Prévoir Vie (...) Les établissements financiers et mutualistes sont de plus en plus nombreux à s'intéresser au marché du funéraire qui présente des perspectives de croissance très intéressantes à moyen terme » (Etude sectorielle Xerfi, 2006).

Les transformations affectant la phase de présentation du corps font largement écho à ces évolutions : l'intimité des salons, le repli sur la famille et les proches, la présentation d'un corps reflètent cette même modalité d'intimité autour de la mort. Ces dimensions traduisent une privatisation de l'expression des émotions et du travail de deuil, alors que l'expression des émotions était autrefois assumée par des acteurs sociaux (veilleurs, prieuses, pleureuses) et le cercle local.

La thanatopraxie (technique d'embaumement) joue aussi un rôle essentiel dans ce mouvement : elle fait don à la famille d'un corps réconcilié avec sa propre image, elle participe à la régulation des émotions et, avec elle, à la prise en charge de la famille et à la gestion de son processus de deuil (qui fait écho à la prééminence d'une approche psychologisante des problématiques thanatologiques).

- autre tendance que nous situons en lien avec la subjectivation de la mort : la montée soudaine de la prévoyance. Le contrat obsèques ne passe pas exclusivement par la constitution d'un capital décès mais également par la définition (parfois inscrite au contrat) par le futur défunt du contenu des obsèques (choix du cercueil, soins, inhumation, crémation, etc.).

Cette formule du « contrat en prestation » ne constitue aujourd'hui que 30% des portefeuilles de contrat alors qu'elle est manifestement l'option que préféreraient les consommateurs.

Que se passe-t-il avec ce type de contrat ? Le souscripteur se projette ici comme consommateur post-mortem, avec des critères de choix qui sont relativement étrangers à ce qui fonde le rite d'hommage collectif et public (cf. étude Credoc) : l'enterrement n'est plus pensé comme l'hommage de la collectivité à l'un de ses membres, non plus l'occasion exceptionnelle d'une dernière démonstration sociale de la force du lien personnel : le refus du protocole, la simplicité, la sobriété, marquent les choix de ces souscripteurs. A l'instar de ce qu'a montré V. Zelizer à propos de l'assurance-vie aux Etats-Unis, l'assurance décès est désormais considérée comme un moyen privilégié de libérer la descendance de la charge morale et financière des obsèques. On mesure ici à quel point ce déplacement – d'une organisation portée par la famille à une gestion individuelle de ses propres obsèques – transporte cette tendance à la subjectivation de la mort.

- Nous faisons l'hypothèse (mais elle est à ce jour insuffisamment étayée par nos données) que la montée exponentielle de la crémation<sup>2</sup> au cours des 30 dernières années n'est pas plus totalement étrangère à ce mouvement de la personne « sujet de ses obsèques » : en France, le mode de sépulture dominant qu'est l'inhumation (99% jusqu'aux années 80, on le rappelle, encore 75% aujourd'hui) est aussi étroitement associé à une **publicisation** des obsèques et des sépultures (j'entends pas la une empreinte forte de l'idée d'espace public et de citoyenneté). Le cimetière est et restera un espace public dans sa gestion : les velléités des entreprises pour développer des cimetières privés ont toujours été rejetées par les pouvoirs publics. Le cimetière en France reste un lieu de commémoration à la fois familiale et collective (cf/ photo la Toussaint). Il en va tout autrement concernant la destination des cendres : dans les ¾ des crémations (71 à 15%), l'urne échoit à la famille, seuls 5 à 7% des familles font le choix d'un dépôt au columbarium (cimetière public) ou au jardin d'urne (21-2% les dispersent). Les problèmes liés à cette appropriation privée des cendres – sans aucun soubassement culturel et traditionnel – sont nombreux (désarroi, conflits familiaux). Ils suscitent d'ailleurs aujourd'hui une réflexion du législateur qui envisage une publicisation des cendres (traçabilité, dépôt dans des espaces publics).

Ce mouvement de subjectivation et d'intimité des obsèques conduit simultanément à des tendances contradictoires du marché avec lesquelles composent les pompes funèbres :

---

<sup>2</sup> Le taux de crémation passe de 0,9% en 1980 à 20% en 2002, 25% aujourd'hui.

- d'un côté, on l'a vu, les pompes funèbres cherchent aujourd'hui à s'établir comme un acteur à part entière de la gestion des « biens symboliques », c'est-à-dire du traitement social de la mort par l'accompagnement de l'hommage (présentation, cérémonial), suppléant ici à la défaillance des acteurs religieux. Ce faisant, cette offre participe d'une nouvelle économie des biens et services funéraires autour du « beau défunt » et de la « bonne mort » : beauté du cercueil et de l'habillement, frais d'hôtellerie et de recueillement (salons privés), esthétique du corps (soins), personnalisation. L'esthétique du mort et de la mort constitue l'un des principaux lieux de génération de valeurs économique. La subjectivation des obsèques s'articule – de façon paradoxale – à un processus de standardisation du processus de traitement des défunts, avec la centralisation des opérations au sein de la chambre funéraire (soins, salon, salle omniculte) et avec l'hommage individualisé à partir d'un catalogue standardisé de textes et poèmes civils<sup>3</sup> ainsi que de « petits gestes » symboliques.

- d'un autre côté, l'entrée en scène de plus en plus prégnante du sujet dans la gestion de ses propres obsèques véhicule au contraire une simplification extrême du rituel : le consommateur ex-mortem se détourne radicalement du cérémonial de présentation et d'hommage, fait valoir une attitude consumériste dans l'achat d'obsèques, privilégie la sobriété des accessoires etc.

Cette opposition pourrait conduire à une bipolarisation des obsèques, avec d'un côté un cérémonial de présentation et d'hommage qui constitue le pivot symbolique des funérailles (et le pivot économique de l'industrie funéraire) ; de l'autre, des funérailles sobres et peu coûteuses, probablement plus souvent associées à la crémation. On retrouve d'ailleurs cette dualisation du marché aux EU où cette opposition renvoie à une segmentation de l'offre, opposant les entreprises de pompes funèbres au mouvement consumériste des Memorial Societies.

## Conclusion

Je terminerai cette intervention par quelques éléments de synthèse :

- En premier lieu, en suivant les pompes funèbres dans la transformation de leur activité, de leur métier, de leur « professionnalité » en même temps que de leur marché, on découvre comment leur évolution accompagne, voire infléchit et construit une transformation importante de l'anthropologie de la mort dans nos sociétés contemporaines : les rites de transition et de détachement se sont considérablement transformés. Les pompes funèbres étaient davantage porteurs (et auteurs) d'une expression théâtrale de la sacralité, accompagnant l'expression publique de l'hommage et des honneurs par le faste et l'apparat. Le texte rituel qu'ils produisent aujourd'hui est davantage centré sur la personne « sujet » de sa propre mort, sur l'esthétique de l'intimité, sur l'expression de l'authenticité de l'émotion et du lien au défunt.

- en second lieu, on a mesuré à quel point la libéralisation ne se traduit pas automatiquement par une radicale « banalisation marchande », exposant le secteur à une sorte « macdonalisation » de l'offre ou à des logiques de concentration avec la domination des grands acteurs économiques. Jusqu'à présent, la résistance du tissu traditionnel des PME, voire même son renforcement, témoigne de la centralité du lien personnel et de l'affiliation à la communauté locale qui justifie son élection par les consommateurs. Ceci étant, à l'entrée du troisième millénaire, un certain nombre de facteurs pourraient soutenir une logique de banalisation et d'uniformisation beaucoup plus marquée : la montée en puissance du marché

---

<sup>3</sup> Largement diffusés par internet sur les sites spécialisés des pompes funèbres ou associations de soutien au deuil.

de la prévoyance constitue ainsi l'un des principaux vecteurs de standardisation de l'offre d'une part, de construction de positions monopolistiques d'autre part.

## 1.2.J. 「葬儀社と仏教との関わり」 藤井正雄（大正大学名誉教授）

次の3点—①葬儀の意味・機能、②葬儀の展開と仏教、③葬儀業者と仏教との関わり—に絞って話をしてみたいと思う。

### 葬儀の意味・機能

はじめに、人は「なぜ葬儀を営むのか」について考えてみることにしたい。現在葬儀の痕跡を留める世界最古の遺跡といえば、イラク北部の山麓地帯で1950年代に発見されたシャニダールという遺跡である。その遺跡は、旧石器時代から中石器時代にかけての、およそ今から五万年ほど前の洞窟遺跡で、その洞窟の中に遺体を葬った跡があり、そして、おそらく辺りの野原で摘んだ花束を一つ一つ供えたと見られる形跡も残されていたことが現在の科学的手法によって明らかになっている。この事実からしても、人は既に五万年前から、一方では、死体遺棄を慣例とする地域など、地域ごとに異なりを見せるが、この地域では遺体を丁寧に扱っていたことがわかる。

では、なぜ葬儀を営んだのが問題となる。第一に心理的な理由であるが、人間が肉親の死に遭遇した場合に、まず哀惜の念に駆られる。「なぜ死んでしまったのか」という思いで遺体にとりすがって泣き叫ぶ。しかし、返事がない。遺体は無常にも時間が経つにつれて死斑が出るなど異臭を放ちながら、その肉体は滅びていく。これに対して、遺体がたとえ肉親のものであろうと、嫌な気持ちに包まれるのである。このように、“哀惜の念”と“嫌悪感”という二つの相矛盾する感情に遺族たちは包まれる。昔は死霊を恐れるあまり、嫌悪感というより恐怖感そのもので、そのような、相反する矛盾した感情をいかに中和するかが、心理学的にみて葬儀を営む理由ということになる。

普通、斎場には線香がもうもうと焚かれる。斎場が自宅である場合には、日常の空間が非日常の空間と化し、さらに白黒の鯨幕が張られると、一層非日常性の強い空間が構築されることになる。葬儀を行うことによって、一時的に出現した非日常的な空間を日常生活の場に戻していくか、というのが葬儀を営む意味となる。この様に、葬儀は心理的には二つの相反するアンビヴァレントな感情を中和することにあると言えるのである。

では、社会的にみた場合には、もともと葬儀は公の一つの行事であったといえる。「村八分」と言う言葉の示すように、掟をやぶった場合にはその者を差別して、口も利いてはならないという厳しいものであったが、二分だけは残されていた。その二分というのは火事と葬式であった。つまり、日常的には付き合いはしないが、火事と葬式に限っては例外とする、というのが村八分である。これを裏返してみると、葬儀というものは村の公の行事だったと言うことになるわけである。例えば一つの葬儀が行われる場合、故人がどの程度村のために尽くした人だったかが問題になり、功績のあった人には、全村を挙げて葬儀に参加し、あるいは村を東と西に分けて、いづれかに決めるとか、大した仕事をしていない人の場合には、組（くみ）の近隣組織だけでいいとする、といった取り決めが各地域社会で出来上がっていたのであった。これが、少なくとも日本の戦前における葬祭のもつ意味と機能とであったといえる。

### 儀の展開と仏教

葬儀というならばコミュニティそのものであったといえる。ところが、コミュニティそのものが崩壊してくると、その間隙を縫って登場してくるのが葬儀屋である。江戸時代には早桶（はやおけ）といわれたように、葬儀はかつては公の村落共同体の行事だったことから、座棺は死者が出ると、その都度村人たちの手で作られていたのを、「早桶」（はやおけ）といって、桶作りが専門の業者が引き受けることになっていく。そして、棺桶を作ったうえ、これを乗せて運ぶために喪輿（もこし）というものが作られていく。「早桶」とか、「早籠」（はやかご）という屋号を持った葬儀屋が現れるのは江戸時代の後半になってからのことである。

このようにして、江戸時代後期に出現した早桶、早籠の業者は、いわゆる装具屋であり、江戸、大阪などの大都市に限られていた。葬具御用達として始まった葬儀屋は、コミュニティの崩壊が進むにつれて、やがて地方にも広がっていったのである。山形市での例を取り上げてみると、葬儀の料理は精進料理と決まっているため、八百屋の世話にならざるを得ない。このために通い帳をつくって葬儀終了後、清算をしたのが機縁になって、八百屋に葬具を置いてもらうようになり、これが専門化して、葬儀屋が生まれていくという経過をたどっていく。今でもある食品店には葬具や祭壇が置かれているのも、そんな歴史的経緯をたどっているのである。

また、熊本の場合には乾物屋、岩手の場合には造化屋が中心になって葬儀屋が誕生しているケースもある。このように、葬儀屋の展開はまちまちであるが、一般の民衆は、死者が仏弟子となって十万億土のはるか彼方にある西方極楽浄土に旅立つということから、手甲、脚半に身をかためた巡礼姿にして、六文銭を三途の川の渡し賃として棺にしるばせるなどして送り出したのであった。民俗のレベルでいう、「喪」の始まりは、すなわち「死」の確認の時であるといえる。喪が始まるまでは香典は受け付けられないし、線香も点じない地方も今なお多くみられる。喪の始まりを死の知らせをする時としたり、枕直しの後としたりするなどバリエーションが見られるが、喪の始まる前に旅に出るなど止むを得ない事情がある場合、香典と書かずに「病氣御見舞い」「御見舞い」として喪家に差し出す習俗も残されている。また、現代は病院死が多くなったにもかかわらず、ほとんどの

場合遺体はいったん自宅に戻るが、布団に寝かせられる。布団に寝かせることは生きている人として遇するのであるが、顔を白布で被うことは死者として遇していることになる。白布で被う行為は、伝統芸能における黒子と同じであり、「見えない存在」であることを意味する中国伝来のサインである。ここに行為としては矛盾する。いうならば、生と死の境界状態にあることを示しているのである。だからこそ、喪の習俗が生まれたのであり、忌中、忌明けから弔い上げの習俗につながっていくのである。

こうした時代の流れに伴う変化によって、葬儀の果たす機能は変わっていくが、葬儀が社会的にどのような意味をもっているのかとなると、結婚式と同様に、社会的承認の場を葬儀が担っている、と言うことになる。例えば、一人のワンマン社長がなくなったとすると会社そのものが崩壊の危機に襲われることになる。しかし、誰が喪主に、あるいは葬儀委員長になるか、誰が一番先に焼香するかで弔問者は無言のうちに後継者を知ることになるのである。かつては男の子が生まれると、位牌持ちができたといって喜んだといわれているが、現在では、「家」意識や後継者と言う意識が後退して、情緒的な側面が強くなって、長男よりも長年連れ添った未亡人が喪主になるケースが増えてくるといった経過を辿ることになる。

このように、社長の葬儀を行うことにより後継者も社会的に承認してもらおう場が葬儀式なのであって、いうならば、葬儀は集団の崩壊を防ぐ防御機能を備えているといえる。したがって、葬儀は不要という遺言をして亡くなったとすると、葬儀の、心理的、社会的な機能を無視したやり方になり、故人が生前に深く交際していた人、世話になったと恩義を感じている人などは、亡くなったことを知ったら弔問に訪れたいと考えるのが人情というものである。もしも葬儀をしなかったら、そういう弔問者がいつまでも続く事にもなりかねず、遺族はかえって煩わしくなるはずである。そういった意味からも葬儀は一つの区切りであるといえるのである。

日本文化における葬送習俗、とりわけ祖先崇拜に根ざす仏教と民間習俗との相互作用からなる複合的産物である、とあってよい。このことは葬儀式の執行と葬送習俗との関係が相互補完の関係、いうならば葬儀式が葬送習俗に仏教的意味づけを与え、また葬儀式は葬送習俗によって支えられていることをあらわしている。

例えば1968年ロンドンで刊行されたJ.M.W.シルヴァーの『幕末日本風俗図録』に登場する日本人絵師によって描かれた通夜にいたる様子を見ると、おそらく湯灌が済んだところと思われるが、裏返した盥を仏の椅子代わりにして禪姿の裸の3人の男が亡者の剃髪を試みている図と、すっかり丸坊主になった亡者に経帷子を着せて納棺している図が描かれている（『幕末日本風俗図録』（*Sketches of Japanese Manners and Customs*））第6章を読み解く（荒俣宏・責任編集『かぎりなく死に近い生』Woder X Series 2所収、角川書店、11-12項参照。なお、絵解きは藤井による）。この当時、男でも女でも亡くなれば仏弟子になる証として髪を綺麗に剃るのが習わしであったと思われる。まさに「没後作僧」をイメージに訴えたものであったと思われる。

亡くなれば皆髪をきれいに剃るのが習わしであったことは、昭和8年（1933）に『旅と伝説』全国各地の葬礼が特集されている（第6年7月号（誕生と葬礼号）、通巻67号「各地の葬礼」32-228項）。たとえば、新潟県中魚沼郡では、「既に親戚が来り集まれば、死者の近親皆裸体となって、屍体に集り先づ髪を剃り、体を洗ひ、または拭き取りて清め、経帷子を着せ、棺に納め、紙にて作った頭陀袋に、髪の手、かさ（椀の蓋）六道銭等を入れて首に懸け、手に数珠を掛け、棺の蓋をなし、台に載せて、座敷に据え、先に枕頭に供へし机を、棺の前に移す。」と記述されており、J.M.W.シルヴァーの記述とほぼ一致する。神奈川県津久井地方では、「昔は死者の頭髪は、男女共奇麗に剃ってしまったが、今は剃るものはない。」といい、滋賀県高島郡では「納棺してから髪をそります。――お剃刀を受けてないものは此時か葬式の朝早く坊さんに剃髪式を行ってもらいます。剃髪式と云ふのは何か御経のようなものを誦しながら二三度剃刀で剃る真似をします。」という記述がある。

以上の記述からすると、この頃になっても剃刀を当てて実際に剃ってしまうところ、止めてしまったところとまちまちであることが分かる。と同時に、剃刀をあてて剃る真似をする現在の剃髪式への推移、言うならば習俗の衰退を伺い知る事ができるのである。このことは葬儀の形骸化を招く要因でもあるのである。

葬儀式や葬送習俗は死のプロセスに対応する形で構築されてきたとあってよい。死は、「往生」と言われるように、成仏ないし浄土に生まれるまでの大事なプロセスのひとつであったのである。「枕経は静かに、早口で経を読むように」と口伝として各地に伝えられていることは、かつては亡僧の死に臨んで静かに、しかも早口で経を読み、宗義の極意を受けたことが窺われる。このことこそが葬儀の原点であり、後の在家葬法となって展開されたのではないかと思われる。仏式による葬儀一般の儀礼が臨終行儀に由来することは明らかであるが、その儀礼構造は真宗を除いて、先ず授戒会でもって亡者に戒名を与えて仏弟子にし、経文を聞かせて当該宗派のよってたつ教義を伝え、次いで導師の引導作法によって浄土を立てない禅宗を除くと、仏弟子を浄土に送るのが特徴であることから、葬儀の原点が平安期の恵信僧都源信に遡る臨終行儀にあり、その目的は宗義の極意をまさに亡くならんとする者に伝える事であったことが窺われる。いうならば儀礼上仏に対する処遇が賓客として扱われるのと同時に、死者は生きているものとして扱われたのである。と同時に死者の顔を白布で覆う事をもみと死者をこの世とあの世の境界にいるものとみなしたと見ることが出来る。かつては男でも女でも亡くなれば仏弟子になる証として髪をきれいに剃るのが習わしであったし、剃刀をあてて実際に剃ってしまうところ、止めてしまったところとまちまちであることを、述べた。

仏教が日本に定着するには仏教が在地の民俗宗教と接触するなかで、仏教が民族宗教のなかに吸収されていく、いわゆる「仏教の民俗化」と、仏教が民族宗教を意味づけて取り込むという、いわゆる「民俗の仏教化」の両作用の結果の習合産物として、葬儀構造が構築されたといえるのである。

なかでも現代人の懐く死の概念を多様化せしめたのは、死生観の変化である。この死生観が宗派仏教とどう関わり、また、死生観をどのレベルでとらえるかが問題解明の鍵となる。死の概念が多様化したとはいえ

、死生観は大きく分けて科学信仰の展開による「直線的死生観」とこれまでの伝統的な死生観である「循環的死生観」に2分することができ、しかも前者が後者を圧迫していることにその特徴をみいだすことができる。

その結果葬儀には、円滑的・循環的な死生観が反映されたが故に、現代人の多くが持つ直線的死生観と衝突したのであり、葬儀の形骸化に対してその本質に照らし合わせたときどのような変革が試されていくかが今後問われる問題である。

現代仏教はしばしば葬式仏教と揶揄されていることは事実である。問題になっているのは長い歴史的経過の中に形成された「死の文化装置」が儀礼化し、形式化し、習俗化して、現代的意味を失ってしまったところにある。臓器移植で明らかになったように、人生の締めくくりに当たってもはや「死の尊厳」を保てなくなったと嘆く人は多いと聞く。確かに、この世に怨恨を残して死んでいった者、自殺した者といった、いわゆる異常死者の死は、これまでの「善因善果」「悪因悪果」の思考に引きずられて、寺側は、「浮かばれない死者」を何らかの方法で極楽に送り、「成仏した死者」に変える努力をしてきたといえる。追善供養をしきりに薦めた事に無関係ではない。

しかも、一般人側もこれでよしとしてきた観は否めない。葬儀を無事済ませ、立派な墓に納めれば良かったのである。いうならば、「文化装置」を濾過さえすればよかったのである。そうすれば、世間に顔向けが良く「良くやった」とほめられよう。

しかし、葬祭は、社会変動と連関して変化し続けていることと無関係ではない。変化が起こるのは、昭和35年を境にしてで、この頃になると、これまでの葬儀御用達というハード面だけを扱っていたものから、さらに葬儀のセレモニー全てを引き受けるソフト面をも含めた葬儀屋が出現して、葬式総合請負業への転換が行われていくことになる。いわゆる葬儀のゼネコン化の現象で、「葬儀屋から葬儀社へ、さらに葬式総合請負業の転換」ということが出来る。

その後、野辺の送りの衰退は祭壇文化の構築を推し進め、自宅葬から葬祭場葬へ推移、IT（情報革命）・インターネット活用・葬祭マーケットの拡大に繋がり、さらに、新たな商品が登場、寺離れは進む一方で、宗教離れとはならないという非宗教化現象となったが、祖先崇拝の習俗は変わらないとする意見が多い。

しかし、一人暮らし世帯の増大は、葬儀費用の支払い方法を定める生前予約サービスの登場となった。葬儀の執行に自分の意思を反映させたいとする人々が増え、散骨、宇宙葬、樹木葬、葬儀を営まない火葬式、以上は何らかの宗教的関与があったが、火葬だけの死体処理だけで済ます「直葬」、果ては遺体を火葬場に運んで骨灰の処理を火葬場にゆだねてしまうといった形態が出現、選択幅が一举に広がったのであった。

一方、葬具ご用達から始まった葬儀屋が葬儀社になり、さらに葬場の演出・運営まで一切を扱う葬儀総合請負業者にと変わり、平均寿命の伸びが定年後の顧客の分散化に繋がることを考慮して、顧客の獲得維持のためにも全国ネットワーク化を試み、大規模な葬儀社がグループを結成、個々の葬儀社を傘下葬儀社へと変貌させて全国ネットワーク化に成功を取めているのが実態である。

## 葬儀業者と仏教との関わり

葬儀業者の連合会としては、全葬連と全互連とがある。全葬連（全日本葬祭業組合連合）は、昭和31年（1956）11月になり、同50年4月（1975）「中小企業等協同組合法」に基づいて通商産業大臣（現在の経済産業大臣）認可の連合会として発足した、古くからあった葬儀屋さんの連合体である。これに対して、全互連は戦後葬祭業に加わった新しい葬儀屋グループの連合体で、昭和28年（1953）冠婚葬祭互助会として出発したが、全葬連のように単一の連合会ではなく、それぞれの歴史を反映して別々の連合体で構成されている。両組織が共通の利害関心から一堂に会するのは、国家資格の導入で平成3年労働省の認可が得られた「葬祭デレクター」制度であった。

ところが、互助会がはじめた婚礼と葬祭の人生の2大イベントに備えての積立金が顧客の獲得に繋がったことにヒントを得て、入会金1万円で会員を募り、会員には葬儀執行時に基本葬儀料の1割を弔慰金として遺族に給付するというif共済会を組織したのは同年であった。全葬連と全互連とは共通の利害関心と敵対心とが相互に織り成して進んでいくものとみていいであろう。葬儀に全農協が加わると、競合は激しさを増していった。なお、西日本なかでも関西では大坂葬祭、公益社といった少数の企業体がシェアを分かち合い、東日本とくに首都圏では群雄割拠の状況であるという葬儀界の特徴はそのままである。

その一方で全葬連は葬儀の顧客、いうならば消費者とのトラブルを避けて、消費者が安心して葬祭サービスを受けられる環境を整備し、消費者の信頼の確保と葬祭業界の健全な育成・発展に寄与するため「全葬連葬祭サービスガイドライン」を定めている。

一方、全日仏（全日本仏教会）の結成は昭和29年（1954）6月で、既成仏教教団を包括する機関として始まった。傘下教団は各宗派である。現代葬儀の90%以上がいわゆる仏式で挙行されているなかで、1960年代以降、欧米とくにアメリカの葬儀界の変容がそのまま日本を席卷したために、日本の葬儀界はその状況に何らかの対応を迫られたといっても過言ではなかろう。従来営まれて来た葬儀文化とそれを貫く仏教文化の本質を見極める、と共に営まれる葬儀に葬祭業者と寺院住職の相互理解と協力が不可欠であるとの認識が一致して、全葬連と全日仏の代表が一堂に会して話し合いを持ったのは平成17年（2005）6月15日のことであった。以後、継続して話し合いが持たれたのはいうまでもない。

死そのものの実相を明かす教義体系を確立し、新たな葬儀形式の樹立することにはしか道は残されていない。

社会の変動に連動して目まぐるしく変わる葬儀界の動向に仏教各宗派は煩わされてはならない。今後ますます価値観・形態の多様化が進行し、選択肢の多岐化しようとしている今後の世相の展開にどのように対応して行くのかは大問題である。かつて差別問題、戒名問題が社会問題と化した際、仏教界のその対応は後手に回ってしまったことは記憶に新しい。現代仏教が葬式仏教と揶揄される事実は裏返せば葬祭こそが現代の仏教界を支えているものであり、その対応は慎重でなければならないことは言うまでもない。

## 1.2.F. « Les entreprises de pompes funèbres et le bouddhisme »

**Masao Fuji, professeur émérite à l'Université Taisho,  
moine bouddhiste**

Mon exposé comporte 3 grandes parties. Je souhaiterai d'abord m'interroger sur le sens des funérailles, puis analyser l'évolution des funérailles en rapport avec le bouddhisme avant de m'intéresser de plus près au rapport entre les entreprises de pompes funèbres et le bouddhisme.

Les vestiges les plus anciens témoignant de rites funéraires se trouvent au nord de l'Irak. Le site de Chandra a été découvert dans les années 50. Il se présente sous la forme de grottes qui datent de plus de 50 mille ans. Les dépouilles des morts y étaient déposées, ornées de fleurs souvent cueillies dans la campagne environnante.

Aux Philippines, on trouve des exemples similaires de lieux très anciens où se déposait des défunts. Dans le cas cité plus haut de l'Irak, on inhumait les morts. Selon les régions, on se débarrasse des corps ou l'on organise des funérailles. Pourquoi ces funérailles ? Il y a d'abord un aspect psychologique : la famille du défunt s'accroche à la dépouille, pleure, regrettant le défunt. Un sentiment de peur et de répugnance naît face au silence du corps aimé et à la décomposition du cadavre. La famille, confrontée à cette impureté, est tourmentée par un sentiment contradictoire, une sorte d'ambivalence entre le regret, le chagrin engendré par la perte, mêlé d'un sentiment de dégoût. Grâce aux funérailles, la possibilité est donnée de faire le tri dans ces sentiments, de retrouver un stade psychologique plus apaisé.

Dans les lieux où les dépouilles sont déposées, de l'encens est consumé. Au Japon, l'endroit où a été déposé le corps n'est plus un espace appartenant à la sphère du quotidien, même si le mort est chez lui. Les funérailles permettent de redonner à cet espace sa dimension quotidienne.

D'un point de vue social, les funérailles étaient autrefois un rite public. L'expression japonaise pour signifier la mise en quarantaine utilise l'expression de « huit dixième des activités ». Car deux d'entre elles, incompressibles, sont maintenues : les funérailles et la lutte contre les incendies.

Ces deux exceptions aux mesures de quarantaine trouvent leurs motivations dans les cas suivants : en cas d'incendie nocturne, où l'on se retrouve brutalement sans plus rien, dehors, au péril de sa vie, en particulier dans les régions froides. On a donc besoin d'assistance.

Par ailleurs, lorsqu'une vieille femme perd son mari, elle ne peut transporter seule la dépouille. Là encore la collectivité sera sollicitée. Donc, même en cas de mise en quarantaine, la solidarité du groupe, de la collectivité, reste nécessaire.

Lors de l'organisation des funérailles, on prend en compte le rôle du défunt au sein de la communauté. Si cette personne a apporté beaucoup à la collectivité dans laquelle elle a habité, tout le village se mobilisera pour être présent aux funérailles. Si en revanche cette personne a été peu impliquée dans la vie locale, ce sont seulement les voisins immédiats qui feront partie de l'organisation et qui assisteront aux funérailles. Il y a donc une dimension collective dans les funérailles telles qu'on les envisage de façon traditionnelle au Japon. Ainsi, on peut dire que les funérailles représentent la communauté elle-même. Or, lorsque la communauté s'effondre, les rôles préalablement joués par cette communauté seront repris par les entreprises funéraires.

A l'époque d'Edo, il existait déjà des entreprises appelées « entreprises de *Hayaoke* », qui s'occupaient de fournir un cercueil dans les plus brefs délais. Un cercueil, ou plutôt un

réceptacle dans lequel le corps du défunt était installé. Autrefois, les villageois utilisaient le bambou pour la fabrication de ce réceptacle. Puis les entreprises de *Hayakago* ont fourni du matériel d'urgence.

Dans la ville de Yamagata, c'est le marchand local de légumes qui disposait du matériel funéraire. Des plats végétariens étant consommés lors des funérailles, son aide était requise à la fois pour la cuisine, mais aussi pour la fourniture d'articles funéraires.

Au sud du Japon, à Kumamoto, les marchands de produits séchés, d'algues ou de poissons fournissaient les articles nécessaires aux funérailles, alors que dans d'autres régions c'était le marchand de fleurs artificielles. Les coutumes varient régionalement, il n'existe pas d'unité nationale.

Le corps est ensuite acheminé par le cortège. Le défunt, perçu comme un passeur, est muni de la somme d'argent nécessaire au franchissement de la rivière de l'enfer, *Sanzunokawa*.

Moi-même je suis moine. A la mort de mon père, je me suis rendu au temple bouddhique. Les funérailles n'ayant pas encore débuté, on m'a remis une enveloppe contenant de l'argent et sur laquelle était inscrite *Omimai*, soit ce que l'on donne lors d'une visite à une personne souffrante. Je me suis alors demandé quand débutait le deuil à Kyoto, au sanctuaire de *Shimokamo*. J'ai pu constater que le commencement du deuil variait selon les régions.

Au moment de la veille funéraire, on couche le défunt, et on le traite encore comme s'il était vivant. On l'installe sur des un futon. Son visage est recouvert d'un mouchoir blanc. Le visage du défunt doit être dissimulé. Cette pratique se retrouve également en Chine pour rendre, en quelque sorte, le visage du défunt invisible. On le couche comme s'il était encore vivant, mais on cache son visage avec un mouchoir blanc pour montrer que le défunt est à la démarcation du monde des morts et de celui des vivants.

Les pratiques ont évolué au fil du temps, le rôle des funérailles a changé. Quelle est cette fonction ? Comme pour le mariage, il s'agit de la validation sociale d'une situation représentant la famille (en deuil). La fonction occupée dans la cérémonie du deuil indique la place au sein de la famille. A titre d'exemple, on reconnaît les héritiers parce que le fils aîné est chargé d'allumer le bâton d'encens. On se réjouissait donc d'avoir un fils, parce qu'enfin quelqu'un pouvait tenir les tablettes funéraires.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé. L'espérance de vie s'est beaucoup prolongée. Les femmes, notamment, ont une espérance de vie plus longue. Ce sont donc les épouses et les veuves qui représentent désormais la famille du défunt. Cela semble normal puisque l'épouse était la plus proche du mort, et pouvait en conséquence tenir les tablettes funéraires. Elire la veuve comme représentant de la famille du défunt met néanmoins fin au prolongement sociétal de la famille, rôle premier des célébrations funéraires. Celles-ci s'orientent désormais vers le domaine de l'émotion, de l'affectif. Ainsi, les funérailles ne relèvent plus de la société, mais du domaine affectif.

Revenons-en à la question du sens des funérailles. L'abstention de funérailles mécontente les proches, attachés à la volonté de brûler un bâton d'encens. Sans funérailles organisées, les personnes arrivent irrégulièrement, de façon désordonnée et cela dure très longtemps. Il y a donc « reproduction naturelle » du rite, qui permet de couper, d'« en finir », avec les affaires du défunt.

Aujourd'hui on ne rase plus les morts. Autrefois, la coutume voulait que l'on rase les cheveux du défunt.

Dans les '*Sketches of Japanese Manners and Customs*'; ouvrage publié à Londres un an avant la restauration de Meiji (donc en 1867), un peintre japonais a représenté les rites funéraires. L'ouvrage est signé de Silver. Celui-ci a assisté à des funérailles, lors de sa venue au Japon, dans les dernières années du shogunat. Si j'évoque la tonsure, c'est parce que Silver

a demandé à un peintre japonais de représenter ces scènes durant lesquelles on rase les cheveux du défunt.



Kunio Yanagida, maître d'école en 1933, a fait des recherches à l'échelle nationale sur le sujet. Il a publié un ouvrage intitulé « Rites de naissance et de mort » qui rend compte de la multiplicité des pratiques régionales.

A Niigata, dans le canton de Nakaonuma, les proches du défunt se rassemblent, se déshabillent et rasent les cheveux du mort. Ils le lavent, puis mettent des cheveux et des pièces de monnaie nécessaires au passage de la rivière de l'enfer dans un petit sac accroché autour du cou. Il porte également un chapelet à la main.

A Itsuzu, dans le département de Kanagawa, on rasait indifféremment la tête des morts quelque soit leur sexe. Dans le canton de Takashima, à Shiga, on rasait les morts après les avoir déposés dans le cercueil. Si les personnes n'étaient pas rasées on demandait au bonze de le faire. Une cérémonie était organisée à cet effet, durant laquelle le moine mimait le rasage en récitant des sùtras. De nos jours, le moine arrive le matin, demande un rasoir qu'il pose sur la tête du défunt, tout en récitant des sùtras.

On peut s'interroger sur les raisons qui poussaient à raser les cheveux des défunts, hommes ou femmes. Aujourd'hui, ce rite est purement formel. En 1933, un tournant s'est opéré dans ces pratiques, comme le montre l'ouvrage de Kunio Yanagida. A partir de 1935, on apporte le rasoir de façon symbolique sans véritablement raser la tête du défunt.

Ainsi, les funérailles sont issues des pratiques locales. Dans certaines sectes, on prône la récitation rapide de prières au chevet du défunt pour lui faciliter l'accès au ciel. Il y a quelques années, alors que j'enseignais encore à l'université, on m'a fait remarquer que je parlais trop vite. Pourquoi est-ce que ces prières sont-elles récitées si rapidement au chevet des défunts ?

Comme je l'ai précédemment évoqué, on traite les morts comme s'ils étaient encore en vie. D'ailleurs, la veillée funèbre est une véritable fête. Les jeunes, filles ou garçons, boivent ensemble alors que leur père vient de trépasser. Prétendre que ces jeunes gens ont tort est une erreur, car comme vient de le rappeler à l'instant Mme Trompette, au Japon, la crémation est désormais la règle. Dès le lendemain, le corps sera incinéré. La dépouille est donc traitée comme si le défunt était encore en vie. On l'invite au dernier festin. On mange des sashimi,

comme le montre certaines gravures de l'ouvrage de Silver qui représentent des poissons encore ornés de leur tête.

Le mort est couché, le visage recouvert d'une étoffe blanche, symbole de la démarcation de la vie et de la mort. Les prières sont répétées très rapidement afin que le défunt soit informé des rites à suivre avant qu'il ne disparaisse véritablement. Le bonze est chargé de le guider vers l'au-delà. Ces pratiques datent de l'époque *Heian*, respectant le texte du bonze Genji qui prônent l'accompagnement du défunt vers le paradis par les prières.

Aujourd'hui, l'accent est principalement mis sur la cérémonie de la séparation. La signification des pratiques a été modifiée. Ce qui importait autrefois était l'accompagnement du défunt vers l'au-delà afin qu'il puisse accéder à l'état de Bouddha au plus vite. Durant la cérémonie actuelle de la séparation (*kokubetsu shiki*, on fait des discours sur les réalisations marquantes du défunt au cours de sa vie. Pour ma part, je ne partage pas la position des pompes funèbres qui soutient cette cérémonie de la séparation. Il semblerait que nous ayons perdu le sens-même de ce que sont les funérailles.

Un échange s'opère entre les rites du bouddhisme, transformés par les coutumes locales, celles-ci étant à leur tour imprégnées par le bouddhisme. La vision de la mort et de la vie qu'ont aujourd'hui les Japonais peut être résumée en 2 points :

La vie est un espace de temps qui dure de la naissance à la mort. Le bouddhisme considère cet espace-temps vie/mort comme cyclique. Les gens d'autrefois regardaient l'état de l'anus pour confirmer la mort d'un individu. De même, l'enfant naît souillé. Il voit le jour souillé par les excréments de sa mère. On les lave l'un et l'autre. Il s'agit donc d'un cycle de la mort à la vie. La vision occidentale de l'espace-temps vie/mort est, quant à elle, linéaire.

Très souvent, la religion bouddhiste est raillée car certains la voient principalement vouée aux rites funéraires. Quelque trente milles personnes se suicident chaque année au Japon. Cette tendance s'accroît depuis dix ans. Les pouvoirs publics ont pris des mesures pour lutter contre ce fléau. Les personnes disparues de mort naturelle et celles ayant mis fin volontairement à leurs jours ont droit au même traitement. On ne distingue pas, lors de la veillée funèbre, les morts naturelles des morts de suicide. Le bouddhisme met néanmoins l'accent sur les rites ultérieurs, permettant au défunt de retourner dans un cycle normal de mort et de renaissance.

La logique entre l'occident et le Japon diffère donc totalement.

Lors de cours donnés aux étudiants, on compare souvent le travail du moine à celui d'un scientifique. Mais cela est en partie faux. Les nombreux aspects subjectifs viennent s'intégrer à un ensemble plus structuré, plus scientifique.

L'approche bouddhiste conçoit néanmoins une distinction entre « bonne » et « mauvaise » mort. On tente de « rattraper » les « mauvaises » morts par le biais de rites corporatifs. Ce dispositif culturel est bien connu. On organise des funérailles dignes de ce nom, on installe le défunt dans un cercueil de bonne qualité, et personne ne critique ni le mort, ni sa famille. Le respect de ce statu quo collectif préserve la dignité du mort.

De nombreuses personnes regrettent la disparition de cette coutume. Les mauvaises réactions se multiplient face aux morts de suicides, entraînant à leur tour de mauvais résultats. Si les actes sont bons, les résultats seront bons, c'est la raison pour laquelle il faut aider les morts. Certains rites de commémoration jouent le rôle de rites de compensation. Ils sont proposés par les temples et permettent aux morts, même suicidés, d'atteindre l'état de bouddha. Le bouddhisme permet aux individus de pouvoir se rattraper.

Auparavant, à Tôkyô, les funérailles avaient lieu la nuit. On allumait lampions et lanternes près de l'autel orné de la tête d'un dragon. Déjà, les pompes funèbres accaparaient les personnes endeuillées, pour finalement devenir de véritables bâtisseurs s'occupant de la totalité du rite funéraire. Les prestations proposées sont intégrales et complètes. Une seule de ces entreprises de pompes funèbres accepte de travailler avec les anciens instruments rituels.

On observe une compétition entre trois acteurs : la Fédération des associations des pompes funèbres, cette association, ancienne, remonte à l'époque d'Edo ; vient ensuite l'Association d'organisation d'entre-aide créée après la guerre, en 1957. C'est une mutuelle de prévoyance (vous payez pour pouvoir financer deux grands éléments de la vie, le mariage et les funérailles). Enfin la fédération des pompes funèbres, chargée de produire des directives concernant les services funéraires. Les pompes funèbres traditionnelles se sont associées à cette fédération et organisent parfois des réunions communes. Elles ont créé un statut de « funeral director ». J'ai moi-même adhéré à cette organisation.

Quel intérêt a-t-on à entrer dans une telle organisation ? L'adhésion à la mutuelle de prévoyance s'élève à environ 10 000 yens. Le fait de payer une somme pour adhérer rassure quant à la prise en charge des funérailles. L'organisation concurrente, la fédération des pompes funèbres, a, elle aussi, créé un programme de prévoyance appelé *Mutuelle if*. Des indemnités équivalant à environ 1/10ème du budget nécessaire aux funérailles sont versées en échange du paiement d'une somme régulière à la mutuelle. Les deux organisations se sont associées pour créer un statut de « funeral director. » Le ministère de la santé et du travail sont intervenus, et l'ancien ministère de la santé a mis en place un examen. Désormais, il existe donc un examen pour acquérir cette qualification.

Je conclurai ma présentation en vous parlant des consommateurs. Selon la directive, le consommateur est libre de choisir l'association bouddhiste qui lui convient. L'association nationale du bouddhisme fait partie d'une fédération de religions. Elle a récemment organisé un symposium auquel j'ai moi-même participé. Le dialogue a été instauré entre cette association nationale du bouddhisme et les fédérations des entreprises de pompes funèbres à partir de 2005. Le manque de communication entre les différents acteurs du monde funéraire posait problème. Une première rencontre a donc eu lieu en 2005.

J'appartiens moi-même à la section de l'arrondissement de Katsushika. Plus de 90 % des funérailles japonaises sont des funérailles bouddhiques. Il est donc nécessaire que les représentants des temples bouddhiques et les représentants des pompes funèbres soient associés aux mêmes formations. Les représentants des temples se protègent néanmoins. Les rythmes de travail diffèrent selon les activités (lever et coucher tardifs pour les entreprises des pompes funèbres à l'inverse des temples dans lesquels on se couche et se lève tôt), accentuant la difficulté d'organisation des rencontres. D'autres contraintes régionales viennent complexifier l'organisation des rencontres. A titre d'exemple, à Hokkaido, le défunt doit chevaucher les constellations qui le mèneront au Paradis. L'autel est donc installé à l'extérieur, permettant d'observer le ciel étoilé et le mouvement des nuages. La provenance du prêtre, son appartenance à un temple qui le relie par là-même à d'autres temples de même secte mais de rang hiérarchique différent, ont également leur importance. Une situation qui ne simplifie donc pas les liens pourtant nécessaires entre pompes funèbres et temples bouddhistes.

Les valeurs évoluent néanmoins ces derniers temps. Les choix cérémoniels se multiplient. 30% des familles déclarent vouloir s'abstenir des rites bouddhistes, auxquels elles préfèrent un système funéraire plus « direct ». De nouvelles formes funéraires sont donc proposées. Certaines personnes demandent à ce que leurs cendres soient répandues dans l'univers, rendant inutile la présence du bonze. Autrefois, les funérailles en « petit comité » étaient entendues comme funérailles « en famille ». Aujourd'hui, cela peut signifier que personne, pas même le bonze n'y participera...

En conclusion, il nous semble important de revenir sur cette nouvelle instauration du dialogue entre association bouddhiste et fédération des pompes funèbres. Les funérailles permettent au

bouddhisme de continuer à exister et nous ne pouvons qu'encourager le renforcement de ces échanges.

**第2セッション「アジア比較展望」**

**司会：何彬（首都大学東京教授）**

**Session 2. « Perspectives comparées en Asie »  
présidée par Pr. He Bin, anthropologue  
à l'université Métropolitaine de Tokyo**

## 2.1.J. 「日本・中国・韓国の会葬者の動きと建築設計と火葬炉設備からみた送葬行為における火葬場の持つ特性について」

八木澤壯一（共立女子大学教授）

はじめに

葬送の場として送る人にとって最も大切にしたい場である火葬場は、その役割からみて極めて重要である。その成り立ちと現状について、東アジアの日本・中国・韓国について、火葬導入の歴史的経緯、国家の政策、会葬者の動き、建築の設計、火葬炉設備について現地での観察を通して、火葬場が送葬の場としてどのような役割を担ってきたかを考察したい。

### 火葬導入と普及における歴史的経緯と国の政策

#### 持続的な歴史的変遷と世界的にみる高い火葬率

日本の火葬の導入は、奈良時代と歴史が古く、しかも連綿と続いてきた。当時の隣国、新羅での仏教を強調する形で王の火葬が行われた。これを見習っての、持統天皇からの火葬であった。江戸幕府は、国の維持が目的で、対キリスト教への配慮から仏教組織への人民管理を含めての依存の一つとして火葬が奨励された。明治維新を推進した当局は、葬法にも仏教から神道への動きを示す。その表れが佛葬と捉えた火葬を禁止した。しかし、この政策は現実的には失敗する。二年後に火葬は再開されざるを得なかった。しかし、この転換の理由を、当時勃発した伝染病への対策とし、近代化のための公衆衛生行政に組み入れ、火葬場の運営を警察の取締りの対象とした。その結果、墓地との分離を図り生活の場から隔離し、伝染病死亡者の処理施設として、嫌悪を代表する施設に押し込む事になった。これが現在でもいろいろな形で尾を引いている。

しかし、それまで根づいてきた火葬の慣習は生活に浸透してきたものである。その普及が図られてきており、葬法の一部として宗教関係者の関与も復活していく。建築もいわゆる寺院風建築にコンクリート円塔煙突の組み合わせが全国的に普及していった。この風景が火葬場のイメージに大きく貢献したと考えられる。

火葬場の敷地は、施設の機能を十分に展開できる規模と、巧みな施設配置構成によりその目的に合致させると共に、将来の変化に対応できる配慮が必要である。日本の火葬場は国からの施設整備にかかる補助金が無く地方自治体の単独事業である。そのため敷地規模についての基準はない。

しかし、現在火葬率がほぼ 100%と世界に類を見ない普及率で、火葬大国とも言われる。

#### 火葬についての歴史的変化と国家を挙げての殯葬の普及

中国は、葬法としては天葬、水葬、火葬、土葬などが見られた。原始時代から火葬は見られるが多くはない。東漢時代に仏教が入り、僧侶を中心に火葬が行われた。唐の時代など仏教の影響や、簡易な葬法として地域によっては火葬の流行みられたが、儒教の影響で火葬は禁止され土葬が主であった。

中国は、喪葬を大切にす国である。中華人民共和国になって、革命に貢献した人達を「烈士」として手厚く葬ることを国家の政策とした。各地に立派な「烈士霊園」がつくられている。

首都北京でも、古くからの喪葬地であった八宝山に、道教の寺院を改造した「八宝山革命公墓」が出来ている。始めはソ連風に、石棺で葬ったが、その先のことを「殯葬改革」に取り組んできた経緯がある。

この殯葬改革の目的は人民全体を手厚く葬ること実現するためで、具体的な運動は火葬の推進であった。伝統的であった土葬の廃止である。埋葬墓から納骨堂への転換で土地の有効利用の実現、棺をやめて木材資源の保護をする。一連の送葬活動を公共施設としての納骨施設を併設する殯儀館で行う。これを国策として施設整備にも国が関与してきた。

1985年に「殯葬管理条例」として暫定規定され、97年には条例（法律）として施行されている。殯葬改革の実施が謳われ、そのための施設設備の整備も地方基本計画に組み込むことが明示され、罰則規定もある。当然のことであるが、少数民族の習俗や伝統的文化遺産に対する配慮はなされている。また、殯儀館や公墓の施設のランクづけ、殯儀館の建築設計指針、海・樹葬（散骨）活動方針、少数民族の習俗適応規定など具体的な指導方針が明示され、各地方でも規定が整備されている。

#### 火葬から土葬への道程と急激な火葬推進

韓国の火葬は日本が仏教の普及を図るため手本にしたもので古い歴史を持つ。三国時代から統一新羅時代（676～935）になると、仏教文化が黄金期を迎える。高麗時代（918～1392）にはさらに仏教文化が発達した。当時は火葬も普及した。しかし、李氏朝鮮王朝時代（1392～1910）になると儒教に基づく国家が築かれる。その儒教の影響で長い間火葬が行われてこなかった。日本によって火葬場が建設されたが火葬率は低いままであった。土葬により多くの山々が墓地となり、次第に土地問題となり、火葬を推奨する動きが出てくる。

1998年に韓国葬墓国家改革協議会という市民団体が発足する。役員に政財界の著名人仮名を連ね、火葬の推奨と火葬文化の向上を図ろうとする運動である。運動の成果で火葬の普及が図られ、2002年には「葬事等に関する法律」の全面改正がなされた。

2007年の韓国の火葬率は58.9%で、2001年の38.3%から急激な伸びをみせている。地域による差も大きく、ソウル市では70.2%、釜山市では85.4%と高率になっている。

## 火葬場における会葬者の動きにみる送葬行為

日本、中国、韓国とも火葬が一般化してきた。火葬場内での送葬行為を、会葬者と柩の動きから検討してみたい。火葬場への入場から退場までの流れを各国で比較したものを表にまとめて見た。

	日本	中国	韓国
遺体の搬入	霊柩車で葬列を組んで	遺体は独自で殯儀館の遺体保管室（冷蔵室）に運ぶ	霊柩車で会葬者と一緒に火葬場へ。館内の遺体保管室（冷蔵室）に運ぶ
会葬者の到着	葬列として黒塗りの乗用車やワゴン車で	日程を決めての、殯儀館への集合	到着した会葬者は火葬する時間までロビーや待合ホールで待つ。
事務手続き	喪主または葬儀社が事務室で	喪主または葬儀社が事務室で	喪主または葬儀社が事務室で。受取る遺骨を選択する。
告別	併設の葬儀式場では行われるが、告別ホールで読経や焼香で告別を行う。	化粧された遺体を中央に、生花などで囲み、告別と遺族への弔礼で追悼式が行われる。柩は職員に引き取られる。ここで会葬者は殯儀館儀館をあとにする。	併設の葬儀式場では行われるが、火葬場では特にない。
火葬炉への納棺	炉前ホールで全員が集まり、職員が炉に納めるのを確認する。着火して読経、焼香することもある。	炉前ホールで自動的に炉に納める。会葬者不在。	炉前ホールで自動的に炉に納める。会葬者は焚香室の窓から確認。
火葬	火葬は炉室内で行われ、会葬者は待合室や待合ホールで待つ。飲食や法要を行う。	火葬炉室で行われる。	火葬炉室で行われる。火葬炉前の焚香室で火葬中祈りが行われる。
待合	会葬者は待合室や待合ホールで待つ。飲食や法要を行う。	ない。	火葬炉前の焚香室で火葬中祈りが行われる。待合ロビーでも待つ。
拾骨	炉前ホールで炉から出骨を確認し骨揚げする遺骨をトレーに移し、拾骨室で全員で骨揚げし、骨壺に納める。遺骨を胸に、火葬場を退出する。	職員が炉室で焼骨を布袋に入れ、骨壺に納める。遺族には後日渡す。	職員が炉室で骨壺に納める。焼骨のままか、粉骨にするかを希望に合わせる。火葬場内の遺骨、粉骨受け渡しカウンターで遺族に当日渡す。その後火葬場を退出する。

## 地方自治体運営の葬儀の一環としての火葬

日本では、火葬場は公営施設が一般的であれ。火葬場での火葬が、前火葬と後火葬の二つに分かれる。前日の通夜から葬儀、告別式が行われた後、出棺して火葬場に向かう後火葬である。従来は葬儀の時間を重視して午後一時や二時頃の出棺が多かったが、その日の内で儀式が行えるように、午前中の葬儀・告別式を行い、火葬に精進落しまでを、済ます形が、斎場使用の形式で多くなっている。

火葬場では後火葬の場合、12時を中心とする希望時間が多い。前火葬では10時前後の希望が多い。いづれにしても希望時間が集中するため、利用度の高い大都市を除くと一日一回の利用が圧倒的である。

霊柩車を先頭とし、その後に会葬者をのせた黒塗りの乗用車、マイクロバスがエントランスホール到着する。事務手続きと並行して、柩が館内用の台車に移される。幾つか用意された告別ホールに向かう。柩を取り囲み、読経や焼香でお別れをする。この後火葬炉が並び、空間構成に工夫が凝らされている、炉前ホールで最後の見届けとして炉に入る所を全員で確認する。

火葬中は別室の待合室で、飲食をともないながら待つ。会葬者集団ごとに個室を用意するのが一般的で、それに待合ロビー風な待合空間も用意される。ここで1～2時間を過ごす。

火葬が終了すると連絡があり、代表者数名が炉前ホールに向かう、火葬炉から引き出された焼骨を確認する。職員が拾骨トレーに移し替え、拾骨室に移す。会葬者は拾骨室に集まり、全員が二人一組で、竹と木の箸で骨揚げをして陶器製の骨壺に納める。この儀式が日本の火葬の特色となっている。短い時間で遺体が焼骨となることを各自の眼で確認することである。骨が壺に納められると、火葬証明書と一緒に火葬場を後にする。

## 民政部主体の殯葬改革として殯葬運動

中国の殯儀館で送葬行為を見よう。上海市民政局の管理下にある宝興殯儀館は市の中心部西宝興路に位置している。創建は古く、清代末まで遡る。龍華殯儀館と並ぶ大規模施設である。火葬部門を〇四年に郊外の益善殯儀館に移転して、葬儀部門を中心に改築された。四階建てで吹き抜けのエントランスホールにはエスカレーターが設置されている。大小二十四の告別ホールがある。使用料金は大ホールでは二時間で三千五百元、小式場は一時間五百元である。年間二万五千件の葬儀を扱い、上海中心区の五十%をカバーする。ここでの業務内容は幅広く、喪葬の相談から始まり、遺体の移送、保管、防腐・整容化粧、葬儀式の挙行、喪葬用品の販売、追悼宴会、遺骨の納骨、公墓（公共墓地）の紹介と、火葬業務を除く全面展開である。各サービスの費用は、申込みカウンターの傍に大きく掲示され、専用の相談ブースにも用意されていた。遺体の冷蔵保存は一日10元、注射に

よる防腐は二日用で 180 元、一周間用は 350 元となる。化粧（遺体のメイクアップ）は普通コースで 20 元だがグレードアップすると一級で 150 元、最高で 350 元となる。

火葬は、中心市街地から車で四十分ほど南下した位置に立地するの善益殯儀館で行われる。95 年に開業し周辺向けに、式場が大小合わせて六つで、年間 3500 件の葬儀を施行している。納骨施設も持つが、上海中心部の火葬を一手に引き受けている火葬施設である。

火葬炉は 18 基が稼動し、年間五万体を火葬している。火葬炉は導入初期で、東ヨーロッパ方式の建設時の従来の中国式火葬炉が八基、石張りの炉前ホールでベルトコンベアを搭載したトロッコ運搬方式の火葬炉八基が並ぶ。故人の遺骨を自ら確かめて拾骨したいとの要望から、公害防止施設に配慮し、柩の移動は機械に頼るが台車式の緑色火葬炉二基と上海の火葬炉事情を反映する。火葬の費用は、普通炉で 180 元、緑色火葬炉で 600 元であった。

### 国土問題から葬儀改善計画の国家的活動

韓国の火葬場での送葬行為はその気持ちを素直に表現しているように見られる。信心されている宗派別にも配慮がみられ、火葬中の見守りに独自の方法が採られていた。首都ソウル市の火葬場は、ソウル市外の京畿道高陽市徳陽区大慈洞山にある。ソウル中心部から二十キロメートル離れている。1990 年に火葬炉 16 基の火葬場が開設された。それには日本の火葬場と火葬炉の影響が見られる。その後 2003 年に 7 基の火葬炉を増設した増築が行われている。

火葬場に到着すると受付を先ず行う。遺骨を粉骨するかが選ばれ、名札に付けられた色で区別される。受付終了後エントランスホールで柩が台車に載せられる。火葬の予約時間まで柩は冷蔵庫で保管される。時間になると柩は引き出され、炉前のホールの自動移動車で火葬炉前に向かい、炉に納められる。遺族等は、炉前ホールに入れないが、火葬する炉が見える、炉前ホールを隔てた小部屋で確認する。火葬炉数と同じ小部屋は、6 人ほどが座ることができ、火葬終了まで見守ることができる。焚香室とも呼ばれ、賛美歌を歌いながら待つ姿も見られた。葬儀式の延長と見ることができる。それ以外の会葬者達は、待合ロビーや建物の外で待つことになる。待合ロビーでは火葬の進行状態が表示されていた。外部ではシートを敷いて、食事をしている姿もある。

遺族達は拾骨をしない、職員が骨壺や箱に納めたものを受取る。粉骨を希望する割合は四割程度である。

### 終わりに

これまで、火葬場を中心に東アジアの送葬施設での様子を検討してきた。火葬がインドで古代から行われてきた葬法である。このアジア型火葬が、遠く日本の地で、火葬の確認・骨揚げの儀式を含めて受け継がれて来たと考えられる。中国では農耕民族としての祖先崇拜としての土葬が、現代中国で欧州的火葬が導入された。しかし、緑色火葬に見られるようにアジア型火葬に戻る兆しが見える。韓国も中国と同様で、火葬の見守り、粉骨などアジア型火葬への展望を感じた。いずれも残る風景として、火葬場本来のありかたが求められることを改めて確認できたように思える。

**2.1.F « L'incinérateur comme vecteur de comportements funéraires spécifiques. Une approche à partir de la pratique des personnes endeuillées. De la conception architecturale des chambres funéraires »**

**Soichi Yagisawa, professeur à l'université Kyoritsu**

Le tableau ci-dessous présente les traditions concernant la crémation dans les trois pays.

	<i>Japon</i>	<i>Chine</i>	<i>Corée</i>
<b>Prise en charge du défunt</b>	Le défunt est transporté en corbillard, suivi par un cortège funèbre.	Le corps du défunt est entreposé dans une pièce à part, pour sa conservation (pièce réfrigérée).	Le corbillard et les personnes endeuillées se dirigent ensemble vers l'incinérateur. Le défunt est transporté dans une salle réfrigérée à l'intérieur du bâtiment.
<b>L'arrivée des personnes endeuillées</b>	Des voitures et « wagon car » noires constituent le cortège funèbre.	On décide du programme. Rassemblement dans la chambre mortuaire	Les personnes endeuillées arrivées à l'incinérateur attendent dans le lobby ou dans le hall jusqu'au temps de la crémation.
<b>Les formulaires administratifs</b>	Le maître de cérémonie ou l'entreprise funéraire se charge des formalités dans un bureau réservé à cet effet.	Le maître de cérémonie ou l'entreprise funéraire s'en charge dans un bureau réservé à cet effet.	Le maître de cérémonie ou l'entreprise funéraire s'en charge dans un bureau réservé à cet effet. Choix des ossements.
<b>Adieux</b>	Un lien est établi dans le lieu de cérémonie funéraire, des sùtras sont récités et de l'encens brûlé dans le hall des adieux.	Le corps maquillé du défunt est au centre, entouré de fleurs, cérémonie funèbre pour les adieux et condoléances aux proches. L'urne est récupérée par le personnel. Les personnes endeuillées retournent à la chambre mortuaire.	Le lien se fait dans le lieu cérémoniel, pas dans l'incinérateur.
<b>De l'incinérateur au colombarium</b>	Rassemblement de toutes les personnes endeuillées dans le hall devant la chambre de combustion et vérification de l'enfournement. Dès les premières flammes, récitation de sùtras et brûlage d'encens.	Le corps du défunt est transporté mécaniquement vers le four. Pas de présence des personnes endeuillées.	Le corps du défunt est transporté mécaniquement vers le four. Les personnes endeuillées assistent à la scène par la fenêtre du four.
<b>Incinérateur</b>	Durant la crémation, les personnes endeuillées attendent dans la salle d'attente. Repas et cérémonie bouddhiste.	Crémation dans la chambre de combustion.	Crémation dans la chambre de combustion. Durant la crémation, réunion des proches dans une salle devant le four, dans laquelle sont dites des prières.
<b>Attente</b>	Les personnes endeuillées attendent dans la salle d'attente. Repas et cérémonie bouddhiste.	Pas d'attente	Salle devant le four dans laquelle sont dites des prières (durant la crémation). Attente dans le lobby.
<b>Récupération des ossements</b>	Déplacement des os vers le hall devant le four. Les personnes endeuillées rassemblent les cendres pour les déposer dans l'urne. Ils repartent en emportant l'urne avec eux.	Les employés mettent les os calcinés dans un sac, qu'ils déposent dans une urne. Celle-ci est donnée aux familles ultérieurement.	Le personnel dépose les os dans l'urne. Les os sont réduits en cendre ou laissés tels quels selon les vœux des proches. Les cendres sont remises à la famille le jour même dans un comptoir préparé à cet effet. Les proches quittent l'incinérateur.

Examinons d'abord le transport des corps. Au Japon comme en Corée, la famille accompagne le corps jusqu'à l'incinérateur. Le défunt est approché visuellement. En Chine, par contre, le corps du défunt n'est pas transporté par ses proches. Un cortège est formé la veille de l'incinération, puis le corps est directement transporté à l'hôpital pour être déposé dans une salle réfrigérée ou à la morgue. Il est ensuite amené à l'incinérateur.

Si, en Corée, le corps est amené dans une salle réfrigérée au sein de l'incinérateur, au Japon, les endeuillés suivent le corbillard jusqu'à l'incinérateur dans une voiture noire. En Chine, le défunt se trouve de suite dans la salle réfrigérée. Après avoir fixé une date, la famille et les proches se réunissent pour les funérailles. Les os seront récupérés ultérieurement.

En Corée, les endeuillés s'acheminent jusqu'à l'incinérateur. Ils attendent dans une salle préparée à cet effet, jusqu'à la fin de l'incinération.

La prise en charge administrative est effectuée soit par le chef de famille, soit par l'entreprise funéraire. Il en est de même en Chine. En Corée, il faut par ailleurs choisir quelle forme d'os la famille va recevoir (broyés ou non).

Quelles sont les pratiques au Japon ? Les funérailles peuvent être célébrées dans la chambre funéraire côtoyant l'incinérateur. Une autre salle est généralement prévue pour la séparation d'avec le défunt. On y lit des sùtras, on y brûle de l'encens et l'on présente ses derniers hommages au défunt.

En Chine, le mort est conservé dans une salle réfrigérée. Le corps est préalablement maquillé à la date prévue pour l'incinération. Avant ce stade, le corps est très endommagé. On le reconstitue par des injections dont la qualité varie selon les tarifs. Ceux-ci augmentent en fonction de la longueur de préservation requise. La veille du jour de la séparation d'avec le défunt, on le maquille et on le présente dans la salle. Les fleurs qui ornent la salle sont de plus en plus des fleurs artificielles. Les japonais, eux, utilisent des fleurs fraîches autour du cercueil. La présence d'une bâche plastique sur le cercueil a attiré notre intérêt. Trace de la politique hygiéniste d'autrefois, le défunt ne peut être touché. L'opacité de la bâche nous interroge néanmoins. Malgré le retour à la religion récemment observé, le service religieux est absent de la cérémonie de la séparation. Celle-ci s'achève par le retrait du corps par des employés de l'incinérateur.

J'ai eu de nombreuses opportunités de pouvoir observer ces scènes en Corée. Les funérailles sont préalablement célébrées. A la différence du Japon il n'y a pas de véritable cérémonie au sein de l'incinérateur. Celle-ci a lieu dans une chambre funéraire annexe de l'hôpital.

Comment le cercueil est-il inséré dans l'incinérateur ?

Au Japon, il y a un foyer devant l'incinérateur. La famille et les proches font face à l'incinérateur et vérifient la bonne insertion du cercueil. Cet acte est très important. Autrefois on assistait à des scènes de confusion entre les diverses familles cherchant chacune à obtenir une place devant les incinérateurs. De nos jours les agents veillent à ce que les familles ne se mélangent pas.

En Chine, après les derniers adieux dans la salle de séparation, le personnel s'occupe de mettre les cercueils dans l'incinérateur. Dans certains cas, un tapis roulant sur des rails achemine le corps vers les flammes. Le cercueil est donc acheminé automatiquement vers l'incinérateur. La famille et les proches n'assistent pas à ce déplacement du cercueil.

En Corée, le cercueil arrive sur un tapis roulant et est déposé dans l'incinérateur. La famille et les proches se recueillent dans la petite salle précédemment évoquée. Cette petite salle est nommée « salle d'aisance ». De là, les proches observent la scène de l'incinération tout en priant ou en chantant des hymnes.

Au Japon on met d'abord le cercueil dans une sorte de sas. L'incinérateur se trouve à l'arrière, et c'est avec des brûleurs que l'on incinère le corps. Une seconde incinération a lieu

afin de s'assurer de la complétude de la crémation. Le gaz est alors filtré. Tout un dispositif est mis au point pour qu'il n'y ait pas d'effets négatifs ni de déjection par une cheminée. Durant cette opération, les endeuillés attendent dans une salle d'attente ou dans le foyer d'attente. Telle est la pratique traditionnelle. Parfois on peut rentrer chez soi puis revenir. Dans un souci de gain de temps, les rites bouddhistes qui se déroulent ordinairement après l'incinération sont dorénavant célébrés durant la crémation.

En Chine aussi, il y a incinération. En Corée, comme je l'ai dit précédemment, au cours de la crémation, la famille et les proches patientent dans la « salle d'aisance ». La porte de l'incinérateur peut être observée par le biais d'un soupirail. Au Japon, les gens attendent dans la salle d'attente du foyer. Il est parfois permis d'y manger et boire.

En Chine, après la cérémonie de séparation, les endeuillés rentrent chez eux. Il n'y a pas d'attente, et donc pas de salle destinée à l'attente.

En Corée, je vous ai dit qu'il y avait cette petite salle dans laquelle on consumait de l'encens, où quelques personnes peuvent patienter. Un foyer d'attente est également mis à disposition. S'il s'agit d'un grand incinérateur, le foyer d'attente est très grand. Et comme s'il s'agissait d'un aéroport, le temps d'attente pour chaque famille s'affiche sur un grand un panneau électronique.

Les os, au Japon, sont entreposés dans un chariot. On transporte généralement les cadavres dans ces mêmes chariots. On pousse le chariot dans l'incinérateur et puis on le retire. C'est le représentant de la famille qui va vérifier les dépouilles incinérées. Ensuite on passe dans une autre salle. Puis c'est au tour des agents, du personnel. Les agents ramassent une certaine partie des os, en préservant la forme du squelette. Les os sont ensuite récupérés dans une autre salle. La famille et les proches ramassent les os avec des baguettes, de bois ou de bambou. Cela s'accompagne d'un rituel particulier. La manipulation de ces baguettes diffère de celle des baguettes ordinaires. Parfois on ramasse tous les os. Dans certaines régions, on en ramasse seulement une partie.

On a imposé à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle une séparation entre incinérateur et le cimetière. Il devient donc très difficile de recueillir la totalité des os et des cendres. On en sélectionne seulement une partie pour les mettre dans l'urne, afin de les déposer au cimetière. De nombreux os subsistent donc.

C'est un véritable problème. Ces restes sont néanmoins considérés et traités comme une catégorie des produits différents des déchets industriels. La famille reçoit ensuite le certificat d'incinération et rentre avec l'urne dans laquelle les os sont déposés.

En la Chine, les endeuillés rentrent immédiatement. C'est donc le personnel qui dépose les os dans un sac, dans une boîte, puis dans l'urne. Plus tard, on la remet à la famille ou la famille vient elle-même rechercher l'urne.

Les pratiques coréennes sont à intermédiaires entre celles de la Chine et du Japon. Après que la famille ait décidé de la forme des os reçus (réduction en cendres ou ossements indemnes), le personnel met les os dans l'urne. Le jour même, la famille reçoit l'urne et s'en retourne chez elle en possession des restes du défunt.

Nous noterons que quelque soit le pays, la crémation influe considérablement sur les pratiques.

Cette pratique a commencé en Inde et trouve certainement ses origines dans l'hindouisme. Elle s'est diffusée dans le monde entier, subissant diverses variations selon le pays d'accueil. Concernant l'Asie, j'ai appelé cela « l'incinération à l'asiatique ». Des pays d'Asie, le Japon est le plus éloigné de l'Inde, mais a été certainement le plus influencé par l'incinération.

Un tournant s'est néanmoins opéré après Meiji, suite à la séparation entre les sites de crémation et ceux d'inhumation que sont les cimetières. Néanmoins, les japonais ont hérité de toute une série de rituels, de la mise en place du cercueil au ramassage des os.

En Chine, on pratiquait plutôt l'inhumation. L'incinération, sous une forme très distincte, a été importée en Europe. Comme au Japon, l'acheminement du corps dans un chariot vers le lieu de combustion a été adopté.

Les Chinois, qui avaient introduits l'incinération en l'Europe orientale, sont de nouveau en train de basculer vers le style asiatique.

La Corée, quant à elle, connaît un nouvel élan face à l'incinération, préservant respectueusement toute une série de pratiques, tel le broyage des os, et le dépôt de l'urne dans le columbarium. La Corée semble elle aussi effectuer un retour vers l'incinération à l'asiatique.

Au sein de ces diverses pratiques funéraires, l'incinérateur joue un rôle dont l'importance va s'accroissant.

## 2.2.J. 「日本との比較を通して見た現代中国の葬送儀礼」

川口幸大（東北大学準教授）

### はじめに

本発表の目的は、現代の中国においておこなわれている葬送儀礼を対象とし、日本のものとの比較を通じてその特色を照射してみることである。とりわけ、20世紀以降、社会構造が大きく変動し、また政府がさまざまな政策を打ち出してゆくなかで、それまでの葬送儀礼はどのようにかたちを変え、あるいは維持されてきたのかを中心に議論する。

周知の通り、中国では1949年に共産党が中華人民共和国を建国し、社会主義的な国家システムを構築しようとするさまざまな政策や政治運動を展開してきた。そのなかで、共産党政府は旧来の葬送儀礼を「迷信」的で「浪費」的だとみなし、強力に刷新を押し進めてきた。

一方、国家的なアジェンダを社会主義国家の建設から経済発展を軸とした近代化へと転換させた1970年代後半からも、葬送儀礼については手綱をゆるめることなく、あるいはよりいっそうの強制力をもって改革を展開している。また、葬送儀礼の担い手に目を向けると、中国に生きる人々は、1949年以降に人民公社に代表される集団体制に組み込まれ、1970年代の後半からはその解体に続いて、急速な経済発展と生活水準の向上を経験しており、常に激しい社会変動のただなかにあった。

日本は、社会体制のありかたや近代化の歩みは中国と必ずしも同様ではなかったが、しかし他方では、とくに文化的な側面において中国の影響を多分に受けてきた東アジアに位置し、また葬送儀礼と密接にかかわる父系ラインの相続システムをもつという共通点もある。建国後ちょうど60年が経過した現在中国の葬送儀礼は、日本との比較を通して捉えなおしたとき、どういった特徴を指摘できるであろうか。また逆に、現代中国の葬儀のありかたから日本のものをながめてみるならば、重厚な研究蓄積がありながらも通文化的な視点はあまり顧みられることのなかった日本の葬送儀礼研究にも貢献することができるものと思われる。

### 20世紀以前の中国の葬送儀礼

かつて人類学者のジェームズ・ワトソンは、おおよそ16世紀以降の明清時代から中華人民共和国建国以前の20世紀初頭の中国(歴史学や人類学ではこれを「伝統中国」あるいは「後期帝政期中国」)<sup>レイト・インベリアル・チャイナ</sup>の葬送儀礼について以下のように述べた。

もし何か、画一的中国文化の創造と保持にとっての中心的なものがあるとすれば、それは、儀礼の規格統一である。中国人であるということは、人生に関わる儀式、最も重要なものは婚儀と葬儀であるが、これらを行うためには正しい方法があるという考えを理解し、受け入れることである(ワトソン 1994a:17)。

広大な版図のなかに言語や習慣を異にする莫大な人口をかかえつつも、地域末端までを直接的に統治するすべをもたなかった20世紀以前の中国において、まがいなりにもその統合が保たれていたのは、王朝が正統とした文化や儀礼が、文字と、さらにそれを操る在郷のエリートたちを媒介として、周縁社会にまで行き渡っていたことによるところが大きかった。人々は直接的には王朝の権力に向き合うことはなかったが、王朝が権威づけた文化や儀礼を実践することを通して「しかるべき振る舞い」を身体化させてゆく。この「教化」のメカニズムによって王朝の権威は再生産されるとともに、社会の秩序が保たれることになったのだった。

葬送儀礼はそのなかでももっとも重要な儀礼であったとされるが、それは死が万人に対して根源的かつ不可避的な現象であることに加え、人が死を迎え、その死者を一族や家族の生者たちが儀礼によって祖先として系譜の中に付置し、そして子孫たちが理念的には永続的に祖先祭祀をおこなうという一連のプロセスが、中国における社会組織原理の根幹のひとつである父系出自の概念と密接な関連にあったからだと思われる。人々の死のありかたを儀礼によって統制することは、王朝の統治体制が補完されるために少なからぬ重要性をもっていたのである。

さて、先述のワトソンは、葬送儀礼を画一的に構成する要素として、次の9つをあげている。すなわち、哭や他の嘆きの表現による死の告示、喪服の着用、遺体の儀礼的な沐浴、死者への食品・金・物品の移送、位牌の準備と設置、専門職者への金銭の支払い、遺体に伴い魂を沈める音楽、遺体の密閉納棺、共同体からの棺の放逐である(ワトソン 1994a:26-28)。また、歴史学者のナキヤーンも、地方志の記述に依拠しながら、華北の葬儀においてもほぼ同様の要素を見出すことができるとしている(ナキヤーン 1994:53-68)。

一方、出棺までの画一的な構造に対して、そのあとの死体処理の方法については南部での二次葬のほか各地で多様性がみられたという(ワトソン 1994a:29-30)。ただし、標準とされる形式はあくまでも土葬であり(Ebrey 1991:89)、各地の調査報告からもそれが裏付けられている<sup>4</sup>。

このほか、中国の葬送儀礼の顕著な特徴として指摘できるのが、さまざまな専門職者たちの大きなかわり方である。多くの研究者たちが指摘してきたとおり、儀礼の過程では、遺体の処理をしたり、棺桶を担いだり、墓穴を掘ったりするために人が雇われ、また儀礼の進行をつかさどる道士や、音楽を奏でる奏者、墓の位

<sup>4</sup> たとえば、湖北省(秦 2005:279-280)、福建省(潘 2002:198)、四川省(謝 2005:103)等、広く土葬が行われていたことが報告されている。

置を定める風水師なども呼ばれる(デ・ホロート 1946:15; Twitchett 1960-61:19; Mcdermott 1981:686; ワトソン 1994b:125)。ワトソンが香港新界の調査から明らかにしたところによれば、人々は遺体への強い忌避感をもっており、金銭を介して雇った専門職者にこの穢れの処理を依頼することは、漢人の葬送儀礼に広く見られる特徴であるという(ワトソン 1994b)。このように専門職者たちが大きな役割を果たしていたことは、中国の葬送儀礼の顕著な特徴であったと同時に、その構造の画一性とも深く結びついている。

以上のように、20世紀初頭までに漢人の葬送儀礼は、画一的な構造のもとにとりおこなわれていたこと、また人々は死者に対する死穢の念を抱いており、それを忌避しつつ儀礼を滞りなく進めるために数多くの専門職者を雇っていたことが大きな特徴として指摘できる。

### **共産党による葬送儀礼の改革**

1949年に中華人民共和国を建国した共産党は、上述のようにおこなわれていた葬送儀礼に対して全面的な改革に乗り出すことになる。ここでは共産党がそれまでの葬送儀礼をどのように認識し、いかなる改革を実行していったのかを概観する。

## 建国から人民公社期の葬送儀礼についての改革

共産党政府は、社会主義国家の建設を目指し、土地改革や人民公社の編成などの政策を次々と施行してゆくなかで、旧来の思想や習慣なども全面的に刷新して、新たに共産主義的なイデオロギーを敷衍していこうとした。とくに既存の文化や信仰については、大半のものを「封建迷信」と見なして、徹底的な排除に乗り出した。

なかでも共産党政府は、葬送儀礼についての改革を非常に重要視し、建国後の早い段階から政策の方針を示す文書を発布している。党は1958年の『人民日報』紙上に葬儀改革の必要性和その方針を説く論説を掲載した。そこでは従来の葬送儀礼が次のように認識されている。

農村部の葬儀についてはいまなお系統だった改革がおこなわれておらず、古い封建主義の残滓である葬送儀礼は徹底して改められるに至っていない。よって、封建迷信的な内容と古い宗法的な道德観念は、労働人民に対して依然として非常に深刻な精神的圧力になっている(『人民日報』1958年6月6日17日)。

この記事は続けて、埋葬のための土地、棺桶の材料となる木材、死者が身につける衣服の素材となる綿布、および儀礼全般にかかる費用がいかに莫大な浪費になっているかについて実際に数字をあげて示したあと、新たに推進すべき具体案として、木棺は用いない、死者は地中深く埋葬して墓石は設けない、現在ある墓は処理する、火葬を推進してゆく、ことを提示している<sup>5</sup>。共産主義の実現を掲げる党国家にとって、旧来の葬儀と埋葬のあり方は思想と生産効率の点で大きな弊害であった。よって、迷信的な要素と資源の浪費を排した、簡素で効率的な葬儀を推進してゆこうとしたのである。

## 1970年代後半からの葬送儀礼についての改革

社会主義国家の建設を目指し、次々と新たな政策や政治運動を発動してきた共産党政府であったが、人民公社を中心とした集団体制のもとでの生産の伸び悩みと、行き詰まる経済状況を受け、1970年代の末に共産主義の実現を事実上棚上げし、経済発展を軸とした近代化へと国家的なアジェンダを転換させることになった。同時に、党はそれまで激しく排撃してきた文化や信仰についても政策に有益なものは積極的に保護したり奨励したりするようになった。こうした政策の転換を受けて、各地では宗族の祠堂や寺廟が再建され、儀礼や祖先祭祀も再び盛んにおこなわれるようになってきている。だが、それまで抑圧してきた「伝統」的な文化や信仰を部分的に承認していったのとは対照的に、党は葬送儀礼については、引き続き、あるいはむしろそれまで以上の強制力をもって改革を押し進めている。

共産党政府は、1985年の2月に葬儀と埋葬について初めての行政法規となる「国務院關於殯葬管理的暫行規定」を公布した。ここにおいて、「積極的、段階的に火葬を推進し、土葬を改め、封建迷信的な葬儀の習慣をうち破り、儉約的で文明的な葬儀を提唱する」という基本方針のもと、人口が過密で耕地が少なく交通の便がよい地域では徐々に火葬を推進すること、耕地に墓を建てないこと、すでにある墓については期限を設けて移動させるか、地中深くに埋めること、迷信的な用品の生産、販売、使用を厳禁すること等が法律によって正式に定められることになった。さらに1997年7月にはこの法規に代わって「殯葬管理条例」を公布し、条例の違反者への罰金・罰則規定を新たに盛り込んだ。

1949年からの党のこうした政策によって葬送儀礼がどのような影響を受け、現在どのようにおこなわれているのかについては後述するとして、ここでひとまず中国における葬送儀礼とそれを取り巻く状況の特徴をまとめておこう。20世紀初等までのいわゆる「伝統的」な葬送儀礼には、もちろん地域による多少の差異はあれども、漢人がおこなうものについてはおおよそ中国全域で共通する基本的な構造を見いだすことができた。言い換えると、正しく葬送儀礼をとりおこなうことは、自ら正統な漢人たろうとする人々にとって、準拠すべき行為規範であったということになる。そうしたノルムの浸透と再生産は儀礼のために雇われる数多くの専門職者たちによって促された部分が大きく、同時に彼らに葬送儀礼を委託することと人々が強い死穢の念を抱いていたこととは密接な関係にあり、これもまた漢人の葬送儀礼の大きな特徴として指摘できる。また、こうした葬送儀礼のありかたに対して、とりわけ共産党の統治以降は国家が強く介入するようになったことも顕著な特徴である。

次に日本の葬送儀礼について、いわゆる伝統的なものから今日にいたるものまでの変遷を概観し、現代中国において実際におこなわれている葬送儀礼を比較するにあたっての視点を明確にしてみよう。

## 日本の葬送儀礼

日本の葬送儀礼については、とくに民俗学を中心に全国各地でなされてきた膨大な研究の蓄積がある。時間の制約上、それらを詳細に検討していくことはできないが、新谷(1992:25-31)が昭和30年代後半のいわゆる高度経済成長期以前までほぼ日本の各地に共通してみられた儀礼としてまとめているものを参照すると、「臨終」、「葬儀の準備」、「葬送」、「忌み明け」、「弔い上げ」という流れが大枠としてあったことが分かる。ただそうしたなかにも、たとえば、棺を担ぐのは関西では子や孫など身内で、関東では組や講中であることが多

<sup>5</sup> 山東省での調査に基づく数値によれば、1952年から1956年の山東省の死亡率が1.2パーセントであることから計算すると、毎年約34万平方メートルの土地が墓に使われ、食料の収穫量に換算すれば770トンの損失に相当するという。また、同様に省全体で年間約20万6千立方メートルの木材、77万3千キロの綿、5150万円の金額が葬儀に費やされていることになるという。

かったという指摘や(新谷 1992:28)、土葬と火葬の両方のケースに言及されていることから(新谷 1992:29)、少なからぬバリエーションが認められたであろうことがうかがえる。

同時にまた、この組や講中については、結婚や葬儀の際に手助けしあう近隣どうしの組織であって、葬具作りや台所仕事から、親戚や寺への連絡、帳場、棺かつぎや墓穴掘りにいたるまで葬儀の作業一切をおこない、家族は普通口出ししなかったと述べられている(新谷 1992:27)。このように遺族外の組織が葬儀に大きく関わることについては、たとえば古いところでは 1942 年に竹内が、信州地方の葬儀はマキと呼ばれる分家の連合や、庚申仲間、組合と呼ばれる集団などによって進められると指摘している(竹内 1991)。また、これは農村に限ったことではなく、都市部の葬送儀礼の変化を論じた村上は、明治期の東京においても、向こう三軒両隣といった近隣者や主だった親戚が中心となって葬儀を進めているようすを描いている(村上 1990)。

多くの研究者たちは、時代が下るにしたがって、死者の家族以外の近親者や地縁組織が葬送儀礼ではたす役割が大幅に収縮してゆく状況に注目している。たとえば、関沢は、国立歴史民俗博物館が刊行した『死・葬送・墓制資料集成』のデータに依拠しながら、1960 年代は湯灌・入館は血縁の関係者が、葬具作りは地縁の関係者が、死装束作りはそのどちらかがおこなうという役割分担が一般的であったが、1990 年代に向かって、いずれもが病院と葬儀社という葬儀の職能者が担うようになっており、急激な変化が見られることを指摘している(関沢 2002:206)。その背景には、ライフスタイルの変化や、地域社会の解体あるいは機能低下、それに葬儀産業・サービスの拡大といった諸事情があり、さらにそれぞれが互いに深く関連しあっているという状況があるのだろう。

ただ、葬送儀礼の中身に着目した場合、近年そのありかたを大きく変えた要因として、多くの研究者たちが指摘するのが葬祭業の拡大である。たとえば、和歌山県南部の漁村を調査した山田は、葬儀はもともとテットアイドと呼ばれる地域の住民が主体となって進めてきたが、1960 年代からは葬儀業者がテットアイドの関与していなかった花輪や造花や提籠の提供から業務をはじめ、次第に病院からの移送や、棺や祭壇の用意、納棺や司会までを幅広く請け負うようになり、今ではむしろ業者が正統な知識の保持者として見なされるようになっている状況を明らかにしている(山田 2007:164-166)。また、長野県松本市の葬儀について、福澤は、それまでは隣組と呼ばれる近隣組織が進めてきたが、平成に入って相次いで開業した葬儀社は依頼すれば葬儀に関する一切を請け負ってくれるようになり、極端に言えば手伝いは全くなくても葬式になるほどだと指摘する(福澤 2002:107-108)。地域共同体から葬祭業者へという葬送儀礼の運営主体の移行は、過疎化の進行、地縁的紐帯の衰微などが相互に関連しあいながら、今後ますます顕著なものとなってゆくのであろう。

葬祭業者への依存とともに、葬送儀礼の大きな変化として指摘されているのが、火葬の普及である。火葬は江戸時代に庶民のあいだにかなり定着していたし、また浄土真宗が信仰されていた地域でも宗旨のうえから火葬がおこなわれていた(浅香・八木澤 1983:46)。ただ、長きにわたってもっとも一般的であったのはやはり土葬であった(新谷 1998:43)。それが昭和 40 年代から 50 年代以降になると、全国の地方自治体が続々と公営の火葬場を建設するようになり、新しい火葬の方式が急速に普及していった(新谷 1998:43)。1900 年(明治 33 年)には 29.2%であった火葬率は、1925 年(大正 14 年)は 43.2%、1950 年(昭和 25 年)には 54.0%、1975 年(昭和 50 年)には 85.7%、1993 年(平成 5 年)には 97.9%と上昇している(森 2000:175-176)。火葬の導入による葬儀の変化の特徴とは、葬儀がそれまでの近隣者たちの相互扶助によるものから火葬場の職員の手によるものになったという点、薪や藁による一晩中かけての火葬ではなく昼間の二時間足らずの重油による火葬となった点、伝統的に土葬であった地域が一転して火葬を採用した点にある(新谷 1998:44)。

米田は全国でも有数の土葬率であった滋賀県甲賀群において、平成 13 年に新しい斎場の運用が開始されたことを契機に、一斉かつほぼ完全な火葬への移行が実現し、それにとまって隣組内の男性がおこなっていたサンマイと呼ばれる埋葬場所の穴掘り、葬家による彼らへの接待、野辺送りなどが必要なくなり、またサンマイ入り口の草刈り、六道の辻に立てる辻蠟燭づくり、墓上の霊屋など作り物の簡略化、食費等の経費の削減など劇的な変化が起こったことを明らかにしている(米田 2002)。米田も指摘するように、斎場が建設されたからといって土葬が禁止されたわけではなく、個人や遺族に選択の余地がないわけではないが、実際には村や檀家として火葬への全面移行を決断しているのだという(米田 2002:132)。つまり、火葬の全面的な普及は、政府による強制力をともった政策によるものではなく、斎場の建設を契機とした地域コミュニティの総意だという側面が大きいといえよう。

政府による葬送儀礼への関与という点に関しては、明治政府によって 1873 年に布告された火葬禁止令が想起される。これは神道の国教化を進める明治政府が仏教的な要素を排除しようとして断行したものであったが、二年後には廃止されている。明治新政府も、衛生上の見地と、土地の狭小という関係から、火葬解禁に踏み切らざるをえなかったのである(浅香・八木澤 1983:58)。

また、生活様式の近代化や、とりわけ冠婚葬祭の簡素化をうたって進められた生活改善運動であったが、北海道伊達市の状況を調査した小田島の報告では、自宅から寺や葬儀会場など外部の施設を利用するようになって出棺時におこなわれていた儀礼が消滅し、また車を使用するようになったために野辺送りの際に履き物を脱ぎ捨てる習俗も衰退したと同時に、葬儀屋の役割が重要になっていったことが指摘されている(小田島 1997:116)。先述の米田も、新しい火葬場の建設と火葬の定着にとまって儀礼の省略化や時間と経費の節減が目に見えて進んだことは、「近世以来の村掟や生活改善運動も決してなし得なかったことである」と述べているように(米田 2002:133)、生活改善運動は極端に大きな強制力をもって推進されたものではなく、葬儀の変化は火葬場の建設や葬祭業の伸張と連動して生じたものであったことが分かる。

冒頭に述べた中国のいわゆる伝統的な葬送儀礼と比べた場合、日本のものは基本的な構造は認められるとはいえ、火葬か土葬かという埋葬方法の違いなど幾分バリエーションが認められること、また儀礼の担い手が専門職者ではなく地縁的な組織であったことなどが特徴として指摘できる。また近年の変化については、政府の政策が直接的に作用しているというよりは、ライフスタイルの変化、過疎化、地域共同体の解体、火葬場の整備、葬祭業の拡大などが相互に関連しあうかたちで、儀礼の担い手が葬儀業者となり、火葬が定着し、儀礼が簡略化したといった点が指摘できる。これに対して、中国では共産党政府が葬送儀礼の刷新を強力に推し進めてきたわけであるが、それによって実際の葬儀はどのように変わったのか、あるいはそれにもかかわらず持続しているのかを以下に見てゆくことにする。

## 現代中国の葬送儀礼 調査地の概況

ここで事例としてとりあげるのは、広東省広州市番禺区の村落部でおこなわれている葬送儀礼である。広東省、とくに省都である広州とその周辺の珠江デルタは、1970年代末からの経済改革のフロントとなり、この20年あまりのあいだに生活水準は著しく向上してきた。都市部の賃金水準は全国トップクラスであるし、郊外や農村部にも工場やマンションが相次いで建設され、人々は中国のなかでも例外的とすらいえる豊かな生活を享受している。

番禺区の中心部は広州市内から南に約15キロ、調査地とした村はそこからさらに東へ15キロの地点に位置している。行政単位としての村の人口は約1200人であるが、経済的な豊かさに引きつけられて内陸部から流入した人口が約1000人を数える。村のすぐ近くには地下鉄の駅ができ、高層マンションもいくつか建設中である。さらに2010年に広州で開催されるアジア大会の選手村の建設工事もおこなわれている。農村部にありながら、都市化と生活水準の向上が急速に進む村とその周辺は、まさに現代中国を特徴づけるような社会変革のただなかにある。

## 今日の葬送儀礼

さて、次に村でおこなわれている葬送儀礼をみてゆく。こんにちでも村の人々は自らの住まいで死を迎えたいと願っているため、仮に病に伏して入院していても、病状が絶望的だと分かると自宅に戻ることが多い。息を引き取ったあと、その知らせを聞きつけた親族らが集まり、対面した者から泣いて哀悼の意をあらわす。次いで、死体の処理を担う専門職者が2人ほど呼ばれ、死者の衣服を死装束である「寿衣」へと着替えさせる。寿衣は黒色でひとえの長いつくりである。さらにそれに加えて、死者に黒い靴をはかせ、半球形の黒い帽子をかぶせる。遺体の処理を担う者たちは「仵葬佬」と呼ばれる。彼らは生得的な職業階層ではないが、この村では一族で継承するかたちで就業している者もいる。またそのほか、兵役に就いたことのある者(死体を恐れることがないためだという)や、特に職のない者がその仕事をおこなっているという。一般の住民は彼らを蔑視・忌避し、かつては茶楼などで出くわしても決して同じテーブルに着こうとはしなかったという。

続いて、家族の者たちが、親戚や友人知人、葬儀の進行を取り仕切る年輩の女性、そして死者が生前に属していた職場と火葬場に連絡をとる。火葬場には死体を引き取りに来てもらう時間を指定する。

調査地を含めた番禺区で火葬が行われはじめたのは1968年であったが、1975年から1979年の火葬率は11パーセント、その後1988年までは8から10パーセントにとどまっていた(番禺市地方志辦公室1995:688)。その後1990年代末から火葬が完全に義務づけられたが、村人によれば、施行当初は夜間ひそかに死体を山中に運んで土葬する者が後を絶たなかったという。そのため、政府は政策に反して土葬に荷担する業務をおこなった者、すなわち死体を運んで埋めた仵葬佬や、棺を提供した者には罰金を、遺族には死体を掘り返す義務を科すようになった。また、政府から火葬代として300元が支給される。火葬そのものには800元かかり、そのほか棺桶代として200数十元ほどが必要のため、この金額は火葬のための全費用を満たすものではないが、政策の浸透を促すための方策の一つだと理解できる。現在この村と周辺地域では完全に火葬が行われているという。

このようないわば事務的な死の通達のほか、家屋の入り口には、死者の卒年や今後の葬送儀礼の日程、あるいは死者と忌避関係にあたる生者の干支と年齢などを記した紙を掲示する。また、入り口の壁に白い紙を張りつけ、門に貼られている「門將」(門を守るとされる一對の神の絵で、通常は入り口の扉に貼られている)の絵をとりはずす。これらの作業によってその家に死者が出たことが明確に示されるのである。

各方面への死の通知と表示がすむと、遺族たちは喪服を身につけはじめる。息子と孫は白い布でできた頭巾を頭にかぶる。また、白い布を上着と腰の部分にそれぞれ一条ずつ掛ける。これに加え、孫の頭巾には赤い円形の紙を貼る。赤は縁起のよい色であり、喪を示す白とは対極にある。服喪義務は死者との関係によって決まり、孫が赤を身につけるといことは、その服喪義務が息子および娘よりも軽いことを示しているという。娘および婚入女性は、白い布を三角のかたちにしたものを頭にかぶり、腰に白い布を掛ける。その他の姻族と一般の弔問者は一切れの白い布を携える。また、息子、娘、孫、および娘の夫は、白い靴をはくか、黒い靴ならばその上から白い布を張りける。

夕方近くになると、日本でいうところの通夜に相当する「坐夜」、すなわち遺族と弔問者が死者につきそって夜を過ごす過程に入る。家屋内の大広間の床に木製の板を置いてその上に筵を敷き、死者は足が門の方向を向くようにしてそこに横たえられる。死者の顔は白い布で覆われ、弔問者が望めば息子がその布を取り、死者との対面をおこなう。死者の足もとにはろうそくを灯し、線香を上げるための鉢と、飴やクッキーを入れた皿

を置く。ろうそくは死者が「地府」、すなわち冥界へ向かう道を照らすために、また食品は死者が腹を空かせないために用意するという。

弔問者は「宝燭銭」、すなわち香典に相当する金銭を遺族に渡してひとことふたこと慰めの言葉をかけたのち、線香に火をつけてそれをもったまま死者に向かって合わせた手を3度上下させるか、あるいは3度お辞儀をする。遺族は弔問者たちに飴やクッキーを出し、また深夜になると麺などの軽食をふるまう。これらを口にしない者もいるが、それは葬儀で出された食品や遺族が催す食事会の料理を食べると、気分が悪くなったり体に変調を来したりすることがあると考えられているからである。また家を建築中だという理由から弔問や食事会に訪れない者もいるという。

これら一連の過程は、葬儀の慣習に精通した年配の女性が遺族たちに指示を出すことで進められてゆく。葬儀に必要な物品の準備や配置、あるいは儀礼の進行等を遺族たちのみでおこなうことは不可能であるため、ほとんどの葬送儀礼にはこうした女性が呼ばれることになる。遺族たちはおおよそ500元ほどを支払うのだという。

夜10時ごろになると、道教の道士—現地では「喃嘸佬」と呼ばれる—が来て読経する。この道士には800元ほどを支払う。夜12時を過ぎるころになると弔問客は途絶え、子供と孫たちに加えて、おもに「五服」内の近い親族のみが場に残留<sup>6</sup>。これらの者たちはときおり雑談をしたり、麻雀をしたりして夜を過ごすかわら、死者に対して交互に線香を上げる。そのなかで、明け方の3時に「買水」と呼ばれる死者の沐浴をおこなう。息子たちが村内の井戸へ赴き、まず硬貨を井戸に投げ入れてから水をくみ、それを持ち帰る。息子たちは持ち帰った水で白い布を濡らし、死者の胸部をごく軽く拭く。この「買水」には死者を清潔にしてあの世に送るという意味があるという。

夜が明け2日目の午前になると、昨夜は来なかった弔問者が訪れることもある。正午前には、村内のレストランで、遺族と五服内の者を中心とした親族、それに葬儀の幫助をした年配の女性と道士による昼食会を催すことが多い。

現代の葬儀が火葬の導入前と大きく異なっているのは、納棺の過程からである。土葬がおこなわれていたころは、前述の件葬佬が再び呼ばれて死体を納棺し、墓まで棺をかつぎ、そしてそれを埋葬するという一連の作業を請け負っていた。しかし、火葬が徹底された現在、この件葬佬にかわって死者を納棺して棺をかつぐのは火葬場の職員である。正午過ぎ、彼らの到着にともなって納棺および出棺がはじまる。棺は火葬場が用意したものを使用しなければならない。現在では棺の製造業者は営業を禁じられており、個人で調達することは不可能になっている。

納棺では、まず姻族の女性が死者に白い布をかぶせ、続いて3人の火葬場の職員たちが死者を棺に収めてゆく。このとき、太陽の光が死者にあたらないように、遺族たちは死者に雨傘をかかげ、また門や窓に覆いをする。これは死者が強い太陽の光を受けて傷ついてしまうのを防ぐためだとされる。また、納棺は凝視すべきではないといわれ、それは死者が棺に入るのを見ていると、死者に魂をもっていかれてしまうからだという。納棺がすむと、棺は火葬場の職員2人がかつぎ、彼らが用意した車まで葬列をなして運ばれていく。

葬列は、道士がシンバルを鳴らしながら先頭を進み、線香をかかげた長男、続いて他の息子たち、娘婿、孫と曾孫、そして棺をはさんで後ろに婚入女性、娘、孫娘、その他「五服」内の男系親族、姻族、友人知人の順で列をなす。葬列の行く手には人気がなくなり、通りに面した門はほとんどが閉じられる。この村も含めた番禺区のほとんどの村では、村内の区画ごとに出棺の際に進むべき道順が定められており、できるだけ人々の居住区域を避けてゆくことが求められる。

葬列は火葬場の車が停車している地点まで進んでゆく。この車はバスを改造したもので、車体の後ろから3分の1ほどが他の座席とは区切られた小部屋のようなつくりとなっている。棺はそこに積み込まれる。遺族たちはバスの前部の席に着き、火葬場へ向かう。火葬場まで同行しない者たちには、遺族が赤い紙に包まれた金銭をわたす。中には1角か2角の硬貨が入っている(1角は1元の10分の1)。これは「利市」と呼ばれ、葬送儀礼に参列してくれたことに対する返礼の意味が込められているが、もらった者たちはこれをポケットに入れたりせず、すぐに使ってしまうべきだとされているのだという。

火葬は約1時間で終わるが、当日に遺骨を受け取るには火葬場に追加料金を払わなければならない。火葬を経たあと骨は砕かれ、原形をとどめない破片と粉になっている。政府がとらえている原則によれば、火葬した骨は納骨施設に安置するか、霊園式の墓地を購入してそこに埋葬しなければならないことになっている。しかし2003年頃までは、これらはほとんど守られていなかった。多くの場合、人々は風水師を雇って選定した場所に火葬ずみの遺骨を埋葬し、そして小規模な墓石を建てていた。その際には、祭祀用品を売る店で「金塔」と呼ばれる壺状の容器をまず購入し、件葬佬が遺骨を金塔に入れ、墓穴を掘り、骨の入った金塔をそこに埋める。次いで、家族たち、とりわけ息子たちが豚肉、鶏、炒めた鶏卵、果物、茶、飴、たばこ、酒を供えていたのである。

埋葬がすんだ後は、死後21日目までに「回煞」と呼ばれる儀礼を行う。回煞は「魂帰」とも称され、この期間に生家に戻る鬼となった死者の魂に対し、供物を捧げもてなす儀礼である。遺族たちは竹製の敷物の上に、茶、たばこ、酒、飴、クッキー、炒めた鶏卵、豚肉、焼いたアヒルの頭、ご飯と箸をならべて鬼に供え、屋外に出る。これは、このとき戻ってくるのが死者の邪悪な魂であるからだという。

このほか、7日に一度ずつ死者への儀礼をとり行わなければならない。これは「做七」と称され、死後49日目の「七七」まで行われるが、なかでも21日目の「三七」が最も重要だとされてきた(番禺市地方志辦公

<sup>6</sup> 「五服」とは、服喪義務が適応される範囲であり、自己の上下4世代の父系直系親族と、第3イトコまでの父系傍系親族が該当する。

室 1995:899)。三七では、祭壇に焼かれた豚肉とアヒル、碗に入れられた豆腐、鶏肉、ご飯、そして酒をそなえ、家族と親族たちが線香を供える。次いで、葬儀の際にも呼ばれた年配の女性が、家・靴・服などを模してつくった紙製の品々や紙銭を家の入り口で燃やす。その後、村内のレストランに、「五服」内の親族やとくに親しい友人知人らを招いて食事をしてから、墓へ向かい、持参した食品を供え、線香を上げる。

本来はこの後の「五七」の日に位牌を祭壇に設置していたが、今日ではこれを三七の日にすましてしまうのが一般的となっている。この際には道士が呼ばれて、経を唱えながら位牌に死者の姓名を書き入れる。そのあと息子たちが位牌を祭壇に置き、線香を上げる。この上主によって死者の魂が位牌へ宿ったと見なされるという。

かつてはこの後、七七まで7日おきに位牌に線香と食品を供えなければならないとされていたが、今日では位牌や墓石の設置などを21日目に一括してしまい、三七をもってひとつの葬儀のサイクルを完結させる傾向にあるということが出来る。そして遺族たちは、家庭内の位牌に対して毎月旧暦の1日と15日に線香を上げ、また春節、すなわち旧暦の新年や、二十四節気の一つである清明節などの祭日には、食品を供え紙銭を燃やして祖先への祭祀をおこなってゆくのである。

なお、2002年に村で行われた葬送儀礼にかかった全費用は約1万5千元だったという。これは当時の村の住民の収入約1年半分に相当する。バックによれば、1930年代の平均的な農民が葬儀のために費やしていたのは家族収入の約3ヶ月分だということから(Buck 1937:486)、仮に一家族が5人で構成されているとして単純に比較しても、今日の葬儀にはより大きな金額がかかっていることになる。

### 日本との比較を通してみた現代中国の葬送儀礼の特徴

以上のようにおこなわれている現代中国の葬送儀礼は、日本のものと比較した場合、どのような特徴を指摘できるだろうか。

まず、共通点として指摘できるのは専門職者が大きく関わっていることである。上の記述から明らかとなり、中国の葬送儀礼でも、遺体の処理人、葬儀を仕切る年配の女性、経を唱える道士などが大きな役割を果たしている。ただ、日本の葬送儀礼では中心となる担い手が地縁的な集団から葬祭業者に変わっていったが、中国の場合は建国前からこうした専門職者たちが重要かつ不可欠な役割を果たしていたのであり、また現在においても、火葬の徹底にともなって火葬場の職員が新たに葬儀に関わることになっているが、葬祭業者は介在していない。同時に、日本の葬送儀礼は、こうした葬祭業の普及や、土葬から火葬への転換によってその構造自体を大きく変えることになっているが、中国のものは、冒頭であげた9つの要素がこんにちでも依然としてすべて見いだせることから明らかとなり、死者を忌避しながら儀礼をおこない、火葬後の骨灰を風水墓地に埋葬するまでの構造は保たれている。

中国と日本の葬送儀礼がもっと大きく異なっている点は、政府による関与のあり方であろう。日本の葬送儀礼の変化は、強制力をともなった政府の改革というよりは、ライフスタイルの移り変わり、あるいは葬祭業や火葬場の普及によってもたらされた面が大きかったが、中国では火葬の徹底をみても明らかとなり、共産党政府が葬儀の改革を強力に押し進めてきた。

さらに、中国ではこんにちにおいても共産党政府が引き続き葬送儀礼の刷新を進めている。2003年を過ぎる頃から、政府は、都市部に続けて農村部でも納骨施設の建設をすすめ、かつ丘や山中にあった墓を取り壊すという政策を打ち出した。それにともなって、いままでに埋葬されていた遺骨は、掘り返して納骨施設に移すことを余儀なくされ、また今後亡くなった人びとの遺骨を埋葬して墓を建てることもできなくなった。

この村でも、数年前いっせいに墓の取り壊しがおこなわれ、それと平行して納骨施設が新しく建てられた。大規模で衛生的なその建物には、いくつもの小部屋がもうけられており、それぞれの部屋の壁はロッカー状にしきられている。遺骨は、壺に入れられ、故人の遺影や記念品とともにこのスペースに安置されるのである。

一方で政府は、保護すべき墓を認定する作業にも取り組んでいる。その条件とは、①保存状態がよく、歴史的な価値を有するもの、②建築年代が古く(宋代、明代、清代のもの)、番禺の文化の研究に貢献しうるもの、③番禺で一定の名望があり、成功した者の墓であること、のいずれかに該当することである。清代に建てられた宗族の墓で保存状態がよいものや、これまでに村に寄付を行ったことのある香港在住者の祖先の墓は、政府の承認を受けて破壊を免れることになっている。条件を満たす墓には、鎮政府から「保存」を意味する「保留」の文字が記されている。

このように、共産党政府は、近代化をとげた文明的な中国にふさわしい死のありかたを明確にデザインし、それを実現するための政策を強力に展開しているのである。

## 参照文献

浅香勝輔・八木澤壯一

1983 『火葬場』東京: 大明堂。

Buck, John L.

1937 *Land Utilization in China: A Study of 16,786 Farms in 168 Localities, and 38,256 Farm Families in Twenty-two Provinces in China, 1929-1933.* Nanking: University of Nanking.

デ・ホロート

1946 『中国宗教制度』清水金二郎・荻野目博道訳、京都: 大雅堂。

Ebrey, Patricia Buckley

1991 *Confucianism and Family Rituals in Imperial China: A Social History of Writing about Rites.* Princeton: Princeton University Press.

福澤昭司

2002 「葬儀社の進出と葬儀の変容—松本市を事例として」国立歴史民俗博物館編『葬儀と墓の現在—民俗の変容』pp.93-113、東京: 吉川公文館。

McDermott, Joseph

1981 “Bondservants in the T'ai-hu Basin During the Late Ming: A Case of Mistaken Identities.” *The Journal of Asian Studies*, 40(4): 675-701.

森謙二

2000 『墓と葬送の現在—祖先祭祀から葬送の自由へ』東京: 東京堂出版。

村上興匡

1990 「大正期東京における葬送儀礼の変化と近代化」『宗教学研究』64(1): 37-61。

ナキヤーン, スーザン

1994 「華北の葬礼—画一性と多様性」西脇常記・神田一世・長尾佳代子訳、ジェイムズ・L・ワトソンとエヴリン・S・ロウスキ(編)『中国の死の儀礼』pp.51-85、東京: 平凡社。

小田嶋政子

1997 「生活改善運動と婚姻・葬送儀礼の変化—北海道伊達市の事例から」『日本民俗学』210: 109-120。

潘宏立

2002 『現代東南中国の漢族社会—閩南農村の宗族組織とその変容』東京: 風響社。

番禺市地方志編纂委員会辦公室

1996 『番禺県鎮村誌』広州: 広東人民出版社。

関沢まゆみ

2002 「葬送儀礼の変化—その意味するもの」国立歴史民俗博物館編『葬儀と墓の現在—民俗の変容』pp.201-226、東京: 吉川公文館。

秦兆雄

2005 『中国湖北農村の家族・宗族・婚姻』東京: 風響社。

新谷尚紀

1992 『日本人の葬儀』東京: 紀伊國屋書店。

1998 『死・墓・霊の信仰民俗史』佐倉: 歴史民俗博物館振興会。

竹内利美

1991 『竹内利美著作集3 ムラと年齢集団』東京: 名著出版。

Twitchett, Denis

1960-1961 “Documents of Clan Administration: I, The Rules of Administration of the Charitable Estate of the Fan Clan.” *Asia Major*, 8:1-35

ワトソン、ジェームズ、L.

1994a 「中国の葬儀の構造—基本の型・儀式の手順・実施の優位」西脇常記・神田一世・長尾佳代子訳、ジェイムズ・L・ワトソンとエヴリン・S・ロウスキ(編)、『中国の死の儀礼』pp.17-32、東京: 平凡社。

1994b 「広東社会の葬儀専門職—穢れ、儀式の実施、社会的階層」西脇常記・神田一世・長尾佳代子訳、ジェイムズ・L・ワトソンとエヴリン・S・ロウスキ(編)、『中国の死の儀礼』pp.124-149、東京: 平凡社。

謝荔

2005 「死者追善供養儀礼に関する民俗的知識—四川地域の<七月半>の事例を中心に」『民俗文化研究』6:141-168。

山田慎也

2007 『現代日本の死と葬儀—葬祭業の展開と死生観の変容』東京: 東京大学出版会。

米田実

2002 「大型公営斎場の登場と地域の変容—滋賀県甲賀郡の事例から」国立歴史民俗博物館編『葬儀と墓の現在—民俗の変容』pp.114-139、東京: 吉川公文館。

〈政策文書等〉

殯葬管理条例

Website, 27<sup>th</sup> October 2009, <http://www.86148.com/chinafa/shownews.asp?id=859>  
「改革喪葬禮俗 提倡廢棺薄葬墓而不墳」  
『人民日報』、1958年6月17日。  
國務院關於殯葬管理的暫行規定  
Website, 27<sup>th</sup> October 2009, <http://www.86148.com/chinafa/shownews.asp?id=829>  
「宗教和迷信」  
『人民日報』、1979年3月15日。

## 2.2.F « Les pratiques funéraires contemporaines en Chine, vue du Japon »

**Yukihiro Kawaguchi, maître de conférences à l'université du Tohoku**

En Chine, la révolution de 1949 a été suivie d'une réforme funéraire. Le parti communiste a condamné les pratiques anciennes évoquant superstitions et gaspillage. A partir de la deuxième moitié des années 70, le processus de construction d'un Etat socialiste était dans l'impasse, et le gouvernement a donc donné la priorité à l'économie. Mais cela n'a pas concerné le monde funéraire. Le gouvernement a continué à encadrer très strictement les funérailles malgré la nouvelle politique d'ouverture économique. Selon James Watson, ethnologue qui s'est intéressé à la Chine et ses pratiques funéraires, entre la deuxième moitié du 16<sup>ème</sup> siècle et le début de 20<sup>ème</sup> siècle, les rites restent constants en Chine, qu'ils soient nuptiaux ou funéraires. Ils sont essentiels pour les Chinois et suivent des procédures bien particulières.

La Chine est un pays extrêmement vaste. La population y est considérable et possède des coutumes propres variant selon les régions. L'empire chinois lui-même n'était pas véritablement unifié. L'empereur ne pouvait pas régner jusqu'aux confins du pays. Néanmoins, les rites étaient très vivaces. Les écritures et les scribes capables de manier les caractères, permettaient la diffusion des coutumes, et par là-même engendraient leur unification jusqu'aux zones des marges de l'empire. Le peuple n'était pas en lien direct avec l'autorité impériale, mais il y avait un respect des rites qui lui permettait d'intégrer physiquement le comportement qui devait être le leur. C'est ce qui a permis de préserver et de reproduire l'autorité de la cour impériale.

Dans ce processus, les rites funéraires sont considérés comme des rites cruciaux. La mort est évidemment un phénomène inévitable et fondamental pour tous les hommes. Ajouté à cela le fait que les empereurs et leur suite pratiquaient le culte des ancêtres. Il s'agit là d'un élément fondamental de l'organisation sociale en Chine. C'est la raison pour laquelle les rites funéraires apparaissent comme essentiels.

Watson que j'ai évoqué à l'instant, identifie neuf éléments qui composent les rites funéraires: l'annonce de la mort avec des fleurs, le fait de porter les tenues de deuil, le bain rituel du corps, le don d'argent et de nourriture au mort, la préparation des tablettes funéraires, le recours à des professionnels rémunérés, l'usage de musique, la mise en bière, et enfin, la mise à l'écart du cercueil. En Chine, le procédé traditionnel de traitement des corps est l'inhumation. On a pour cela recours à des professionnels pour la préparation du corps, pour porter le cercueil, etc. La cérémonie est menée par des moines taoïstes. Des musiciens sont également présents, ainsi que des géomanciens. Les personnes endeuillées évitent le contact direct avec la dépouille. Ils préfèrent donc rémunérer des professionnels qui vont s'occuper de ces tâches « impures ».

En 1949, le parti communiste a souhaité réformer tout cela. La constitution d'un nouvel Etat socialiste nécessitait l'anéantissement des superstitions, de tout ce qui pouvait être investi par le passé. Dans cet élan, les autorités chinoises décident d'intervenir très rapidement sur les rites funéraires. Des textes sont publiés très tôt en ce sens. Pour exemple, en 1958, *Le quotidien du peuple* de 1958, mentionne le manque de réformes concernant les rites funéraires dans les zones rurales, identifiant les rites présents comme « vestiges de l'époque féodale ». Malgré cette nouvelle politique, les concepts moraux et coutumes issus des superstitions restent très présents.

Les autorités refusent l'inhumation, l'utilisation du cercueil en bois, et des cimetières. Elles condamnent les rites funéraires traditionnels. D'abord d'un point de vue théorique, mais

également sous l'angle économique, invoquant le gaspillage des ressources. En contrepartie, des funérailles « efficaces » sont proposées.

Mais les autorités communistes n'excelleront pas en terme de productivité, et dès la seconde moitié des années 70, on observe un renversement de politique. Ce qui était jusqu'alors mis au ban, que ce soit en terme de culture, ou même de foi, est finalement accepté de façon beaucoup plus libérale. Un retour à la religion est alors prôné. De-ci de-là, les fêtes traditionnelles, totalement prohibées durant un temps, renaissent.

Les rites funéraires, quant à eux, subissent l'effet inverse. Les autorités imposent un encadrement toujours plus strict, visant à ancrer les nouvelles pratiques de façon pérenne. En 1985, le parti communiste, pour la première fois, émet un règlement sur les funérailles, plus précisément sur l'inhumation. Il s'agit de promouvoir la crémation, de mettre fin aux pratiques superstitieuses « remontant à la féodalité ». Ces lois comprennent la révision des rites funéraires pour qu'ils soient à la fois « économes » et « civilisés ». La Chine est un pays surpeuplé, où les terres arables doivent être économisées. En 1997, un arrêté introduit des sanctions et amendes pour les personnes ne respectant pas les règles imposées par les autorités en matière de funéraire.

Ces mesures sont-elles véritablement appliquées ? Jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les pratiques traditionnelles, avec leurs différences régionales, sont encore très présentes. Elles mobilisent de nombreuses professions. On relève ce phénomène uniformément dans tout le pays, et cela n'est pas sans ambiguïté. On demande à ces professionnels de prendre en charge les rites funéraires. Cela témoigne de la répulsion que la population éprouve envers les souillures de la mort. L'interventionnisme extrêmement fort des autorités communistes vient s'ajouter à cette situation.

Dans une perspective comparative, voyons maintenant très rapidement ce qu'il en est du Japon. Quelles caractéristiques peut-on dégager ? De nombreuses études ont été réalisées sur les rites funéraires japonais. Voici ce que l'on peut observer jusque dans les années 1955 un peu partout sur le territoire. Un chercheur nous décrit le dernier souffle, la préparation des funérailles, les funérailles elles-mêmes, le deuil et le temps du deuil :

Les variations régionales sont également nombreuses au Japon. Dans le Kansai par exemple, ce sont les enfants et les petits enfants du défunt qui portent le cercueil. Alors que dans la région du Kantô, ce sont des organisations d'entre-aide de voisinage. Ces organisations d'entre-aide ont recours à des formes de tontines, à la fois lors des mariages, mais également lors des funérailles. Ils aident à la préparation des instruments utilisés, à la préparation des repas, etc. de sorte que la famille n'intervient que peu. En 1942, M. Takeuchi a fait des recherches sur la religion du Shintô. Il a observé des groupes appelés *Maki*, ou *Koushin Nakama*, qui prennent en charge ces rites funéraires. Les travaux de recherche de Murakami montrent, eux aussi, le rôle essentiel joué par le voisinage dans les rites funéraires à l'époque Meiji, notamment en zone urbaine. Le travail de Sekizawa, quant à lui, met en évidence l'amenuisement, au cours du temps, de l'importance du rôle joué par le voisinage.

Dans les années 60, les parents s'occupaient de la mise en bière et de la toilette du défunt. L'habillement était effectué par les voisins. Dans les années 90, les habitudes ont changé, pompes funèbres et hôpitaux sont intervenus. Dans le département de Wakayama, l'organisation locale appelée *Tettaido* jouait un rôle important dans l'organisation des funérailles. A partir des années 60, ce sont des entreprises qui s'occuperont désormais de fournir des couronnes de fleurs, des services divers. Leur rôle s'est considérablement accru.

Le travail de Fukuzawa sur la ville de Matsumoto montre également l'amointrissement du rôle des organisations de voisinage, à partir de l'ère Heisei (1999), au profit des intervenants professionnels spécialisés. Une dépendance à l'égard des entreprises professionnelles s'est établie.

Par ailleurs, la crémation était déjà diffusée dans les zones où se trouvaient de véritables sectes, mais les inhumations restaient nombreuses. A partir des années 1965, un véritable tournant s'opère avec la construction massive d'incinérateurs, y compris dans les régions où l'inhumation faisait coutume. Il y a 50 ans, la crémation n'était utilisée que pour la moitié des pratiques funéraires, alors qu'elle est quasi systématique aujourd'hui.

Quels sont les changements engendrés ?

L'important bouleversement apporté par la crémation dans les pratiques funéraires se reflète dans la disparition de l'entre-aide de voisinage. Aujourd'hui, l'acteur principal est le personnel des incinérateurs.

Par ailleurs, la crémation des corps se faisait autrefois sur un bûcher, avec de la paille. Il s'agissait donc d'une opération longue. Le mazout est le combustible actuellement utilisé dans les incinérateurs. La consommation s'en trouve d'autant accélérée puisqu'elle se déroule désormais en 2 heures.

Le Pr. Yoneda a travaillé sur le département de Shiga où l'on avait pour coutume d'inhumer les corps. En 2001, un incinérateur a ouvert ses portes dans la région étudiée, et la crémation y est devenue la règle.

La famille du défunt, ou le défunt lui-même, peut choisir de procéder à une inhumation. Mais dans les faits, c'est au niveau du village, des fidèles, des temples, que la crémation a été adoptée, sans que les pouvoirs publics n'interviennent.

En 1813, le gouvernement de Meiji souhaita faire du Shintô une religion nationale et interdit la crémation qui était une pratique bouddhiste. Mais il revint sur cette interdiction en l'espace d'à peine 2 ans. Les préoccupations économiques engendrent une volonté politique de simplification des rites. C'est la raison pour laquelle la crémation s'est finalement imposée.

Un travail qui a été fait à Hokkaido montre comment l'on se sert maintenant d'installations, d'institutions extérieures. La construction d'incinérateur, combinée à une volonté de modernisation du style de vie, a entraîné l'extinction de la participation des associations de voisinage.

Le professeur Yoneda constate les changements importants qui interviennent avec l'installation d'incinérateurs. On souhaite améliorer le mode de vie. Des initiatives non contraignantes sont prises en ce sens par les autorités. Mais c'est bien la construction d'incinérateurs qui va engendrer une transformation des rites funéraires.

Comparons ce qui vient d'être exposé sur le Japon avec la situation chinoise précédemment exposée. Au Japon, la procédure est uniforme à l'échelle nationale, même si l'on observe des variations régionales.

En Chine, on a recours traditionnellement à des professionnels, alors qu'au Japon, c'est essentiellement le voisinage, la communauté locale qui intervenait. Aujourd'hui, au Japon comme en Chine, ce sont les entreprises des pompes funèbres, ou plus précisément ce sont les employeurs des incinérateurs qui jouent un rôle de plus en plus important. Il ne s'agit pas d'une politique menée par les pouvoirs publics, mais d'un processus généré par la construction d'incinérateurs, et le développement des compagnies de pompes funèbres. Les changements dans le mode de vie sont également à prendre en compte dans ces évolutions. Les gens se sont habitués à la crémation, mieux adaptée à l'urbanisation de notre pays.

Revenons sur la situation chinoise. Qu'elles sont les pratiques funéraires récentes en Chine ? Prenons l'exemple d'un district de la périphérie de la ville de Canton, dans la Province de Guandong. Berceau de la réforme économique de la fin des années 70, ces quartiers ce sont gentrifiés dans les années 70. Un millier de travailleurs migrants viennent se mêler aux mille deux cent habitants permanents du village. La présence d'une station de métro, la construction de tours de logements, témoignent d'un développement actif. En 2010,

ce village accueillera les athlètes des championnats d'Asie occasionnant de nouvelles constructions.

Observons concrètement les rites funéraires qui y sont pratiqués. Aujourd'hui encore, même en cas d'hospitalisation, les gens préfèrent mourir chez eux. Les futurs défunts sont donc ramenés à leur domicile pour y rendre leur dernier soupir. La famille, les parents se rassemblent dans la demeure du défunt et s'y lamentent, parfois de façon très ostentatoire. Deux professionnels viennent s'occuper de la dépouille. On habille le corps, le chausse de chaussures noires, le coiffe d'un chapeau également noir. Ces professionnels sont appelés *Mujonros*. Ce métier n'est pas héréditaire, il ne se transmet donc pas de père en fils. Les gens n'aiment généralement pas côtoyer la mort, d'autant moins lorsqu'il s'agit d'un contact direct avec la dépouille. Des professionnels se chargent donc de ce contact, mais ils sont peu considérés, peu respectés par la société, voir tout simplement méprisés. Après la visite de la parentèle, on contacte les autorités de l'incinérateur pour fixer l'heure de la crémation, ainsi qu'une femme âgée accoutumée aux rites funéraires. La dépouille est ensuite emportée à l'incinérateur.

L'incinérateur de Bangou a été construit en 1968. Le taux de crémation y était alors faible. Au tournant des années 90, différents textes de loi sont parus pour inciter à la crémation. Durant la nuit, la population se cachait néanmoins pour continuer à enterrer les corps. Face à cette situation, les pouvoirs publics ont décidé de punir non la famille elle-même, mais les personnes venues aider la famille à enterrer le corps. On exige par ailleurs de la famille qu'elle déterre le défunt. 300 yuans d'aide à l'exhumation sont donnés aux familles (environ 30 euros ou 3000 yens). Dans les faits, les funérailles coûtent 800 Yuans, le cercueil lui-même coûte 200 yuans, et les 300 yuans de subvention reçus ne couvrent donc pas les frais engagés. Cela montre néanmoins la volonté du gouvernement de promouvoir la crémation.

Revenons aux rites funéraires eux-mêmes. On affiche le programme des funérailles au seuil de la maison, ainsi que la liste des années chinoises, afin de prévenir les personnes qui risquent de subir des conséquences néfastes à l'approche du défunt. Une icône de Dieu protégera l'entrée. On annonce la mort, on la notifie. Puis la famille se met en tenue de deuil. Les fils et petites filles portent un fichu blanc, une cagoule blanche sur la tête, ornée de fils ocre disposés en rond. Le rouge est une couleur bienfaisante et désigne la moindre implication du petit fils par rapport à celle des filles. Les belles filles doivent porter un fichu triangulaire blanc et une étoffe blanche en guise de ceinture. La tenue de deuil varie en fonction de la relation avec le défunt.

Le mort est étendu dans la salle de séjour, le visage couvert d'une étoffe blanche. Le fils soulèvera l'étoffe à la demande des visiteurs. Des bougies et de l'encens sont consumés. Ces bougies ont pour rôle de guider le mort vers l'autre monde. Des offrandes comestibles sont déposées pour qu'il puisse s'alimenter durant son long voyage vers l'au-delà. Une veillée funèbre est organisée. Les visiteurs qui viennent présenter leurs condoléances donnent à la famille du défunt une enveloppe, et brûlent un bâton d'encens. En échange, la famille donne bonbons et gâteaux pour remercier les visiteurs. En soirée, des plats de nouille sont également proposés. Certains visiteurs rechignent à partager ces mets, la superstition véhiculant l'idée que les plats consommés chez un défunt peuvent être néfastes.

Une femme âgée coordonne l'ensemble des pratiques. Elle détient le savoir-faire rituel. Les préparatifs sont nombreux, et la famille du défunt ne peut s'y consacrer. Cette femme âgée joue donc un rôle essentiel dans l'enseignement des pratiques. Elle est rémunérée à hauteur de 500 Yuans.

Les visites s'achèvent vers minuit. Les personnes les plus proches du défunts : parents, enfants, petits enfants restent à bavarder, à jouer au mah-jong, à brûler de l'encens. A l'aube,

on lave le mort. Il faut, pour cela procéder au *kaimizu* ou « eau achetée ». On va puiser de l'eau au fond d'un puits dans lequel on jette une pièce de monnaie. Comme pour acheter l'eau. Cette eau sert à humidifier une étoffe blanche avec laquelle on essuie le visage de la personne décédée, ainsi que sa poitrine. Le défunt doit être propre avant le grand départ.

Le matin, les retardataires n'ayant pu se présenter la veille, viennent présenter leurs condoléances. Un repas est organisé au restaurant du village, puis différentes formes de mise en bière sont pratiquées. Auparavant, un professionnel déposait le mort dans un cercueil qu'il portait jusqu'à la tombe afin de l'inhumer. Aujourd'hui, un employé de l'incinérateur se charge du défunt. Le cercueil est fourni par les autorités de l'incinérateur. La production de cercueil est interdite. L'incinérateur est donc un intermédiaire inévitable pour l'obtention du cercueil.

Un tissu blanc est déposé sur le visage du mort. Les femmes de la famille recouvrent le reste du corps d'une étoffe blanche. Trois employés de l'incinérateur installent le mort dans le cercueil dont on ferme les battants afin qu'il n'y ait pas d'exposition du mort au soleil. Le mort ne doit pas être regardé de face de peur de se faire déloger son âme. Une procession est ordonnée par un moine taoïste. La procession est composée du fils aîné suivi des autres fils, des beaux fils, des petits enfants, des arrières petits enfants, des brus, des filles, des petites filles, ainsi que du reste de la parentelle, les amis, les connaissances. Les portes longées par la procession sont fermées. On évite de se retrouver sur le chemin d'une procession, et généralement cette procession passe dans des lieux qui ne sont pas habités. Toutes sortes d'interdits, de tabous, régissent l'avancement de la procession. Celle-ci s'achemine vers l'endroit où se trouve le véhicule du crématorium. Un autobus réaménagé fait office de corbillard. Une petite pièce accueille le cercueil au fond du véhicule. La famille du défunt monte à l'avant de cet autobus pour se rendre au crématorium. Des pièces de monnaies enveloppées dans un papier rouge sont distribuées aux personnes n'accompagnant pas le cortège au-delà. Ces personnes les dépenseront avant de rentrer chez eux. Rappporter ces pièces de monnaies chez soi est tabou.

La crémation prend une ou deux heures. La réception des cendres le jour-même nécessite le paiement d'une somme supplémentaire. Les personnes endeuillées attendent donc généralement deux ou trois jours avant d'en faire la requête. Les os sont broyés, il reste donc des cendres et de petits fragments d'ossements. L'urne est déposée dans un columbarium, ou enterrée dans un jardin. La situation était néanmoins différente avant 2003. Les gens embauchaient un géomancien qui, à l'aide d'une sorte de boussole, définissait le site du tombeau. On creusait à l'endroit désigné par ce dernier pour y déposer l'urne. Des pierres indiquaient l'emplacement du tombeau. Même s'il y avait crémation, les pratiques liées à la détermination de l'emplacement du tombeau étaient les mêmes que celles utilisées pour l'inhumation. Cette pratique étant interdite, les tombes ainsi érigées sont discrètes et de taille modeste.

Après l'inhumation de l'urne, la cérémonie du « retour de l'âme » est organisée. La partie maléfique de l'âme rentre à demeure. Il faut donc la recevoir, la nourrir afin de la consoler, de l'apaiser. Des rites sont organisés en ce sens tous les 7 jours, appelés *Jocha* en chinois. Le 21<sup>ème</sup> jour (trois fois sept jours), est particulièrement important. Un autel est installé, on brûle des billets de papier, un repas est servi et déposé sur la tombe du mort que l'on visite pour la première fois. Un moine inscrit le nom du mort sur des tablettes. Désormais, l'âme du mort repose dans ces tablettes, et le cycle prend fin au bout de ce 21<sup>e</sup> jour.

Le mort ayant rejoint le monde des ancêtres, de l'encens sera brûlé le 1er et 15ème jour de chaque mois composant le calendrier lunaire. D'autres occasions de célébrations plus somptueuses lors du nouvel an chinois, et le 5 avril sont organisées. Ces rites coûtent environs 15 milles yuans en 2002, soit 1 an et demi de revenus d'un villageois. Dans les années 30, les

funérailles coûtaient environ 3 mois de revenus familiaux. Aujourd'hui, leur coût a considérablement augmenté, puisque pour une famille de 5 membres, les funérailles nécessitent environ 1 an et demi de revenus.

Revenons à la comparaison avec le Japon. En Chine, les professionnels jouent un rôle important pour la préparation des dépouilles. Il y a par ailleurs cette femme âgée qui dirige les rites. Au Japon, ce rôle était avant joué par la communauté locale, le voisinage, avant la prise en charge par des professionnels. En Chine, seul reste le jeu du personnel de l'incinérateur. Des professionnels interviennent à tout moment. Le moine taoïste vient s'occuper des dépouilles. Les chinois ne savent pas prendre en charge les funérailles seuls. Le fait de toucher à la dépouille reste tabou. Au Japon, ce sont aujourd'hui les pompes funèbres qui jouent le rôle central. Au Japon, les funérailles ont beaucoup changé. On est passé de l'inhumation à la crémation. Les funérailles ont été simplifiées. On a parlé de ce caractère d'individualisation de la mort d'un côté, et de cette subjectivation de la mort de l'autre. En Chine, même si la crémation s'est diffusée, les choses n'ont finalement pas tellement évolué. Les personnes ont toujours recours à un maître de *fengshui*, un géomancien, pour choisir un site.

Je vous ai parlé de 9 éléments qui sont présents dans les funérailles chinoises traditionnellement. Et il y a l'intervention des autorités. Au Japon, je ne vous ai pas dit que les autorités n'ont rien fait mais elles n'ont pas adopté une politique aussi autoritaire, aussi contraignante, et même s'il y a eu des changements importants au Japon, ce sont des changements qui sont liés au mode de vie. C'est également le développement des entreprises de pompes funèbres, la construction de crématorium, etc. En revanche, en Chine, le parti communiste a été très actif dans la conduite de ces réformes. Il a joué un rôle déterminant. De plus, le processus n'est pas encore terminé aujourd'hui. Les autorités interviennent toujours. Ce que je vous ai décrit c'était la situation jusqu' en 2003. En 2003, des columbariums ont été installés un peu par tout. Et en plus les autorités ont décidé de démanteler les cimetières existants, de faire détruire les tombes. Les urnes ont été enterrées ou les dépouilles quand il s'agissait d'une inhumation sans crémation, et on a donc demandé aux familles qui voulaient récupérer les ossements, les dépouilles, de les mettre dans un columbarium. On ne peut plus choisir le tombeau. Aussi, dans le cas où la tombe a été recouverte, on engage là encore un professionnel pour qu'il récupère les ossements, et les mette dans une urne. Lorsqu'un tombeau a été détruit, on laisse pousser les herbes folles. Le columbarium, lui, est récent, grand, il a l'air très propre, très hygiénique, il est constitué de petits casiers où l'on dépose les urnes.

Pour le culte des ancêtres, on ressort l'urne, on brûle des billets de papiers, on brûle de l'encens. L'utilisation de la géomancie nécessite de disposer d'un espace dégagé. On paie donc plus cher pour une place au centre que sur le côté.

Les tombeaux ont-ils tous été détruits ? Les autorités ont choisi de préserver certaines tombes, celles qui ont une valeur historique, une valeur culturelle, comme les tombes de personnalités célèbres, ou de membres de la diaspora chinoise, qui ont parfois versé des contributions importantes. Certaines tombes sont préservées temporairement pour leur valeur architecturale.

En conclusion, le gouvernement chinois veut concevoir une mort extrêmement claire, digne de la Chine communiste moderne et civilisée, et c'est là, je crois, une initiative qui la différencie considérablement des autres nations.

## 2.3.C. 《北京的墓地：历史·变迁与产业化》

日本首都大学东京 何彬

### 序论

北京是一个历史悠久的都城，从1949年开始，成为中华人民共和国的首都。历史上以北京为都城支配政权的民族，有汉族也有非汉族。但今日市民的基本构成仍然以汉族为主。文献里对帝王的葬礼或埋葬墓地的记述，自古以来就有。历史学和考古学对历代君王或知名家族知名人的坟墓的考察研究也很多。众所周知，作为著名旅游景点的北京郊区的“明十三陵”，就是明代十三个君主的遗体埋葬坟墓。但是，对都城的平民们的死后来去向即他们如何处理死者的问题，则很少有文字记载。

北京市民传统的习俗，是给死者穿上死者专用的服装“寿衣”，把遗体装入各种好木材制作的称为“棺材”的容器内，在死者家里举办数日乃至十几日的丧事，然后把棺材埋入同一姓氏的宗族墓地或一般公共墓地。南方汉族有数年后捡骨重新埋葬的习俗，称为“捡骨葬”、“二次葬”、“复葬”。而北京地区的汉族没有这种习惯，这个地区基本是一次性土葬。

进入20世纪以后，封建制度的帝王政权被推翻（1911年）后，中国经历了几十年的战火动乱时期。1949年以后，北京又和全中国的城市乡村一起经历了数次政治风云。北京的传统形式的葬仪和遗体处置形式的土葬法，从1949年中华人民共和国成立以后至今的短短60年时间内，发生了巨大的变化。在21世纪的今日，北京市民的丧俗和葬俗已经变化为在殡仪馆办丧事、遗体不再使用棺材直接埋葬而是用机器火化，火化后的骨灰以存放、安放、安葬方式保存，近年又出现以树木葬、海葬或骨灰集中处置等方法。

北京在新政权建立后10年之内，取消了同性一族的历代死者葬于同一块墓地的、叫做宗族墓地的大家族墓地，在短短二十几年时间内实现了在城区和近郊区普及火葬。火葬法的普及又导致汉族传统的土葬墓地发生了从埋葬遗体到保存火化后的骨灰的变化。在20世纪80年代又出现了政府批准建立的营利性墓地·陵园·骨灰堂。

笔者过去对北京市丧俗和葬俗作过调查和记述，基本是从民俗学、人类学角度做的研究阐述。本论文则侧重使用数据资料，着重从经济发展的角度重新审视北京市的葬俗和与墓地关联的诸问题，记述、分析北京市从土葬到火葬的变化导致20世纪50年代以来墓地的变迁，20世纪80年代后期出现的墓地·陵园业的产业化转化以及21世纪陵园产业发展展望等问题。

### 本论

#### 第一章 北京葬法沿革

##### 1-1 北京土葬的历史

丧葬仪式和死后遗体处置，成为认识一种文化的基本要素之一。本文省略对汉族的传统丧葬仪式的记述，在本章里记述北京地区对遗体的处置、从传统的直接土葬到火葬后保存遗骨的变化过程。

葬法，这里指遗体的处置或保存方式。汉族传统的葬法是直接性土葬，即葬礼之后把装在棺木里的遗体运到墓地掘坑埋葬，地表修筑坟头树墓碑以供后世子孙扫墓祭拜。汉族有一句俗话“入土为安”，人们把死后埋入地下的行为叫做“入土”，汉族他界观念也认为死后的世界在地下。“入土为安”意为人死后埋入地下，在地下长眠是人死后的正当去处。北京地区在非汉族政权的元代(Yuan, 1206年~1368年)，火葬土葬曾经并行一时。其后，佛教信仰者实行火葬，汉族平民们除了特殊疾病等原因之外，一般都是土葬。

传统的平民葬礼是在死者家的庭院里举行的。丧礼之后把装有死者遗体的木材做的棺材抬到本家族所拥有的墓地里埋葬。然后在埋葬地点堆筑高高的土堆并立一块石碑，石碑上刻写死者的名字等。有些富裕人家在丧礼之后要把棺木在家中放置一段时间之后才埋葬。人死后才开始修造坟墓的家庭，也不能在丧礼之后马上埋葬死者，同样需要放置一段时间等待坟墓建成并干燥之后才埋葬。来京考科举或经商等来自北京以外地区的人死在北京称作“客死”，客死者一般要等待有适当的车船时，把棺运回老家埋葬。在等候运回老家的期间，装有死者遗体的棺材大多寄存在北京的各个寺院里，这些不立刻埋葬死者而是把棺材放置一段的行为，称作“殓”、“停灵”、“暂厝”。

1912年封建制度结束之后的北京，市民们依旧延续着在家里举办丧葬仪式，然后把棺材运到墓地埋葬的传统。1912年成立的中华民国，在政权成立后约30年期间内在北京为数名政府要人或著名人士举行了高层次的葬礼“国葬”或“公葬”。国葬是以国家的名义为国家最高指导者或对国家有特殊功勋者举行的葬礼。公葬是以地方政府和地方团体的名义为著名人士或对该地区有贡献的人士举行的葬礼。1916年第二任大总统袁世凯、1925年第一任大总统孙文(孙中山)、1936年军阀段祺瑞的葬礼，均为国葬。1945年为1939年在北京病死、“停灵”6年的军阀吴佩孚举行的葬礼则是公葬。公葬和国葬都力图体现与延续至今的封建王朝的葬礼不同的“现代”要素。死者家人和参加葬礼人们的服装、具体丧礼仪式程序等方面，的确有不同于古代帝王葬礼的内容。但是，在葬礼的最后一个环

节，如何处置遗体这一点上，竟然表现了惊人的一致：袁世凯遗体在国民追悼大会之后，棺材运回河南老家土葬；孙文遗体防腐处理后“暂厝”四年之后“葬”入中山陵；段祺瑞的棺木在郊外寺院“暂厝”半年后埋入北京郊区的地下；吴佩孚“停灵”6年后也在北京埋葬。虽然丧礼极力导入了现代化的因素，但这几个事例最终在遗体处置方法上，仍然沿袭了传统的土葬方式<sup>7</sup>。

1956年之前逝世的共产党或军队的高级人士都以土葬方式葬在北京西郊的八宝山革命公墓，后来曾经是骨灰埋葬，1960年开始骨灰放在室内保存<sup>8</sup>。在今天，有资格进入回族公墓的10个少数民族（回族·维吾尔族·哈萨克族·乌孜别克族·塔塔尔族·塔吉克族·东乡族·撒拉族·保安族·柯尔克孜族）的人在北京死后可以土葬之外，北京市远郊区的极少部分山区由于人口稀少，遗体运输不方便的原因，也还可以土葬。

### 1-2 火葬普及的开端

1956年新政权召开的第一次全国人民代表大会上，有代表报告各地农田里的大量的坟墓妨碍人民公社的农田耕作，报告土葬使用的棺材耗费很多木材，葬礼以及其后的祭祀仪式时焚烧掉的用纸糊制的“冥器”耗废掉很多珍贵的纸张，造成严重的资源浪费。针对这一报告，该会议讨论了提倡火葬、迁移耕地里的坟墓或深埋不留坟头等具体对策。大会把普及火葬提到国家的重要工作的地位（罗 2001 pp. 408~410）。

1956年4月，据说毛泽东、朱德、刘少奇、周恩来、邓小平等151名党和政府要人在表明自己死后火化的倡议书上签名后，在全国范围内展开了大规模推行火葬的宣传和普及运动。对北京市民来说，在60年代中期之前，火葬只是政府推荐的葬法，土葬是传统的、仍然被允许实行的葬法。所以大多数的市民仍然选择土葬或者火化后把骨灰再葬入地下。而在60年代中期之后，火葬成为除信仰等特殊原因之外的指定葬法。1960年当时北京市城区之外的10个郊区县和区里，只有1处建了火葬设施，之后，在20世纪70年代文化大革命运动中期和后期建立全部建立了火葬设施<sup>9</sup>。

1966年开始的、大约持续了10年左右的政治运动“文化大革命”，以反封建·破除迷信的“破四旧”为口号，否定和破坏延续至今的一切习俗。在那10年期间，普通市民甚至不能举办追悼死者的仪式，死后遗体直接火化。被指定为革命对象的“右派”或“反革命分子”死后一律火化，火化后骨灰也不交给家属，骨灰得不到保留<sup>10</sup>。

考察近代以后的中国传统民俗的变化，必须考虑政治和行政影响的因素，这是笔者从研究中国近代民俗得出的一个结论。北京市把延续千年以上的土葬习俗变为城区近郊区一律火葬，仅仅用了20年时间。火葬的出现，改变了传统的丧葬程序和举办丧葬仪式的地点，50年代以后北京逐渐形成了一套现代都市的葬礼程序。可以指出，导致这些变化的因素有很多，政府提倡是一个主要因素，行政介入是最大的要素。1966年至1976年的政治运动中的强制性实行则是特殊的历史原因。

### 1-3 “火葬区”与“土葬改革区”

1997年7月公布的《中华人民共和国殡葬管理条例》再次重申火葬与土葬地区的划定基准。管理条例的第四条规定：人口稠密、耕地较少、交通方便的地区，应当实行火葬；暂不具备条件实行火葬的地区，允许土葬。管理条例第五条要求火葬场和骨灰堂建设要纳入火葬地区的城乡建设规划，允许土葬的地区，则要把公墓建设纳入城乡建设规划。

1985年2月《国务院关于殡葬管理的暂行规定》要求各省市自治区行政部门自行划定推行火葬和不推行火葬地区以及土葬改革区。虽然建有火葬设施，但相距过远，运送尸体的确有困难的地方，可以划为土葬改革区。土葬改革区的平原地带要深埋、不留坟头、不占用耕地；山区要利用荒山瘠地建立公墓并植树造林。

<sup>7</sup>何彬（2009）《现代的表象与传统的变迁——对北京墓地与葬法之考察》（日语），风响社（FUKYOUSYA），东京，197。

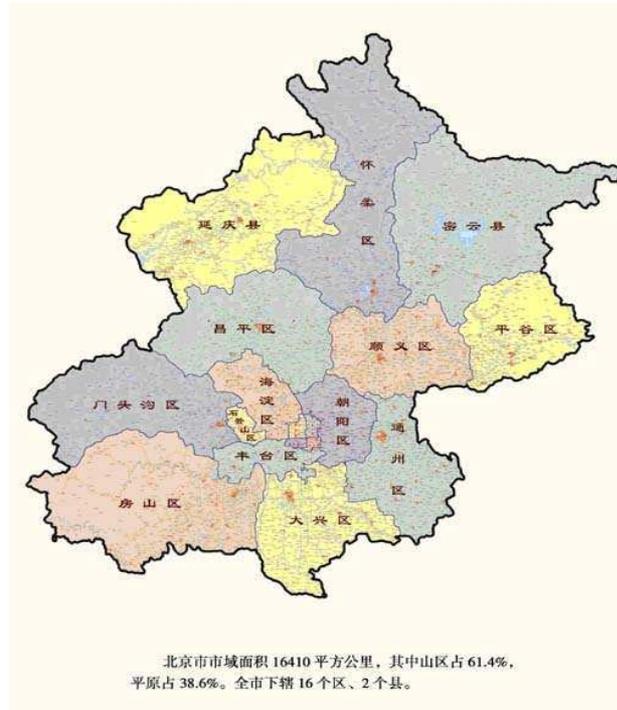
<sup>8</sup>何虎生（1998）《八宝山纪事》（上），中共党史出版社，北京，65-126。

<sup>9</sup>周吉平（2002）《北京殡葬史话》，北京燕山出版社，北京，144-145。

<sup>10</sup>何彬（2006）《都市死者仪礼今昔——北京事例研究》，《民俗文化研究》第7号，民俗文化研究所，东京，86-88。

而北京市早于国务院通知一年之前，1984年就规定北京市区和近郊区县成为行政规定的“火葬区”，住在这些区域内的死亡人口一律火葬。远郊区由于人口稀少火葬设施少而被规定为“土葬改革区”<sup>11</sup>。政府的方针是根据经济和交通发展状况，逐步缩小“土葬改革区”。现在，北京市城区及各个远近郊的区·县，都有火化设施和骨灰保存设施。1996年10月1日实行的《北京市殡葬管理条例》再次重申规定市人民政府批准的边远山区为“土葬改革区”，其他城区郊区都是“火葬区”。火葬区的遗体除民族或国籍等原因外，禁止运往其他地区，一律就地火化。

北京市行政区划分现有16区2县。过去有传统的东城区、西城区、崇文区、宣武区、朝阳区、海淀区、石景山区、丰台区、门头沟区之外，其他均为市辖县。2001年部分县（顺义县、平谷县、通县、大兴县、怀柔县、房山县、昌平县）改为区制，密云县、延庆县仍然为市辖县。下图是北京市行政图：



## 第二章 北京公墓的历史与沿革

### 2-1 公墓历史

政府为了限制传统的家族墓、宗族墓占用大面积土地、在30年代就提倡公墓制度。公墓是“为城乡居民提供安葬骨灰和遗体的公共设施”<sup>12</sup>。北京最早的公墓，是1930年在北京市西郊建立的私人经营的“万安公墓”和1939年建立的“福田公墓”。福田公墓因使用福田寺的土地建立，所以用寺院的名称命名，1950年成为国有公墓。1960年万安公墓被政府接管经营权，成为公营墓地。

旧时的北京，是一个用城墙围起、从城门进出的城。1949年之前，一部分个人墓或家族墓地是设在北京城内的。1949年之后，中华人民共和国的首都设在北京，国家重要机构也大多设在北京。1950年至1957年以后，北京市进行城市空间整顿。其中的一环，是大规模整顿城内墓地。1950年至1957年北京市开展大规模的墓地整理，把设在城内的义冢和家族墓地迁到城外公墓里，市政府在北京郊区建立了11处普通公墓、2处考虑民族习惯而建立的民族信仰的土葬专用墓地“回民公墓”。加上有特殊政治色彩的八宝山革命公墓和外侨公墓，1960年北京共有15处公墓<sup>13</sup>。

八宝山革命公墓寄存骨灰需要一定级别的行政或政治身份，外侨公墓则专对外国人开放，回民公墓只接受指定的出于民族信仰需要的民族人士，这些民族是：回族·维吾尔族·哈萨克族·乌孜别克族·塔塔尔族·塔吉克族·东乡族·撒拉族·保安族·柯尔克孜族<sup>14</sup>。20世纪60年代当时，这些公墓基本都是直接土葬墓，而后在火葬普及后逐渐变为火葬骨灰埋葬墓。当火葬骨灰的埋葬空间越来越少时，万安公墓、福田公墓和八宝山人民公墓开始修建室内存放火化骨灰的骨灰堂以及室外骨灰存放设施的“骨灰墙”。当时对死后遗骨的去处，有“入土”、“入室”、“上墙”等词语表现。这些词语是指不同的遗体或骨灰的存放方式。“入土”即把遗体或火化后的骨灰埋入地下，是汉族人的第一愿望。火化成为处理遗体的唯一方式之后，人们在形式上接受了这个从行政

<sup>11</sup> 《北京市殡葬管理条例》1996

<sup>12</sup> 《公墓管理暂行办法》第三条，北京市民政局公布，1992.8

<sup>13</sup> 同注3，p262-263.

<sup>14</sup> 北京市民政局（1996）《关于〈北京市殡葬管理暂行条例〉实施中一些具体问题的执行办法》。北京市民政局。

角度推广、普及的遗体处理方式。由于人们灵魂观和他界观没有立即随之发生变化，由此产生将火化后的骨灰装入棺材重新出殡、埋葬的做法。其次则是“入室”，人们希望虽然不能进入地下安眠，骨灰存放在室内则仍然可以“住在”可以遮风避雨的空间里。这是汉族传统的地下灵魂观、他界观在墓地需求方面的一种表现。“上墙”是指把火化骨灰安置在骨灰墙上的格子里，似乎是从工作用语转化而来的。一般“上墙”的价格比其他要低廉些。

在墓地整顿之后，一般市民死后都要葬在公墓里。市民们可以利用的，是除了有国籍限制的外侨公墓、有信仰·民族限制的回民公墓和政治身份要求的八宝山革命公墓<sup>15</sup>之外的 11 座公墓。这些公墓早期都是土葬公墓，而后变为埋葬火化骨灰。随着埋葬用空间的减少，万安公墓、福田公墓和八宝山革命公墓都先后设置室内立体收存骨灰的“骨灰堂”和室外安放遗骨的“骨灰墙”。近年又增加了其他方式的骨灰处理方法。

## 2-2 骨灰公墓

火葬普及后，公墓的功能从收容遗体转变为收容骨灰。收容火化后骨灰的公墓，在北京被称为骨灰公墓。上面提到的万安公墓、福田公墓和八宝山革命公墓都先后设置室内立体收存骨灰的“骨灰堂”和室外安放遗骨的“骨灰墙”，就是在旧有公墓的原有功能上，增加收容火化骨灰的功能，成为土葬公墓骨灰公墓混合型公墓。

20 世纪 80 年代以后，多种因素造成北京市人口急剧增加。1982 年第三次人口普查统计，北京市人口 923 万；1990 年第四次人口普查，北京市正式登记人口为 1081 万；2000 年第五次人口普查，北京市正式登记人口为 1382 万<sup>16</sup>。2005 年底常住人口 1538 万，其中 83.6% 居住在城镇。年龄别的统计显示 65 岁以上人口为 166 万，比前一年增长了 2.37%。2008 年的北京市年度统计表明，表明北京市常住人口为 1695 万。90 年代以后北京人口高龄化速度加快，无疑也会增加死亡人数，对骨灰公墓的需求量也会增加。

为了适应这种需求，根据 1991 年 8 月北京市人民政府发布《关于加强公墓用地管理工作的通知》(以下简称 1991 年通知)介绍，在 1987 年以后新建了丰台区太子峪陵园、延庆县八达岭人民公墓、通县通惠陵园、海淀区金山陵园等四座新的联营式骨灰公墓，加上改建旧有的万安公墓、福田公墓、八宝山人民公墓，骨灰公墓总面积达到 2400 亩(约 160 万平米)。

骨灰公墓保存骨灰的方式有多种，北京主要实行如下 7 种方式：

- 1) 骨灰堂——室内骨灰寄存。是目前骨灰安放的主要方式。每年交存放费，一般只存放数年。现代营利骨灰堂则更新契约，可以长期存放。
- 2) 骨灰墙——在一堵墙壁上砌方框，放入骨灰盒之后，正面用石板封闭。石板上可以镶嵌照片、刻金字等。骨灰墙大多是半永久性的。
- 3) 骨灰亭——中国传统风格的亭式建筑，亭子内外的墙壁有格子，用于安放骨灰盒，正面用石板封闭。
- 4) 骨灰廊——长廊式建筑，墙壁分格存放骨灰，格子正面用石板封闭。
- 5) 骨灰墓——地下修建墓穴，供存放骨灰盒，地上立石碑。形状与土葬墓很相似，只是尺寸缩小了。国家规定单人或双人骨灰墓穴占地面积为一平方米以下。
- 6) 骨灰林——把骨灰埋入选择好的树下，做简单标记。其他城市把这种做法又叫树木葬，与此相似的还有花草葬、花坛葬。是把骨灰撒在花坛内或放入花坛周围方块砖形收纳空间里。
- 7) 骨灰深葬——将骨灰放入地下室集中封闭式存放，地表建为亭或塔供人们瞻仰追念。
- 8) 骨灰撒海——即骨灰不保存，乘船把骨灰撒入海水里的做法。这种方式其他城市也有，在上海叫做“海葬”。1997 年 2 月去世的中共中央政治局常务委员、中共中央军委主席邓小平采用了骨灰撒海方式。

1997 年发布、施行的《中华人民共和国殡葬管理条例》声明，“国家提倡以骨灰寄存的方式以及其他不占或少占土地的方式处理骨灰”。北京市也在上述骨灰存放方法里，制定政策逐渐倾向于鼓励人们选择少占地或不占地的骨灰处理方法。第 8 种骨灰撒海与上述第 6 种骨灰林方式是受北京市政府提倡并明文规定有经济补贴的两种骨灰处置方法。2009 年 1 月起，北京市开辟长青园骨灰林基地公益性立体骨灰安葬，并实施对在这里安葬骨灰的北京市居民提供补贴。对每个骨灰格位补贴 1000 元(售价 3000 元，使用期 20 年)，对生活保障待遇的市民免费提供格位。2009 年 4 月，北京市民政局开始实行对海葬的补贴。规定有北京市正式户口的居民，骨灰撒海每份可领取补贴 2000 元。这两种补贴的目的就在于鼓励人们选择少占地或不占地的骨灰处理方法。

## 第三章 “第三产业”的公墓

### 3-1 产业化的萌芽期

前述的土葬公墓以及 80 年代新建的骨灰公墓，在建立后后的一段时间里，依然是以提供骨灰保存场所、保管骨灰为主要内容，不大重视提供服务行为。骨灰存放地点或环境也没有太大的区别。当然，价格也是十分低廉的并且没有过大的价格差。随着经济的发展，富裕阶层人数增加，人们对服务内容提出高消费水准要求。在经济大潮流的影响下，一直被定位于福利事业的包括公墓在内的殡葬行业，也开始随着经济杠杆活动了。公墓方面也开始出现以提供服务内容收取服务费用的所谓“营业性公墓”。

<sup>15</sup> 八宝山革命公墓保存下列人的骨灰：中国共产党和中国政府要人、全国各省市副司局以上行政职务的干部，副师级以上的军人，1937 年 7 月 7 日以前参加革命的老红军，民主党派人士等(参见八宝山革命公墓网页)。

<sup>16</sup> 《中华人民共和国国家统计局关于 1982 年人口普查主要数字的公报》，中华人民共和国国家统计局，北京。

1992年8月15日北京市民政局公布、实行的《公墓管理暂行办法》明文规定“公墓”的定义和目前允许存在的两种不同性质的公墓。首先、公墓的定义是“为城乡居民提供安葬骨灰和遗体的公共设施<sup>17</sup>。”进而把公墓分为“公益性公墓”和“经营性公墓”。“公益性公墓是为农村村民提供遗体或骨灰安葬服务的公共墓地，经营性墓地是为城镇居民提供骨灰或遗体安葬实行有偿服务的公共墓地，属于第三产业。”产业一词由此开始用在指称殡葬业，明确指明经营性墓地的产业性质并明确表明服务是有偿的，这实际承认墓地经营性质开始从福祉事业转为服务性产业了。这在中国，是一个巨大的意识转变和经营体制的转变，它标志90年代以后殡葬业发展方向的大调整，意味着行政部门认可殡葬部门可以用服务内容来营利了。这可以看作是营利性公墓在北京的萌芽期。

在北京市民政局正式网页上，有介绍亲人死后办理丧事的程序，以及火化的手续、骨灰安放或选购墓地的各种流程内容。其中，骨灰安放部分，强调骨灰不要存放在非法公墓里。这里提到有两种非法公墓存在，一种是一些乡村或单位建设的没有经过市民政部门批准的营利性公墓，一种是乡村办的公益性公墓。

《北京市殡葬管理暂行条例》明确规定了所有营业性骨灰公墓的管理权都在北京市殡葬管理处。对于在火葬地区的乡·村建立的公益性骨灰堂或远郊的乡·村建立的公益性骨灰公墓，限定仅仅限于为本乡·村居民服务，不能对外经营。这样的公益性公墓对外收费存放本管辖范围以外居民的骨灰，就属于非法。这一方面是限制盲目扩大营利，一方面是要维持一部分福利性色彩的墓地。

### 3-2 经营性公墓

北京市现有经营性公墓33座，其中有北京市管辖的15座，区县所属的18座，具体如下：

北京市管辖：八宝山革命公墓、八宝山人民公墓、八达岭人民公墓、白云岭墓园、朝阳陵园、长青园骨灰林、福田公墓、金山陵园、太子峪陵园、天慈陵园、通惠陵园、万安公墓、万佛华侨陵园、温泉墓园、西静园（外侨）公墓。

区县管辖：惠灵山陵园、炎黄陵园、佛山陵园、凤凰山陵园、天寿陵园、景仰园骨灰林、十三陵天堂别墅、八达岭陵园、长城华人怀思堂、凤凰山陵园、九公山长城纪念林、潮白陵园、静安墓园、归山陵园、天堂公墓、天山陵园、思亲园骨灰林、长安园骨灰林。

经营性公墓的墓穴按照位置，向阳与否，一部分人依然信奉的“风水”好坏以及与大门口或主要建筑的距离等详细划分价格。并且，在骨灰容器、存放格子的封口石材选择、照片烧制瓷像镶嵌与否、石板刻字涂金否等具体事项里都设置了不同价位。

按照国家和北京市的规定，墓穴或墙壁的骨灰格子一次性出售的价格，只是租用20年的价格而不是永久使用权。对于公墓的使用，1991年通知规定墓穴为有偿时间有限的租用，条例规定不得办理永久租用墓穴手续，墓穴以20年为一个租期，但是允许续租。区县以上公墓的土地所有权归国家所有，与乡·村联办的公墓，土地所有权在该乡或村，并且规定不得再预租空白的“寿穴”<sup>18</sup>。万安公墓、福田公墓建立较早，曾经按照汉族的习惯出售过“寿穴”。1991年通知规定对这些空白的墓地限定在1993年年底以前办理退墓穴退款手续。清理一般人手中的空白墓地，目的在于避免空白墓穴或骨灰格的转让买卖，不断抬高价格。

### 3-3 相关的数据

据调查，北京市的经营性公墓目前的埋葬型骨灰墓穴，多以双穴出售。价格一般在一个平米8000元至5万元，这是低档至中档的价格，高档墓穴价格在6万到10万元甚至更高。由于一般公墓只公开部分低档或中档价格，很多营业内容都是“面议”。以下罗列的只是能够收集到的部分经营性公墓的价格情况。

#### (1) 万安公墓“安葬格”（双穴）20年租用价格：

第1层3600元，第2层4400元，第3层4800元，第4层5000元，第5层4800元，第6层4400元，第7层3400元，第8层和第9层，2800元。

附加费用：装饰套600元，石板费500元，瓷像费380元，刻花费100元，瓷像镶嵌费160元，贴金费300元，刻字每一个字4元。假定购买最贵的第4层的20年使用权，加上所有附加服务，刻30字计算共计7160元。如果购买最高层第9层再加入附加费用，共计4510元。

万安公墓骨灰堂建于1983年，2000年重新装修后开始骨灰寄存业务。寄存费用很低廉，存一个周期三年骨灰的费用分别为：第1层90元，第2层135元，第3层180元，第5层195元，第6层210元，第7层180元，第8层150元，第9层120元，第10层90元。由于2008年3月寄存格位满额，现在已经暂停骨灰寄存业务。

#### (2) 十三陵水泉沟纪念林价格：1平米草坪“认养费”1800元到2300元，管理费每年30元，20年600元。如果安放纪念石，一块200、600、1200元。

(3) 景仰园骨灰林是位于昌平区的经营性公墓，是北京市民政局批准建设的大型骨灰安葬场所。它出售的均为双穴即夫妇墓，该处墓穴分高中低不同的档次。它公布的最低墓价格包括20年占地费即租用费、墓料费、20年管理费在内，是6000元。根据占地大小、选用的石料品种质量和大小价格还会相应变动。根据客户需要，景仰园还提供碑文描金描红、常年摆放花卉、陪同办理丧礼全程等委托服务。所谓委托，乃是有偿的服务。

(4) 九公山长城纪念林陵园是一座大型经营性公墓。它推出的适合工薪阶层的小型树葬价格在4000元—7000元，包括纪念树一棵、小型卧碑一套。其中铁军纪念园是专为一部分军人（新四军）服务的，预定于2009年8月15日

<sup>17</sup> 北京市民政局（1992）《公墓管理暂行办法》第三条。

<sup>18</sup> 汉族习惯在60岁以后为健在的老人修坟墓，叫“寿坟”、“寿域”或“寿穴”。

- 正式完工使用。它预售的标准墓双穴价格为 28000 元，包括了墓地使用费、土地使用费、墓位管理费、标准墓碑一套、地棺一套(双人)、墓前铺石路 2 米、柏树墙 2 米、玉兰树一棵加石制树盆一个、施工及维护费。此外的附加服务内容：选择艺术碑加 2000 元，骨灰保护罩 280 元，瓷像 200—500 元，墓区安葬费 200 元，祭拜堂告别仪式 400 元，祭拜堂抬棺告别仪式 800 元，草坪种植养护费每 3 年 400 元，其他花木价格另议。以上价格是该陵园 2009 年 4 月 15 日至 6 月 30 日执行的价格，它的网站说明执行期过后部分价格要上调。
- (5)九里山公墓是公益性公墓，骨灰是免费寄存，但是从其在网站上公布部分墓型价格看，也并非一般市民或村民可以承担的。九里山公墓报价：小石墓 6000—6800 元，小栏板墓 12800—22800 元，黑花岗石墓 11800—25000 元，花花岗石墓 19800 元。
- (6)福田公墓为客户提供墓碑保洁服务，就是代替死者家属经常擦拭墓碑，每一年的费用 1000 元。提供墓碑碑文贴金服务，10cm 以下的字为中字或小字，限定 80 字以内，一字 65 元，12cm 的字 80 元，13cm 一字 100 元，16cm 一字 150 元。如果 16cm30 字、10cm80 字，再加 20 年墓碑保洁服务费，共计 29700 元。这还没有加算购买 20 年期限的墓穴费用。
- (7)位于大兴的天堂公墓，有墓葬、树葬、鲜花草坪葬、骨灰墙等多种方式存放骨灰。它公布的 2007 年 1 月 1 日开始执行的价格如下：
- 墓穴租赁费 1000 元(1 平米)；墓穴管理费按照墓造价的 5% 计算。骨灰廊一年 100 元租期 20 年，骨灰廊安葬工程费 300 元。附加服务内容：石板或墓碑贴金箔一字 50 元，葬礼礼仪乐队 300 元，骨灰告别仪式 300 元，送灵 200 元，安葬费 380 元。

以下从北京市民收入数据来对比看看墓地费用。据北京市统计局公布的数字，北京市第一产业、第二产业、第三产业和称为三次产业，1978 年至 2007 年北京三次产业从业人员在岗职工平均工资如下：

1978 年 673 元；	1979 年 742 元；	1980 年 848 元；
1981 年 837 元；	1982 年 863 元；	1983 年 931 元；
1984 年 1086 元；	1985 年 1343 元；	1986 年 1488 元；
1987 年 1670 元；	1988 年 2000 元；	1989 年 2312 元；
1990 年 2653 元；	1991 年 2877 元；	1992 年 3402 元；
1993 年 4780 元；	1994 年 6540 元；	1995 年 8144 元；
1996 年 9579 元；	1997 年 11019 元；	1998 年 12285 元；
1999 年 13778 元；	2000 年 15726 元；	2001 年 19155 元；
2002 年 21852 元；	2003 年 25312 元；	2004 年 29674 元；
2005 年 34191 元；	2006 年 40117 元；	2007 年 46507 元。

有市民质疑这个所谓的平均工资的数字的可信性，我们这里不评价它的真实度问题。我们要从这里看两个趋向，其一，北京市民平均工资收入 30 年翻了 69 倍。其二，今日购买一个埋葬骨灰的墓穴以及附加服务内容的费用，需要支付 2005 年以后的一个市民平均年收入的全部，并且还不足以购买中档以上的商品，只能享受为工薪层准备的商品。部分低收入市民甚至去公益性公墓购买他们出售的廉价墓穴。而北京市民政局明文规定公益性墓地向本区域以外居民出售墓穴属于违法。这说明上述墓地价格对一般市民来说，仍然属于高额消费商品。

#### 结论 公墓的产业化展望

在中国，在北京，公墓从福利性事业转为营利性经营的发展方向已经基本定型。为死者和其家属提供多样化周到的服务，收取有些是很高额的费用，虽然有非议，但已经是现实。富裕阶层对死亡之后的消费有超前的要求，因此产生了工薪阶层可望不可及的高价墓地。

1996 年 10 月 1 日开始实行的《北京市殡葬管理暂行条例》规定：兴办有偿服务的骨灰安置设施必须报经北京市民政局批准，不能自由建设和运营墓地。1997 年明文规定外资有可能投资建设殡葬设施如建设骨灰堂和骨灰公墓，但是需要申报行政管理部门批准。外资可以申请单独或合资在北京市管辖范围内建立经营性公墓，为国外资本进入殡葬业市场开放了门户。利用外资建设殡葬设施，需要经省、自治区、直辖市人民政府民政部门审核同意后，报国务院民政部门审批<sup>19</sup>。表现对外资进入殡葬行业从事经营，政府拥有很大的管制能力。

在价格方面，《北京市殡葬管理条例》规定，殡仪服务收费必须执行国家和北京市的有关规定，殡葬用品要明码标价，民政部门和物价、工商行政管理部门对予以监督。这有可能限制公墓经营公司提供不同质量服务收取不同费用的经营自由度和经营收益幅度。

本文第 2 章提到的海葬补贴、市营骨灰林安葬骨灰补贴之外，2009 年 1 月还同时实行对特定居民发放丧葬补贴费 5000 元的规定。就在本文写作期间，2009 年 12 月 18 日中国民政部又发布《关于进一步深化殡葬改革、促进殡葬事业科学发展的指导意见》，提出要逐步建立殡葬救助保障制度，提出对生前生活特别困难的人员，由政府免除遗体接运·存放·火化和骨灰寄存的基本殡葬费用。有条件的地区，逐步扩展到对管辖区内所有居民提供免费基本殡葬服务，实行政府埋单。这一系列 2009 年出台的新措施，会减少经营性公墓的收益。表明北京市政府对今后北京公墓建设的基本态度。2009 年 12 月的民政部的“意见”还提出今后要严格公墓建设的审批管理，尤其是经营性公墓的审批。公益性骨灰存放设施完善的地区，除纳入规划的以外，原则上不再许可建设经营性公墓或扩大既有公墓占地面积。这对今后内资或外资进入这个领域，投资发展高费用高质量服务是一个消极性的信号。

北京市和全国一样，殡葬行业已经从政府包管的福利性事业转变为营利性的服务产业。但是，对它的自由经营

<sup>19</sup>中国民政部（1997 年 7 月 21 日发布、施行）《中华人民共和国殡葬管理条例》，第二章 殡葬设施管理，北京。

和管理、限制掌握在什么程度为好，似乎还没有准确地划定这个界限。一边调整一边发展，曾经很开放 2009 年以后又开始加强管理，这就是北京市公墓发展的现状和近期展望。

<完>

## 2.3.F « Les cimetières de Pékin : histoire, transformation et industrialisation »

**He Bin, professeur à l'Université Métropolitaine de Tokyo**

Pékin est devenue capitale de la Chine en 1949, avec l'avènement au pouvoir du Parti Communiste Chinois. Elle était cependant déjà héritière d'une longue tradition de pouvoir politique, accaparée par l'ethnie Han qui compose encore aujourd'hui la majorité de la population urbaine.

Les coutumes funéraires à Pékin sont richement documentées par des récits d'inhumations et de funérailles de souverains dont certains remontent à l'Antiquité. Le site touristique des « treize tombeaux Ming » dans la banlieue de Pékin est connu comme lieu d'inhumation de treize souverains de la dynastie Ming. Toutefois, on connaît très mal les pratiques funéraires des gens du peuple dans la capitale chinoise. La coutume veut que les Pékinois revêtent le défunt d'un costume spécial appelé « vêtement de la longévité » (*shouyi*), avant de le placer dans un cercueil. Les funérailles se tiennent pendant une dizaine de jours dans la maison du mort, puis le cercueil est déposé dans le caveau familial ou dans une sépulture publique ordinaire. Contrairement aux Chinois du Sud coutumiers de la double sépulture (recueil des ossements plusieurs années après l'inhumation pour un second enterrement), ceux de Pékin ne pratiquent qu'une seule inhumation.

Au cours des années 1960, le régime maoïste a supprimé le système de « sépulture de clan », par lequel des générations successives de défunts étaient ensevelies un même caveau familial. Puis, au cours des vingt années suivantes, la crémation a été généralisée à Pékin et dans sa proche banlieue. Ce processus a profondément modifié les pratiques funéraires. Nous explorons ici l'évolution des modes de sépulture à Pékin depuis 1950, en montrant l'apparition d'un secteur privé puis l'intérêt récent pour les cimetières paysagers (*lingyuan*).

### 1. Brève histoire des modes de sépulture à Pékin

Le mode de sépulture traditionnel de l'ethnie Han consistait à inhumer les morts après les avoir placés dans un cercueil. Des stèles étaient implantées en tête des tombes pour permettre aux descendants des générations de se recueillir sur le lieu de sépulture du défunt. Le proverbe « entrer dans la terre pour être en paix » évoque la vision d'un monde post-mortem souterrain. Les funérailles traditionnelles chez les gens du peuple se déroulaient dans la cour intérieure de la maison du défunt. Après l'accomplissement des rites funéraires, la dépouille était placée dans un cercueil en bois puis enterrée dans le caveau de famille. Ensuite, au-dessus de l'amas de terre formé sur le lieu d'inhumation était érigée une stèle en pierre sur laquelle était gravé le nom du défunt. Dans les familles aisées, le cercueil était placé dans la maison quelque temps avant d'être inhumé. Ce n'est qu'après la mort de la personne que la famille commençait à construire le tombeau familial. Il n'était pas possible d'inhumer le corps tout de suite après les funérailles car il fallait attendre que la tombe soit sèche.

Les non résidents qui décédaient à Pékin étaient appelées « mort hôte ». Le « mort hôte » devait généralement attendre un véhicule ou un navire approprié pour que son cercueil puisse être transporté jusqu'à son pays natal pour être inhumé. Pendant cette période d'attente, le cercueil était déposé le plus souvent dans un temple bouddhique. Ceux-ci mettaient le cercueil en position d'attente («cercueil stationné», «placement temporaire»). Après la fin du régime féodal, dans les années 1910, les citoyens continuaient d'organiser leurs funérailles dans leurs

foyers, puis transportaient le cercueil jusqu'au cimetière pour le mettre en terre dans la tradition. Durant les trente années suivantes, après l'avènement de la République de Chine en 1912, des dignitaires du gouvernement et des personnalités célèbres ont tenu des funérailles nationales ou des enterrements publics somptueux à Pékin. En 1916, le deuxième président de la République Yuan Shikai, en 1925 le premier président de la République Sun Wen (Sun Zhongshan), le seigneur de guerre Duan Qirui en 1936 a eu des funérailles nationales. Wu Peifu, un seigneur de guerre, a attendu six ans pour avoir des funérailles nationales (décédé en 1939, il a été inhumé en 1945). Ces cérémonies cherchaient à être différentes des funérailles des dynasties féodales qui perduraient jusqu'alors. Les costumes des membres de la famille du défunt et des participants aux funérailles, le protocole et les rites funéraires étaient complètement différents des funérailles des empereurs des périodes précédentes. Cependant, la dernière étape qui concerne le traitement du corps s'avère être étonnamment similaire. Le corps de Sun Wen, après avoir été traité avec des antiseptiques, a été « entreposé temporairement » pendant quatre ans avant d'être enterré dans le cimetière Zhongshan Ling. Le cercueil de Duan Qirui a été placé temporairement dans un temple bouddhique de la grande banlieue de Pékin pendant six mois avant d'être enterré dans la périphérie de la capitale. Le cercueil de Wu Peifu a attendu six ans avant d'être enterré à Pékin. Bien que les rites funéraires se soient modernisés, ces quelques exemples montrent que les méthodes de traitement des cadavres suivaient la tradition. Les personnalités de rang supérieur de l'armée ou du parti communiste décédées avant 1956 ont été enterrées dans le cimetière révolutionnaire de Babaoshan (littéralement « La montagne aux Huit trésors ») dans la banlieue ouest de Pékin. Puis les cendres ont été enfouies. En 1960 a débuté la conservation des cendres dans les columbaria. Aujourd'hui, dix ethnies minoritaires musulmanes ont l'autorisation de rejoindre les cimetières de l'ethnie Hui (les Hui, les Ouïgours, les Kazak, les Ouzbeks, les Tatar, les Tajik, les Dongxiang, les Salar, les Bonan, les Kirgiz). Dans les régions montagneuses de la grande banlieue de Pékin, la population étant peu nombreuse, les enterrements sont autorisés en raison des difficultés de transport des corps.

### *Le développement de l'incinération*

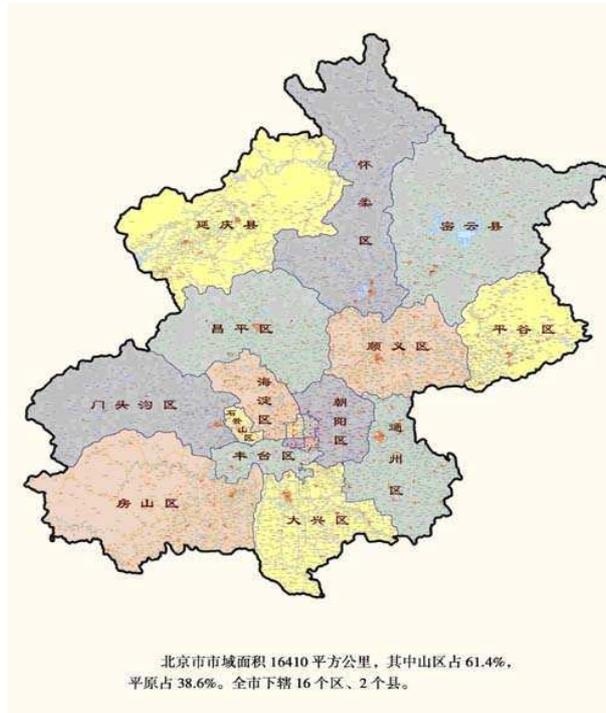
En 1956, le nouveau pouvoir politique a convoqué le premier congrès des représentants du peuple de l'ensemble de la Chine. Les délégués ont fait mention de la gêne occasionnée par le grand nombre de tombes dans les champs pour l'exploitation agricole. L'usage des cercueils a été critiqué en raison de la consommation de bois. De même, les papiers brûlés lors des funérailles occasionnaient un gaspillage de ressources. Les délégués ont alors décidé d'encourager la crémation et de faire procéder au transfert des tombes dans les champs. En Avril 1956, cent cinquante et une personnalités du régime, dont Mao Zedong, Zhu De, Liu Shaoqi, Zhou Enlai et Deng Xiaoping, ont déclaré qu'ils seraient incinérés après leur mort. Un mouvement de grande envergure pour diffuser et généraliser la crémation fut alors lancé. Mais cette pratique ne fut guère mise en œuvre à Pékin avant le milieu des années 1960, les habitants préférant conserver leurs habitudes ancestrales. En 1960, Pékin ne comptait encore qu'un seul incinérateur pour ses dix arrondissements. La Révolution Culturelle apporta un élan sans précédent à la crémation (tous les incinérateurs datent de cette époque) en faisant table rase de toute tradition funéraire. Au cours de cette décennie noire, le citoyen ordinaire ne pouvait même plus organiser des funérailles. Après la mort, la dépouille était immédiatement incinérée. Ceux qui étaient désignés par la révolution comme « élément contre-révolutionnaire » ou « droitier » étaient incinérés sans exception, leurs cendres n'étaient pas rendues aux membres de la famille et n'étaient pas conservées.

*« Zones à crémation obligatoire » (huozang qu) et « zones futures de crémation » (tuzeng gaige qu)*

Les « règlements administratifs des funérailles de la République Populaire de Chine », promulgués en juillet 1997, réaffirment les critères fondamentaux qui déterminent les zones des cimetières et de la crémation. Le 4<sup>ème</sup> article des règlements administratifs stipule que la crémation doit être pratiquée dans les zones de forte densité démographique où les terres cultivables sont peu nombreuses et où les moyens de transports sont développés. Dans les zones qui ne possèdent pas les conditions nécessaires pour mettre en œuvre la crémation, on peut provisoirement enterrer les morts dans des cimetières publics. Le 5<sup>ème</sup> article du règlement administratif indique que les constructions des aires de crémation et les columbariums doivent être construits dans les zones d'urbanisation future. Les zones où les enterrements sont autorisés doivent respecter les règles d'urbanisme et de construction des cimetières. Les « règlements provisoires administratifs des funérailles du Conseil des Affaires d'Etat » (Février 1985) demandent que les départements de chaque région autonome, ville et province, délimitent des zones de mise en application de la crémation et des zones de crémation future là où la crémation n'est pas pratiquée. Bien qu'il existe des incinérateurs, si ceux-ci sont éloignés, le transport du corps devient difficile et il est alors possible de délimiter une zone « spéciale » pour les inhumations. Dans les régions de plaine où se trouvent des zones de ce type, l'enfouissement des corps doit être profond, les pierres tombales ne sont pas autorisées et les terres cultivables doivent être préservées. Dans les zones montagneuses, l'inhumation est autorisée seulement dans les terres infertiles et elle est interdite dans les zones boisées. Depuis 1984, les « zones de crémation » sont fixées par l'administration dans les districts de la proche banlieue et dans la ville de Pékin. Les personnes vivant dans ces zones doivent, après leur décès, être obligatoirement incinérées. Dans la grande banlieue, en raison d'une population faible et du manque d'infrastructures de crémation, des « zones spéciales pour les inhumations » sont déterminées. La politique du gouvernement est fonction de l'état de développement des transports et de l'économie. Elle vise à réduire peu à peu ces « zones spéciales ». Actuellement, la ville de Pékin et ses districts de banlieue plus ou moins éloignés, possèdent tous des incinérateurs et des équipements pour conserver les cendres.

Le règlement des funérailles de la ville de Pékin a été appliqué le 1<sup>er</sup> octobre 1996. Il reconnaît l'existence des « zones spéciales pour inhumation » dans les zones montagneuses reculées. Dans les autres zones, ce sont uniquement des « zones de crémation ». Il est interdit d'y transporter les corps dans d'autres lieux, tous les défunts doivent être incinérés sur place à l'exception des minorités ou des ressortissants de nationalité non chinoise.

#### **Carte administrative de Pékin**



## 2 . Caractères des cimetières de Pékin

### *Rétrospective historique*

Pour restreindre les tombes des clans et des grandes familles occupant une grande superficie, le gouvernement a préconisé une réforme des cimetières dans les années 30. Les cimetières les plus anciens de Pékin sont le cimetière Wanan créé en 1930 dans le quartier Ouest de la ville et le cimetière Futian fondé en 1939. Tous deux ont une gestion à but lucratif. Le cimetière Futian a été aménagé sur des terrains appartenant à un temple bouddhique et a été de ce fait nommé par l'appellation bouddhique «Futian» (« les champs du bonheur »). En 1950, il est devenu cimetière d'Etat. En 1960, le gouvernement a assuré la gestion du cimetière Wanan» qui est ainsi devenu un cimetière sous gestion publique. Le vieux Pékin était encerclé par un mur d'enceinte avec une porte qui permettait d'entrer ou de sortir de la ville. Avant 1949, la plupart des tombeaux individuels ou des sépultures familiales étaient construits à l'intérieur du mur d'enceinte. Après 1949, la capitale de la République Populaire de Chine a été établie à Pékin, les grands organismes d'Etat se sont pour la plupart installés dans la cité. De 1950 à 1957, la ville de Pékin a réorganisé son espace urbain. Les cimetières ont été l'objet d'une réorganisation de grande envergure. De 1950 à 1957, on a déplacé les sépultures des grandes familles et des clans vers l'extérieur de la ville. Le gouvernement municipal a créé 11 cimetières ordinaires et 2 cimetières musulmans (qui respectent les coutumes et les croyances des ethnies) dans la banlieue de la ville. Ajoutons à cela le cimetière révolutionnaire de Babaoshan qui a une coloration politique particulière et le cimetière des étrangers. En 1960, la ville de Pékin comptait au total 15 cimetières. Le cimetière révolutionnaire de « Babaoshan » accueille uniquement les cendres des personnes ayant eu un grade ou un poste dans la hiérarchie administrative ou politique. Le cimetière des étrangers accueille exclusivement les cendres des étrangers. Le cimetière musulman accepte les personnalités des ethnies ayant des croyances en adéquation avec leur groupe ethnique. Ces ethnies sont : les Hui, les Ouïgours, les Kazak, les Ouzbeks (Uzbek), les Tatar (Tatars), les Tajik, les Dongxiang, les Salar, les Bonan, les Kirgiz (Kirghiz).

Dans les années 60, ces cimetières pratiquaient tous l'inhumation directe dans la terre mais après la diffusion de la crémation, progressivement, ce sont les cendres après l'incinération qui ont été enfouies dans les tombes. Quand l'espace dédié à l'enfouissement de cendres a manqué, les cimetières Wanan, Futian et Babaoshan ont commencé à construire des columbariums ainsi que des installations extérieures sous forme de murs avec des casiers pour y déposer des cendres. Des expressions sont alors apparues pour indiquer le lieu où repose les cendres du défunt. Par exemple, « entrer dans la terre », « entrer dans la pièce », « grimper au mur », etc. Ces expressions indiquent les différents modes de dépôt des cendres ou de la dépouille. « Entrer dans la terre » pour un enterrement immédiat du cadavre ou des cendres après crémation dans la terre, c'est le premier souhait des « Han ».

Après que la crémation soit devenue l'unique moyen de traitement des cadavres, on s'est mis à déposer les cendres dans un cercueil après l'incinération. Comme les conceptions sur l'âme et le monde des morts n'ont pas changé, les gens espèrent que leurs restes reposeront paisiblement dans une salle abritée, protégée des intempéries, à défaut de reposer en terre. « Grimper au mur » indique que les cendres après la crémation sont installées dans un columbarium mural. Il semble que cette expression provienne du monde du travail. Généralement « grimper au mur » est moins onéreux que les autres formules de sépulture. Après la réorganisation des cimetières, les citoyens ordinaires étaient tous inhumés dans un cimetière. Les défunts pouvaient avoir accès à tous les cimetières à l'exception du cimetière réservé aux étrangers pour lesquels il y avait une condition de nationalité, le cimetière musulman pour lequel il y avait un critère de croyance et le cimetière révolutionnaire de Babaoshan pour lequel il fallait produire des références politiques. Tous ces cimetières étaient depuis longtemps des lieux d'inhumation alors que par la suite ils sont devenus des lieux d'enfouissement de cendres. A mesure que l'espace dans les cimetières se réduisait, le cimetière Wanan, le cimetière Futian et le cimetière révolutionnaire Babaoshan, ont créé l'un après l'autre des columbaria et des « murs funéraires » extérieurs pour recevoir les cendres. Ces dernières années sont apparues de nouvelles formules de dépôt des cendres.

### *Les cimetières pour dépôt des cendres*

Avec la généralisation de l'incinération, les fonctions des cimetières se sont transformées. Autrefois ils accueillait les corps, ils doivent maintenant conserver des cendres. Les cimetières ayant reçu en dépôt pour la première fois des cendres ont été appelés des « cimetières pour dépôt de cendres » (*guhui gongmu*). Il s'agissait des cimetières Wanan, Futian et Babaoshan. Comme ils ont été les précurseurs dans ce domaine, ils ont pu augmenter leur capacité d'accueil, devenant de grands espaces funéraires où l'inhumation et la crémation étaient pratiquées indifféremment.

Après les années 80, de nombreux facteurs ont entraîné l'augmentation rapide de la population de la ville de Pékin. En 1982, Pékin comptait 9,2 millions d'habitants, en 2008 leur nombre était passé à 16,5 millions. Les statistiques sur l'âge montrent que 1,6 millions de personnes ont plus de 65 ans, en augmentation de 2,37% par rapport à l'année précédente. Après les années 90, le rythme de vieillissement de la population s'est accéléré. Le nombre de décès va croître et les demandes d'emplacement dans cimetières vont tout naturellement suivre ce rythme.

Afin de répondre à ces demandes, le gouvernement municipal de Pékin a imposé une superficie totale maximale de 2400 mu (soit 160 hectares) pour les cimetières aménagés après

1987. Il en va ainsi du cimetière paysager de Taiziyu, du cimetière populaire Badaling, du cimetière Tonghui, du cimetière Jinshan de l'arrondissement de Haidian et de quatre autres nouveaux cimetières pour dépôt de cendres auxquels il faut rajouter les cimetières rénovés de Wànān, Fujian et Babaoshan.

Les cimetières ont de nombreux modes de conservation des cendres. Les habitants de Pékin ont le choix entre huit formules de sépultures :

1) le columbarium (骨灰堂 *gǔhuītáng*)

Conservation des cendres dans une pièce : c'est actuellement le principal mode de conservation des cendres. La durée du dépôt est généralement définie à l'avance, mais il est possible de renouveler les contrats tous les 20 ans. Lors du renouvellement du contrat, il est possible de faire un dépôt à long terme plus onéreux dans certains columbaria.

Exemple de *gǔhuītáng*



2) Les columbaria muraux (骨灰墙, *gǔhuīqiáng*)

Des niches en ciment sont placées dans un mur, obturées par une plaque en pierre après le dépôt de l'urne cinéraire. On peut incruster une photographie sur la plaque en pierre. Pour la plupart de ces équipements, les concessions sont d'une durée de 50 ans.





### 3) Les pavillons de cendres (骨灰亭 gǔhuītíng)

Ces pavillons sont dans un style architectural traditionnel. Sur leurs murs extérieurs et intérieurs se trouvent des emplacements pour déposer les urnes funéraires, une plaque en pierre vient sceller la façade.



### 4) Les galeries de cendres (骨灰廊, gǔhuīláng)

Ces longues galeries sont traditionnelles dans l'architecture chinoise. Les murs sont divisés en casiers pour déposer les cendres, un carreau en pierre vient clore la façade.

### 5) Les petites tombes (骨灰墓, gǔhuīmù)

Une cavité est creusée pour déposer les urnes. Sur le sol est érigée une stèle, très semblable à celle des tombes ordinaires, avec cependant des dimensions plus réduites. Selon la réglementation, les emplacements pour les urnes funéraires d'une ou deux personnes ne doivent pas dépasser une surface d'un mètre carré.



#### 6) Les bosquets de cendres (骨灰林, gǔhīlín)

Les cendres sont enterrées au pied d'un ou de plusieurs arbres, en faisant une simple marque. Les autres villes appellent ainsi ce procédé « enterrement au pied des arbres », ou encore aussi « enterrement dans le gazon ou sur de petites terrasses ». Il s'agit de parterres végétaux à soubassement en briques au sein desquelles des cavités abritent des cendres.



#### 7) Enterrement profond des cendres (骨灰深葬, gǔhuī shēnzàng)

Les cendres sont rassemblées et déposées dans une cave surmontée d'un pavillon ou une pagode pour permettre aux endeuillés de se recueillir.

#### 8) Lancer de cendres dans la mer (骨灰撒海, gǔhuīsǎhǎi)

Les sont transportées dans un bateau pour être éparpillées dans la mer. Ce procédé est pratiqué dans d'autres villes, à Shanghai il est appelé « l'enterrement maritime ». En février 1997, le Président Deng Xiaoping a adopté ce procédé après sa mort et ses cendres ont été dispersées en mer.

Depuis 1997, l'Etat préconise les formules qui minimisent l'occupation d'espace. La ville de Pékin met en œuvre des mesures pour inciter peu à peu les gens à choisir des modes de traitement des cendres moins consommatrices en foncier.

La formule du lancer de cendres dans la mer et la forêt de cendres sont deux méthodes de traitement des cendres préconisées et subventionnées par la municipalité de Pékin. En janvier 2009, celle-ci a ouvert un cimetière public d'enfouissement des cendres avec une forêt de dépôt de cendres, attribuant des subventions pour ces modes de sépulture. Pour chaque emplacement de dépôt de cendres, la subvention s'élève à 1000 yuans (prix de vente 3000 yuans pour une durée de 20 ans). En Avril 2009, la ville a aussi commencé à subventionner le lancer de cendres en mer. Pour un résident possédant la carte officielle de la ville de Pékin (*hukou*), la subvention pour un lâcher de cendres dans la mer est de 2000 yuans. Le but des deux types de subventions est d'inciter les gens à choisir une méthode de dépôt de cendres qui utilise le moins possible de foncier.

### 3 . Les cimetières du « secteur tertiaire »

#### *Les débuts de l'industrialisation*

Dans les cimetières, on n'attachait pas trop d'importance aux services, les lieux de dépôt des cendres n'étaient très différenciés. Mais avec le développement économique, le nombre de ménages aisés a augmenté, et ceux-ci expriment un plus haut niveau d'exigence en matière de services. Le secteur funéraire suit donc la dynamique du développement économique. Les cimetières sont devenus des «cimetières à but lucratif». Le 15 août 1992, Le bureau du gouvernement de la ville de Pékin a autorisé la création de cimetières commerciaux. On a distingué les «cimetières à gestion publique» (*gongyixing gongmu*) des «cimetières à but lucratif» (*jingyingxing gongmu*). Les «cimetières à gestion publique» sont destinés aux populations rurales et accueillent des corps inhumés ou incinérés. Les «cimetières à but lucratif» proposent des services payants pour l'inhumation des cadavres ou des cendres aux habitants des zones rurales, ils appartiennent au secteur tertiaire. L'émergence d'une industrie funéraire en Chine provoque un grand changement dans les mentalités.

La page web officielle de la municipalité ville de Pékin présenté les procédures d'organisation de funérailles ainsi que les formalités à accomplir en cas pour la crémation. Diverses formules de dépôt des cendres et catégories de sépulture sont présentées, ainsi que les lieux où l'on peut déposer des cendres. La municipalité met en garde le lecteur contre les cimetières illégaux. Il existe en existe deux catégories : ceux issus des unités de travail (*danwei*) qui sont à but lucratif mais n'ont jamais été approuvés par la municipalité et ceux situés à la campagne. La gestion des cimetières à but lucratif est néanmoins totalement contrôlée par le service funéraire de la ville de Pékin. Pour les columbaria publics implantés dans les zones rurales ou dans des cimetières des périphéries urbaines, les services sont accordés exclusivement aux populations locales et ne peuvent pas être proposés à l'extérieur.

#### *La gestion des cimetières*

Actuellement, Pékin possède 33 cimetières, dont 15 sont administrés par la municipalité, 18 appartiennent aux arrondissements et aux districts. Parmi ceux administrés par la municipalité de Pékin se trouvent le cimetière révolutionnaire de Babaoshan, le cimetière du peuple de Babaoshan, le cimetière du peuple de Badaling, le cimetière Baoyunling, le cimetière Zhaoyang, la forêt de dépôt de cendres de Zhangqingyuan, le cimetière Futian, le cimetière Jinshan, le cimetière Taiziyu, le cimetière Tianci, le cimetière Tonghui, le cimetière Wanan, le cimetière des Chinois d'outre-mer Wanfo, le cimetière Wenquan et le cimetière des étrangers de Xijingyuan.

Les cimetières administrés par les arrondissements et les districts sont les suivants : le cimetière Huilingshan, le cimetière Yanhuang, le cimetière Foshan, le cimetière Fenghuangshan, le cimetière Tianshou, la forêt de dépôt de cendres de Jingyang, les temples des 13 tombeaux Shisanling, le cimetière Badaling, le temple du souvenir des chinois de la grande muraille, le cimetière Fenghuangshan, la forêt du souvenir de la grande muraille Jiugong, le cimetière Chaobai, le cimetière Jingan, le cimetière Guishan, le cimetière Tiantang, le cimetière Tianshan, la forêt de dépôt de cendres Siqinyuan, la forêt de dépôt de cendres Changanyuan.

Les emplacements dans les cimetières à but lucratif ont des prix différents selon leurs caractéristiques géomantiques. Comme les acheteurs sont très sensibles aux règles du *fengshui*,

les emplacements sont plus ou moins recherchés selon leur orientation, leur distance à la porte d'entrée... Les prix diffèrent aussi en fonction du choix de la plaque en pierre qui scelle l'emplacement dans lequel se trouve l'urne funéraire, si la photo est incrustée sur la porcelaine ou pas, si la gravure des caractères sur la plaque est en or ou non.... Conformément aux règlements de la ville de Pékin, le prix des emplacements pour les dépôts de cendres temporaires, dans les tombes ou les murs, ne peuvent dépasser une durée de 20 ans. Les concessions doivent être louées pour une durée limitée, elles ne peuvent être éternelles. Les emplacements sont généralement loués pour un délai de 20 ans, mais avec la permission de poursuivre la location. Le droit de propriété des sols des cimetières des districts appartient en totalité à l'Etat, ainsi que les droits de propriété des cimetières dans les campagnes. De plus il n'est pas possible de louer d'avance une concession de son vivant (*shou xue*). Les cimetières Wanan et Futian ont été créés relativement tôt, ils ont vendu des concessions vides à des acheteurs prévoyants. En 1993 on a réglementé ces ventes car elles favorisaient la spéculation.

### *Prix actuels des emplacements funéraires*

Les emplacements doubles sont actuellement de plus en plus vendus dans les cimetières à but lucratif de la ville de Pékin. Le prix moyen va de 8000 yuans à 50 000 yuans par mètre carré, pour une sépulture de catégorie moyenne ou inférieure. Le prix monte entre 60 000 yuans et 100 000 yuans, voire plus, pour une sépulture de luxe. Les tarifs peuvent être l'objet « de négociations en face à face ». Ci-dessous sont présentées les conditions de prix qu'il est possible d'obtenir d'une partie des cimetières à but lucratif :

(1) le cimetière Wanan « tombe standard » (emplacement double) prix pour une location de 20 ans :

1 <sup>ère</sup> catégorie	: 3600 yuans /	/	2 <sup>ème</sup> catégorie	: 4400 yuans
3 <sup>ème</sup> catégorie	: 4800 yuans	/	4 <sup>ème</sup> catégorie	: 5000 yuans
5 <sup>ème</sup> catégorie	: 4800 yuans	/	6 <sup>ème</sup> catégorie	: 4400 yuans
7 <sup>ème</sup> catégorie	: 3400 yuans	/	8 <sup>ème</sup> et 9 <sup>ème</sup> catégorie	: 2800 yuans

En supposant que l'on achète la concession pour 20 ans dans la 4<sup>ème</sup> catégorie la plus chère, en ajoutant tous les autres services, en gravant 30 caractères, il faut compter au total 7160 yuans. Si l'on achète la concession dans la 9<sup>ème</sup> catégorie en ajoutant tous les services annexes, il faut compter 4510 yuans.

Le columbarium du cimetière Wanan a été construit en 1983. Après avoir été rénové en 2000, le service de dépôt des cendres a débuté. Les frais de dépôt de cendres sont raisonnables, pour la conservation durant une période de 3 ans, les frais se répartissent comme suit :

1 <sup>ère</sup> catégorie	: 90 yuans /	2 <sup>ème</sup> catégorie	: 135 yuans
3 <sup>ème</sup> catégorie	: 180 yuans /	5 <sup>ème</sup> catégorie	: 195 yuans
6 <sup>ème</sup> catégorie	: 210 yuans /	7 <sup>ème</sup> catégorie	: 180 yuans
8 <sup>ème</sup> catégorie	: 150 yuans /	9 <sup>ème</sup> catégorie	: 120 yuans
10 <sup>ème</sup> catégorie	: 90 yuans		

Actuellement le service de dépôt des cendres est suspendu car le columbarium est saturé depuis 2008.

(2) La forêt du souvenir Shisanling Shuiquangou

Les frais d'entretien d'un mètre carré de pelouse vont de 1800 yuans à 2300 yuans, les frais de gestion sont de 30 yuans par an, 600 yuans pour 20 ans. Si une stèle commémorative est posée, 200,600 ou 1200 yuans.

(3) La forêt de dépôt de cendres du parc Jingyang est située dans la zone la plus florissante du cimetière à but lucratif, sur un lieu de grande envergure d'inhumation des cendres aménagé par la municipalité de Pékin. Des sépultures avec deux emplacements pour couples sont vendues, dans des catégories différentes, moyennes et supérieures. Le prix le plus bas, comprenant les frais de concessions pour 20 ans, le coût des matériaux funéraires et les frais de gestion pour 20 ans, est de 6000 yuans. Le prix varie en fonction des dimensions, de la qualité des matériaux des pierres tombales et de la superficie occupée par la sépulture. Selon les demandes du client, le cimetière du parc Jingyang offre des services payant comme l'inscription de caractères en or ou en rouge, le dépôt de fleurs tout au long de l'année sur la tombe, l'accompagnement et l'organisation des cérémonies funéraires.

(4) Le cimetière paysager de la Grande Muraille Jiugongshan avec sa forêt du souvenir est un grand cimetière à but lucratif. Il propose des petits arbres funéraires qui sont appropriés aux salaires de la classe ouvrière dont le prix se situe entre 4000 yuans et 7000 yuans, comprenant un arbre avec une stèle de petite dimension. Le « jardin du souvenir de l'armée invincible » est spécialement destiné pour des militaires (4<sup>ème</sup> nouvelle armée) ayant servi la patrie. Il vend des tombes doubles standard au prix de 28 000 yuans.

(5) Le cimetière Jiulishan est un cimetière d'intérêt public. Le dépôt de cendres est gratuit. Ses tarifs sont très avantageux :

Une tombe avec une petite pierre tombale : 6 000 – 6 800 yuans,

Une tombe avec une plaque et un petit enclos : 12 800 – 22 800 yuans,

Une tombe avec une plaque en granit noir en forme de colline : 11800–25000 yuans

La même tombe avec une plaque en granit multicolore : 19 800 yuans.

(6) Le cimetière Futian propose un service d'entretien des stèles funéraires pour ses clients. Le nettoyage quotidien de la tombe est assuré pour un coût de 1 000 yuans par an. Il offre des services de dorure d'inscriptions sur stèle funéraire. Pour 30 caractères et en ajoutant les frais d'entretien de la stèle funéraire pour une durée de 20 ans, il faut compter 29700 yuans. Ce prix ne comprend pas le coût de la concession de 20 ans pour la tombe.

(7) Le cimetière Tiantang situé à Daxing possède des tombes, des arbres et des pelouses pour le dépôt de cendres, des murs avec des loges pour le dépôt d'urnes funéraires, ainsi que de nombreux autres modes de dépôt de cendres.

- frais de location de la tombe 1000 yuans (1 mètre carré) avec des frais de gestion de la concession suivant le coût de la construction, il faut compter 5% des frais de location.

- un emplacement dans une galerie pour dépôt de cendres est loué 100 yuans par an sur une durée de 20 ans, les frais pour travaux pour l'inhumation sont de 300 yuans.

Les services additionnels sont :

- dorure sur une pierre tombale ou une stèle funéraire par caractère : 50 yuans,
- un orchestre pour les rites funéraires : 300 yuans,
- cérémonie d'adieux aux cendres : 300 yuans,

- accompagnement du cercueil : 200 yuans,
- frais d'inhumation : 380 yuans

Ci-dessous une comparaison des frais de sépulture à partir des données du montant des revenus d'un Pékinois. D'après les chiffres publiés par le bureau des statistiques de la ville de Pékin, le salaire moyen en yuans des ouvriers et employés, des professionnels des trois secteurs d'activités (primaire, secondaire et tertiaire) de 1978 à 2007 est le suivant :

(yuans)

année	salaire	année	salaire	année	salaire
1978	673	1988	2,000	1998	12,285
1979	742	1989	2,312	1999	13,778
1980	848	1990	2,653	2000	15,726
1981	837	1991	2,877	2001	19,155
1982	863	1992	3,402	2002	21,852
1983	931	1993	4,780	2003	25,312
1984	1,086	1994	6,540	2004	29,674
1985	1,343	1995	8,144	2005	34,191
1986	1,488	1996	9,579	2006	40,117
1987	1,670	1997	11,019	2007	46,507

Nous pouvons observer deux tendances. D'abord le salaire moyen d'un pékinois a été multiplié par 69 en 30 ans. Ensuite l'achat d'un emplacement pour le dépôt de cendres et les frais annexes correspondent à la totalité du salaire annuel moyen d'un habitant en 2005, en se basant sur des produits de catégorie moyenne. Une partie des habitants ayant de faibles revenus peuvent aller acheter leur tombe à un bon prix dans un cimetière d'intérêt public. La municipalité de Pékin a déjà indiqué que les cimetières d'intérêt public qui mettaient en vente des tombes à des personnes extérieures à leur zone de compétence relèveraient de l'illégalité. Les prix des sépultures présentés ci-dessus correspondent à des produits hauts de gamme. De nombreux services sont proposés pour les défunts et les membres de leurs familles. Les sommes récoltées pour ces prestations sont très élevées. Les exigences de la classe aisée envers les prestations sont plus importantes que dans le passé, aussi les moins aisés espèrent que les tarifs des cimetières n'atteindront pas des niveaux insupportables. Le 1<sup>er</sup> octobre 1996 a débuté la mise en application des « règlements temporaires d'administration funéraire de la ville de Pékin » créant des équipements payants destinés au dépôt de cendres. Il faut faire une déclaration auprès du bureau du gouvernement de la ville de Pékin pour créer de tels équipements. Il n'est pas possible de construire et de gérer librement des cimetières. En 1997, des règlements ont permis d'investir des capitaux étrangers dans la construction d'installations funéraires si celles-ci sont dotées d'un columbarium et d'un cimetière pour le dépôt de cendres, mais il est nécessaire de faire une déclaration aux services administratifs pour pouvoir construire. Les capitaux étrangers peuvent être des investissements uniquement étrangers ou en capitaux mixtes. Ils doivent être déclarés aux services administratifs de la ville de Pékin, pour construire des cimetières à but lucratif, afin que les capitaux étrangers entrent sur le marché ouvert de l'industrie funéraire. Pour utiliser des capitaux étrangers dans la construction d'installations funéraires, il est nécessaire d'obtenir l'accord du département

de l'administration civile du gouvernement populaire provincial, de la région autonome ou de la municipalité relevant directement de l'autorité centrale. Après examen, vérification et accord, le département de l'administration civile des affaires nationales examine et donne son approbation. Le gouvernement dispose de grandes capacités de contrôle pour accompagner les investissements de capitaux étrangers dans la gestion du secteur funéraire. En ce qui concerne les prix, « les règlements d'administration funéraire de la ville de Pékin » stipulent que les frais de cérémonie de mise en bière doivent appliquer les règlements de la ville de Pékin et de l'Etat. Les articles funéraires doivent être étiquetés, le Département du Commerce et de l'Industrie contrôle les prix. Ceci freine probablement la constitution de sociétés qui exploitent des cimetières et qui proposent des services de qualités différentes pour générer des profits.

Depuis janvier 2009, une subvention spéciale de 5000 yuans a été mise en vigueur pour les funérailles. On a établi un système d'assistance pour les personnes ayant des difficultés à faire face, de leur vivant, au coût des funérailles. Le gouvernement les dispense des frais de convoi du corps, de funérailles, de crémation et de dépôt de cendres. Plusieurs services funéraires publics offerts gratuitement aux habitants dans certaines zones administratives. Cette série de mesures lancées en 2009 vise à diminuer les profits des cimetières à but lucratif, ce qui montre que le gouvernement de Pékin se préoccupe du devenir des morts sur son territoire. Les « avis » du ministère de l'administration civile de décembre 2009 montrent également que désormais le contrôle de la construction des cimetières sera strictement effectué, notamment pour les cimetières à but lucratif. Dans les zones qui possèdent d'excellentes installations d'intérêt public de dépôts de cendres, il n'est plus autorisé d'y aménager ou agrandir des cimetières à but lucratif. La profession funéraire s'est transformée d'un secteur de services et d'œuvres sociales assuré par le gouvernement en une industrie de services à but lucratif. Mais la gestion de ces espaces est très contrôlée. A la fois réguler et développer : telles sont les perspectives de développement des cimetières de Pékin.

## 結 論

CNRS 北アジア地域事務所所長・フネラジー会長 ナターシャ・アヴリンヌ

時間を越えていますので簡単にしたいと思います。嶋根さんからフランスの発表と日本の発表との内容には少し差があるとの指摘がありました。それも驚くことではないと思います。日本でもフランスでも、伝統的には人類学の観点で儀式を研究するということが多いようです。また、歴史学者も葬儀についてすばらしい研究をしています。経済面から入っていく人は、トロンペットさん以外はあまりいません。フランスでも同様だと思います。日本での研究をこれからもフォローしていきたいと思います。今年は日仏交流 150 周年ですから、ぜひこのシンポジウムで両国の比較をしたいと考えました。

主な点を簡単にまとめていきます。フランスと日本それぞれに共通するエレメントを見ていきたいと思います。

まず、葬儀社の変化では、もともと用具を販売している業者がサービス業者になっていく動きが両者に見えます。そして、エンバーミングの分野が伸びていきます。これは日本よりもフランスでのほうがより拡大していきました。それから、産業という意味では、中小企業が多いというのも日仏共通に見られる点です。そして、地域に根付いているということがあります。それぞれの地域において、各分野で知られている企業が活動しています。日本では中小企業も残っていますが、どちらかというと大きいグループの中に吸収されているようです。一方フランスでは、中小企業間でグループ化はしていますが、中小企業としての構造を残しています。

それから、火葬についてですが、フランスと日本両方について先ほど話をしました。比較は難しいのですが、川口さんの発表によると、日本の火葬は儀式の簡素化と非常に強く結びついていることが分かります。その簡素化は都市生活様式の変化によって起こっているということもわかりました。それから日本にもパスカル・トロンペットさんの言う3つのアクター「宗教」「公共機関」「企業」が同じようにありました。また仏教による独占もありました。フランスの場合は、ずっと長い間カトリックが独占をしていました。お墓や儀式についてもそうでしたが、19 世紀に開放されました。埋葬に関しては、政教分離の後に公共機関が司るようになりました。日本の場合、公共機関は墓地に関してはあまり介入していません。

また、日本では葬儀サービスはまったく使用されていませんが、フランスの場合は葬儀儀式についても、墓地についても公共公社のサービスがあります。儀式については、パスカル・トロンペットさんが故人は以後の消費者になっているとおっしゃっていましたが、それは自分の葬儀を準備するという意味では日本でも同じだと思います。それを保険の形で、また生前契約の形で行っているのです。日本でもそのような保険はありますが内容は少し違うようです。フランスの場合はオペレーターがいて、葬儀社が金融機関と協力をし、そういった保険サービスを運営しています。日本の場合は伝統的なトンチン年金\*や、共済の機関があります。現在、フランスと日本で保険、生前契約についての競争はどのような状況なのでしょう。日本では農協や全総連など色々な協定があると思います。この分野についての研究は非常に興味深いです。今後専門家の方々をお願いしたいと思います。

また、今日発表されなかった方々ですが、3 人の通訳の方々も頑張ってくれました。色々な専門用語も出てきましたし、容易なことではありません。それから、私のアシスタントの浅沼ブリス・セシルさん、乙黒佳子さん、日仏会館研究センターの三笠真木さんにもお礼を申し上げます。このシンポジウムの主催のために色々手伝ってくれました。

そして、集まってくださった皆様にも心よりお礼を申し上げます。有難うございました。

\*トンチン年金：共同出資者が死亡するごとに、その年金を受け取る権利が生存者に移譲される年金制度

## **Conclusion**

### **Natacha Aveline-Dubach**

Au terme de cette journée, il apparaît que la question funéraire présente plusieurs éléments communs entre la France et le Japon :

- On constate tout d'abord une évolution similaire de l'évolution de l'industrie funéraire, qui a, dans les deux pays, concerné dans un premier temps la fourniture d'accessoires mortuaires avant de se développer sous formes de services. Dans le cas de la France, le passage d'un commerce d'accessoires à la prestations de services – en particulier pour la prise en charge des corps – s'est opéré au cours de la seconde moitié du vingtième siècle, avec la médicalisation de la fin de vie. Au Japon, elle a été plus précoce. Au sein de la chaîne de services funéraires aujourd'hui fortement diversifiée apparaît l'embaumement, d'origine américaine. Cette technique s'est imposée dans de nombreux pays, la France et le Japon n'échappant pas à la règle. Toutefois, l'embaumement a connu un bien plus grand succès en France du fait d'une longue tradition de théâtralisation de la mort, qui fait défaut au Japon.

- Un second point commun est la structure très émietlée de l'industrie funéraire, caractérisée par une prédominance de PME-PMI. L'importance de la notoriété dans un secteur où la confiance est une attente majeure du service a pour conséquence un fort ancrage territorial des opérateurs. On constate toutefois dans les deux pays une forte tendance à la concentration du secteur, celle-ci étant plus accentuée au Japon qu'en France.

- Il serait difficile de comparer la diffusion de l'incinération, tant cette technique a connu un destin différent au Japon et en France. Dans le premier cas, elle concerne la quasi-totalité des décès alors qu'elle ne représente que 25% des morts en France. Toutefois, les progrès de la crémation ne résultent pas d'une action volontariste de l'Etat comme en Corée ou en Chine, mais d'une commune transformation des modes de vie, en particulier urbains, dans nos deux pays. A la différence du cas japonais, la diffusion récente de la crémation en France a présidé à une simplification des rites, une réduction de l'apparat et la privatisation des urnes souvent conservées dans l'espace domestique.

- En France comme au Japon, l'industrie funéraire a été dans un premier temps monopolisée par des institutions religieuses (catholiques en France, bouddhiques au Japon), sa laïcisation ayant fait émerger de nouveaux équilibres avec deux autres catégories d'acteurs : les pouvoirs publics et les opérateurs privés. Dans le cas de la France, la laïcisation de l'industrie a donné lieu à des services de pompes funèbres privés mais le marché des concessions funéraires relève de l'économie administrée, contrairement au Japon où les pouvoirs publics n'ont jamais été impliqués dans les services de pompes funèbres et se sont très fortement désengagés de la fourniture de sépultures.

- Un dernier point commun observé aujourd'hui est la tendance à la subjectivation des rites funéraires notée par Pascale Trompette, qui se marque par une aspiration à vivre sa mort en sujet. Ce n'est plus la communauté qui règle les funérailles mais le futur défunt devenu « consommateur post-mortem ». D'où le succès que connaissent les formules de prévoyance dans nos deux pays. La concurrence se situe désormais sur le terrain de la finance (la prévoyance relevant de l'assurance-vie) et il est important d'en comprendre les enjeux dans les futures recherches sur le funéraire. Des travaux portant sur les formules de prévoyance en France et au Japon auraient donc beaucoup d'intérêt, c'est dans cette direction qu'il conviendrait de mon point de vue de faire avancer les connaissances sur la question funéraire. J'en profite pour remercier les personnes qui n'ont pas été sur le podium et ont participé à la préparation de cette journée. Je tiens en particulier à saluer l'effort des deux assistantes du bureau CNRS, Cécile Asanuma-Brice et Keiko Otaguro, à l'assistante du Centre de

Recherches de la Maison Franco-Japonaise, Maki Mikasa, et aux trois interprètes qui ont fait un formidable travail.